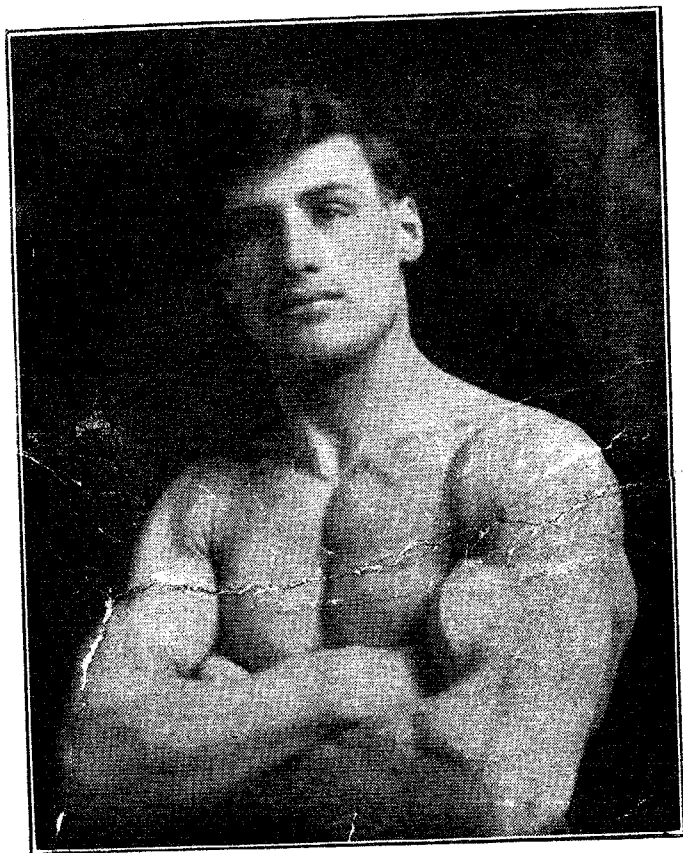


C. de la ROCHE

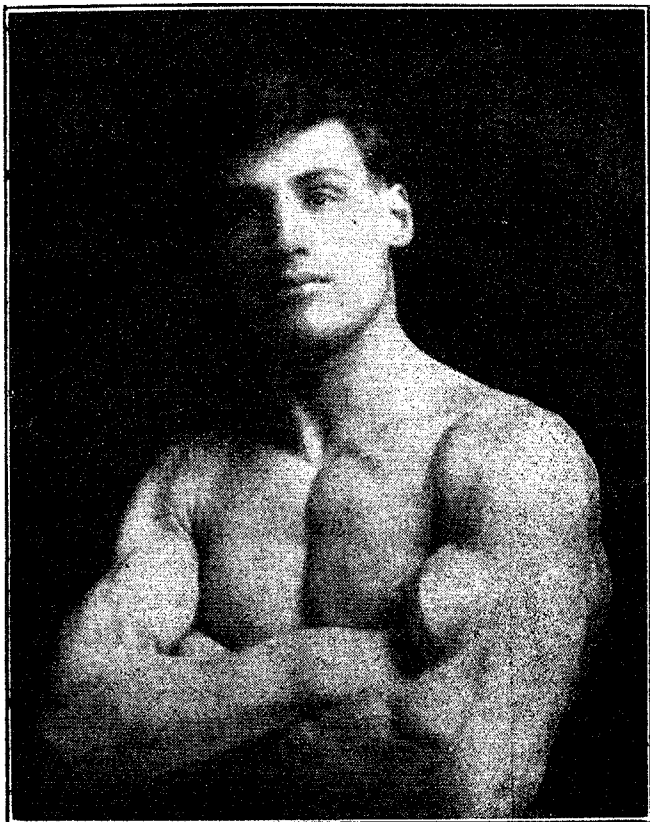
VICTOR DELAMARRE



LE ROI DE L'HALTÈRE

C. de la ROCHE

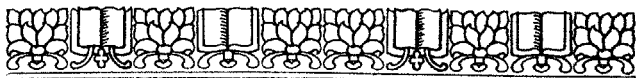
VICTOR DELAMARRE



LE ROI DE L'HALTÈRE

IMPRIMERIE ERNEST TREMBLAY
126, rue du Pont, Québec

Tous droits réservés, Ottawa, 1924.



PROLOGUE

**Mercy à foible
Force à superbe.**

La force physique est une des qualités de l'homme, dont on peut parler avec éloge sans attendre la mort de celui qui en est doué.

On peut dire d'un homme : il a une grande force musculaire, aussi bien que l'on dit : il est très intelligent, sans lui donner plus d'orgueil ; parce que si l'homme peut développer, par la culture, sa force musculaire comme sa force intellectuelle, il est certain qu'il ne peut créer ni l'une ni l'autre. Personne ne peut même hausser sa taille de l'épaisseur d'un cheveu. Et comme on ne fait un reproche à personne de ne pas être un Samson, on n'en veut pas non plus à celui qui est doué d'une force herculéenne.

La force vient d'une constitution spéciale apportée avec la vie ; elle vient de Dieu.

Ce qui importe, c'est que les hommes n'abusent pas de leur force, pas plus que des dons divers que le bon Dieu répand sur chacun.

De tout temps la force physique a été appréciée dans le monde, quand elle s'est tenue dans les limites raison-

nables et surtout qu'elle est restée au service du droit et de la justice.

La force surnaturelle de Samson et celle de David, entre autres, sont connues et citées fréquemment. On vante aussi la vigueur de Charlemagne, de Roland, de Bayard, de Duguesclin et de beaucoup d'autres grands guerriers. Plus près de nous, Taillefer et St-Germain, zouaves canadiens, établirent dans l'armée pontificale, en 1870, la supériorité de la force musculaire des Canadiens-Français. Quel est celui d'entre nous qui n'éprouve pas encore aujourd'hui une certaine fierté à rappeler les exploits herculéens de Grenon, de Jos. Monferrant, de Grenache, de Duhaime, de Louis Cyr, les hauts faits d'Iberville et de ses infatigables compagnons, l'épopée du bataillon canadien-français, l'héroïque 22ème? etc, etc.

Notre race canadienne-française, surtout dans nos campagnes, est demeurée une race robuste et forte, parce qu'elle est une race jeune, frugale, profondément morale et chrétienne. Dans la région saguenéenne particulièrement, il n'est pas rare de rencontrer des hommes doués d'une force physique remarquable. Ajoutons qu'elle se maintiendra, cette vigueur de notre race, si nos gens savent mieux l'apprécier et conserver les traditions de leurs ancêtres.

Notons encore que, lorsque nous parlons de force physique et de force musculaire, nous entendons parler de ces qualités dans l'homme, et par conséquent de la force gouvernée par la raison. Il ne s'agit donc pas ici de force brutale, aveugle et purement animale.

Cette admiration de la force physique est si naturelle que peu d'hommes y échappent.

En fait, après l'âme immortelle, le plus noble présent que le Créateur ait fait à l'homme, c'est le corps humain, et l'un des plus précieux attributs corporels de l'homme, c'est la force physique. La "machine humaine" reste sans contredit la plus parfaite et la plus puissante qui ait jamais été inventée.

La culture intellectuelle l'emporte assurément sur la culture physique, mais celle-ci n'est pas non plus sans importance, car la fonction de la force est de seconder l'intelligence et la volonté de l'homme. Il ne faut certes pas favoriser à outrance le sport et une culture physique exclusive, mais il n'est que rationnel d'encourager la culture physique dans les limites qui lui sont fixées par la nature.

Les exploits de force musculaire n'ont pas besoin du recul des années pour être appréciés et jugés; au contraire, c'est dans l'action même que l'on mesure la force.

Faire le récit de prouesses physiques, telles qu'elles se sont passées, et les soumettre au public, tandis que les témoins oculaires sont encore vivants et peuvent être consultés, c'est, nous semble-t-il, le moyen le plus sûr de préserver l'histoire d'erreur comme d'exagération.

Ce n'est pas un roman, ni une oeuvre d'imagination que nous livrons au public. Quelque incroyables que paraissent les faits que contient cet ouvrage, tout y est absolument véridique. Le héros, Victor Delamarre, est actuellement connu au loin et une bonne moitié de

la population de la province de Québec l'a vu à l'oeuvre ; il s'est révélé aux yeux de tous comme un phénomène. Au moment où nous écrivons, il est encore plein de vie et de force, et maint lecteur pourra vérifier lui-même l'exactitude des faits que nous rapportons en s'adressant aux témoins oculaires qui sont dispersés un peu partout et dont nous donnons les noms chaque fois qu'il nous a été possible de nous les procurer.

Nous espérons que le public accueillera avec sympathie et bienveillance cet ouvrage écrit sincèrement et qui met en relief des qualités dont s'est toujours gloriifiée la race canadienne-française.

C. DE LA ROCHE.





VICTOR DELAMARRE

LE SAMSON CANADIEN

CHAPITRE I

Naissance de Victor DeLamarre.—Son enfance.—A l'école.—Premières prouesses.—Ses ascendants.

Victor DeLamarre est né à Hébertville, Lac St-Jean, le 24 septembre 1888, du mariage de Charles DeLamarre, natif de Québec, et de Marie Tremblay, née aux Eboulements. Il reçut au baptême les noms de Joseph-Victor-Elzéar. Il naquit avec une membrane en forme de capulet sur la tête. Superstitieuse ou non, la croyance populaire veut que les enfants qui naissent ainsi "coiffés" soient doués de qualités supérieures à celles du vulgaire. C'est pourquoi ses pa-

rents reposèrent sur lui, dès son enfance, des espérances qu'ils n'avaient pas en leurs autres enfants.

Ils le destinèrent d'abord aux études, car il montrait de grandes aptitudes aux choses intellectuelles. Mais sa vigueur précoce se trouva bientôt à la gêne sur les bancs de l'école, et de temps en temps son activité l'entraînait dans des exercices incompatibles avec la vie d'écolier. Dès ce temps-là, il n'avait peur de rien ni de personne.

C'est à Québec, où sa famille était retournée, que se passa son enfance. A huit ans la bicyclette était son exercice favori, et dans ses heures de récréation, il lui arrivait de pousser ses randonnées sur ce véhicule, hors de Québec jusqu'au Sault Montmorency.

A douze ans, un jour qu'il se trouvait à la gare du C. P. R., il monte sur un train de secours qui partait dans la direction de Trois-Rivières afin d'aller à la rescousse d'un autre train déraillé. Le jeune aventurier croyait que le déraillement était arrivé

à peu de distance de Québec et que, en tous cas, si l'accident était arrivé plus loin, il pourrait descendre à quelque station intermédiaire. Mais le train part à grande allure et les stations défilent l'une après l'autre à ses yeux. L'inquiétude commence à s'emparer de lui. La station de Portneuf vient de passer comme l'éclair, alors le jeune Victor décide de ne pas aller plus loin; il se glisse sur le marche-pied et saute sur le remblai. Sans sa vigueur, il se fut au moins grièvement blessé. Il se fit bien quelques écorchures, mais, en se relevant, il reprit sa course sur la voie vers Québec, où il arriva dans la soirée, assez tôt pour rassurer ses parents sur son absence imprévue.

Entretiens il s'entraînait à la lutte et même à la boxe. A treize ans, à l'insu de ses parents, il prenait déjà part, dans les préliminaires, à des exhibitions de boxe qui se donnaient à St-Sauveur, dans la Salle Tanguay, et d'où il sortait vainqueur contre de jeunes boxeurs de 17 à 18 ans. Son père eut vent de l'affaire, et comprit qu'il valait

mieux renoncer aux études de son fils, et le diriger selon son tempérament et sa nature. Au reste, disons-le à l'acquit de la vérité, en constatant la force physique et l'endurance précoces que montrait cet enfant, le père ne se défendait pas d'une secrète satisfaction. Doué lui-même d'une force musculaire qui ne l'avait jamais cédé à personne, il entrevoyait dans Victor un fils digne de lui.

En effet, dans la famille des DeLamarre comme dans celle des Tremblay, il y avait des traditions de force musculaire qui ont fait dire non sans raison, à des écrivains, que Victor DeLamarre est sorti d'une lignée d'hommes forts. C'est en vertu d'un atavisme heureux qu'il a reçu de la nature une structure musculaire exceptionnelle. Ainsi par exemple son épine dorsale, siège de la force chez l'homme, mesure quatre pouces de largeur, plus du double de celle des hommes les mieux bâtis.

Deux de ses ascendants sont restés célèbres dans le comté de Kamouraska, les "La-Marre", comme on les appelait. C'était Pier-

re et Henri DeLamarre, deux hommes doués d'une force incomparable, mais pacifiques et sur lesquels on comptait pour maintenir la paix dans les assemblées souvent tumultueuses qui avaient lieu durant les luttes politiques restées fameuses, entre Chapais et Letellier. La force des "LaMarre" était tellement reconnue que, lorsqu'ils étaient là, les tapageurs se tenaient cois.

Son aïeul paternel était un amateur de sport. Il était un admirateur et un ami de Jos. Monferrand, de Cardinal, etc., et quand il vint demeurer au Saguenay, il ne craignait pas ce qu'il appelait les fanfaronnades de McLeod.

L'aïeul maternel de Victor DeLamarre, — un forgeron — était un colosse de six pieds et demi, dont le bras était un peu la terreur du village. Il se servait journellement pour forger d'un marteau, que des curieux pesèrent un jour, et dont le poids était de 17 livres. M. P. Hudon, d'Hébertville, encore vivant, affirme qu'il prit la peine de le peser lui-même.

D'autre part, son grand-oncle maternel,

Magloire Tremblay, des Eboulements, était réputé de son temps l'homme le plus fort de tout le comté de Charlevoix.

Afin d'éloigner le jeune Victor des dangers auxquels sa formation morale pouvait être exposée en ville, dans les milieux où l'entraînait son tempérament, son père l'envoya à la campagne. Il le plaça chez un de ses gendres, M. Vézina, cultivateur, afin que les travaux des champs l'occupassent utilement dans une atmosphère plus saine.

Deux ans après, le père, retourné lui-même à la vie des champs, sur sa ferme du Lac Bouchette, reprit avec lui le jeune Victor. Celui-ci avait quinze ans et dès lors il montrait une force supérieure à celle d'un homme ordinaire. Dès son arrivée au Lac Bouchette, il prit sa place parmi les hommes faits, qui l'accueillirent généralement avec bienveillance. Au reste, ceux qui voulurent le molester ne tardèrent pas à faire connaissance avec ses muscles et à se ranger au nombre de ses amis.

CHAPITRE II

Les gars du Saguenay.—Le Général Tremblay et autres.—Victor DeLamarre aux âges de 13 à 17 ans.—Un rail de 950 livres.—Il porte la dîme.—Un joli marteau.—Un boeuf. — Trait de fer rompu. — Lourds fardeaux.—Baril de Coaltar.—Le coffre d'outils.—Sac de farine.

Les gens du Saguenay ont toujours joui d'une belle réputation de force musculaire et d'endurance. Issus des colons vigoureux qui débarrassèrent de leurs forêts immenses les vallées du Saguenay et du Lac St-Jean, nos gars font leur marque partout où ils passent.

Qui ne connaît l'endurance de nos défricheurs, la vigueur de nos bûcherons, l'adresse de nos chasseurs, l'habileté de nos guides et la hardiesse de nos coureurs de bois ?

Le général Tremblay, qui s'illustra à la tête de l'immortel 22ième, resté à juste titre le bataillon légendaire de la grande Guerre,

est originaire du Saguenay. Eugène Tremblay, le champion poids-léger de la lutte, est natif de Chicoutimi; nos joueurs de gouret (hockey) se classent facilement parmi les meilleurs: les Vézina, les Desbiens, les Gagnon, les Gagné, etc, etc., sont des étoiles. Victor DeLamarre, surnommé le Roi de la force, fournit certes sa large part à la réputation de la race canadienne-française et de notre population saguenéenne dans le domaine de la force physique.

Dès l'âge de quatorze ans, sentant déjà dans ses muscles une vigueur irrésistible, il brûlait du désir d'aller révéler sa force dans les grandes villes où elle pût être mieux appréciée. Les exploits de force musculaire publiés dans les journaux, le récit des tours de force de Louis Cyr, réputé alors à bon droit comme l'homme le plus fort du monde, le passionnaient, et il déclarait avec conviction qu'il pouvait faire mieux que cela. De fait, il prouva en plusieurs circonstances que ces paroles, qui auraient constitué pour le commun des hommes une lourde vantardise,

répondaient bel et bien, quant à lui, à une merveilleuse réalité.

Le Lac Bouchette est depuis longtemps un centre important d'exploitation forestière, et il s'y est formé une génération d'hommes robustes qui aiment à essayer leur force dans des concours pacifiques. Un jour un groupe de ces fiers gaillards, mobilisés pour garder les feux de forêt le long du chemin de fer, s'essayaient à lever de terre un rail du poids d'environ 950 livres. Personne n'y réussissait. On invita le jeune Victor qui avait quatorze ans. Celui-ci déclina d'abord l'honneur de mesurer sa force à celle d'hommes faits; mais quelqu'un du groupe ayant fait la remarque qu'après les hommes il n'y avait pas lieu de faire essayer des enfants, le futur champion se redressa sous cette réflexion qu'il prit pour une injure.

“Il y a des enfants qui valent les hommes de quarante ans, riposta-t-il fièrement”.

Alors il se pencha sur le rail, le saisit par le milieu, puis dans un effort puissant, len-

tement et à son aise, il l'éleva de terre jusque sur son genou et le laissant retomber :

“Allez, ajouta-t-il, chercher des hommes pour lever cela comme un enfant”.

Tous les témoins restèrent figés de stupeur :

“Il est terrible, disait l'un d'eux, en rentrant chez lui, ce n'est pas du monde, ce garçon là !... à quatorze ans !... Je n'avais plus une goutte de sang dans les veines, moi !”

M. l'abbé Bilodeau, ancien curé du Lac Bouchette, aime à raconter comment il se rendit compte de la force de DeLamarre, alors âgé de 15 ans. Celui-ci amenait le foin de sa dime. L'un des voyages paraissait plus gros que les autres, et M. le curé l'en félicita; il l'évalua à 75 bottes. Or, par une fausse manoeuvre, probablement intentionnelle, du jeune homme faisant pénétrer le voyage dans la grange, l'une des roues de l'arrière-train du véhicule s'engagea en dehors de la passerelle d'accès. La voiture fut sur le point de verser et la roue

s'arrêta dans le pan au-dessous du seuil. Impossible d'avancer ni de reculer. Comment sortir de là ? Il n'y avait d'autre moyen que de décharger là le voyage de foin et d'en rendre, à bras, le contenu à la tasserie. Dure besogne !

M. le curé, qui était présent, blâma le jeune homme de ce qu'il croyait une imprévoyance, mais le jeune Victor le rassura aussitôt :

“Vous allez voir que la chose est facile à arranger.”

Ce disant, il prend l'essieu de l'arrière-train, soulève la voiture avec sa charge à son aise, à la hauteur voulue et la replace sur la passerelle, puis le voyage entre en toute sûreté dans la grange. M. le curé félicita son jeune paroissien qui était alors récemment arrivé, et raconta souvent cette prouesse absolument au-dessus de la capacité des hommes forts connus.

A quelque temps de là, passant au moulin de M. Aimé Gaudreau, un ancien maire du Lac Bouchette, il aperçoit un bout d'ar-

bre de couche en acier d'environ 4 pieds de longueur et 3 pouces de diamètre. Il le prend dans sa main :

“Cela ferait un joli marteau” et ce disant, à la grande stupéfaction des personnes présentes, il s'en sert comme d'un marteau.

C'est de ce moment que M. Gaudreau devint un admirateur ardent du jeune Victor.

Un boeuf de deux ans et demi, décidé de ne pas se laisser prendre ni cerner, fonçait bravement sur une dizaine d'hommes qui cherchaient à l'arrêter et passait à travers leurs rangs. On appelle Victor DeLamarre. Celui-ci poursuit le boeuf à la course, le saisit par le cou et le lève debout sur ses deux pieds de derrière, invitant les gens à venir le chercher. Cela fut fait en deux minutes.

A quinze ans, il portait, à l'occasion, sur ses épaules, des charges de 450 livres pesant, à des distances de plusieurs milles. Il chargeait sur son dos huit minots de patates et les portait allègrement à la cave. Ces faits sont arrivés plusieurs fois en présence et à la grande joie de ses camarades, et par-

ticulièrement de MM. Jos. Munger, Aimé Tremblay et Raoul Potvin, du Lac Bouchette, toujours fiers d'encourager ses prouesses.

Se préparant un jour à labourer, tandis qu'il attelle à la charrue, un cheval quelque peu fringant, celui-ci prend peur et s'élance. Le jeune athlète, qui tient le trait de fer dans sa main pour le fixer au palonnier donne un coup sec pour arrêter le cheval : le trait de fer se rompt sous l'effort, et le jeune Victor reste avec le bout qu'il tient dans la main. Mais l'élan du cheval avait été brisé net, et l'on fut quitte pour envoyer les deux bouts du trait à la forge afin de les faire souder. Victor DeLamarre avait alors seize ans.

A dix-sept ans, à la gare du Lac Bouchette, il chargea sur ses épaules un baril de goudron liquide "coaltar". Le chef de gare, M. Edouard Morin, un de ses admirateurs, voulut peser lui-même le quart afin de prouver aux assistants qu'il était bien intact : il pesait 450 livres.

Ce chef de gare se prêtait de bon gré aux exploits de son ami et mettait souvent sa force à profit, et celui-ci de son côté ne ménageait pas toujours non plus sa dignité de chef de gare; affaire de s'amuser un peu, lui aussi.

Ainsi, un jour, sur le quai de la gare couvert de gens qui, selon l'habitude de nos villageois, assistaient au passage du train, M. E. Morin s'efforçait vainement de soulever un coffre d'outils très lourd pour le placer dans le wagon à bagages. Apercevant son ami dans la foule :

“Viens donc m'aider, Victor, dit-il ; ce coffre est trop lourd pour un homme seul.
—Ah! tout de suite, fut la réponse.”

En un tour de main, l'athlète saisit le chef de gare, l'étend sur le coffre, empoigne le tout et le lance dans le wagon à bagages. Il y eut un immense éclat de rire dans la foule, et lorsque le chef de gare redescendit du wagon, où il était monté d'une façon si inattendue, on lui fit une ovation.

Ce chef et l'athlète restèrent toujours deux amis très intimes et souvent Victor, ap-

pelé à la rescousse par le chef pour transporter les colis trop lourds, au lieu de partager simplement l'effort, prenait son ami avec le colis et, très gravement, portait le tout au hangar.

Un jour il va chercher, chez un marchand du village, M. P. Bérubé, un sac de farine (100 livres). Ne lui voyant pas de voiture, le marchand lui demande comment il le lui enverra :

“Je vais l'emporter, dit-il simplement”.

Alors il prend le sac sous son bras, puis engage la conversation avec le marchand à la porte du magasin, en plein soleil. Elle se prolonge, se prolonge pendant une bonne demi-heure ; le marchand l'invite vainement à déposer son fardeau, et sue à grosses gouttes à la seule pensée de la fatigue que doit éprouver son interlocuteur. Il renouvelle son invitation plusieurs fois, et n'ose le congédier. Après avoir ainsi fatigué et mystifié son homme, Victor lui tire sa révérence et part enfin pour s'en retourner.

“Je vais toujours voir s’il ne se reposera pas quelque part, se dit le marchand, en le suivant du regard.”

Mais pas du tout ; le jeune Victor, au pas gymnastique, se rend d’un trait chez lui. M. Bérubé se plaît à raconter ce fait entre plusieurs autres ; seulement il ne se fatigue plus autant en assistant aux tours de force de son ami, car il a constaté depuis longtemps que c’était en pure perte.

CHAPITRE III

Attelage par dessus la clôture. — Nouvelle méthode de labour. — Encore les rails. — Il porte un cheval sur son dos. — Un menhir. — DeLamarre plie des pièces de monnaie. — Il met sa marque dans une maison de "La Belgo". — Il replace sur le chemin un voyage de bois renversé. — Il passe un voyage de bois par-dessus une souche. — Il accroche son "sleigh" à la porte de son campement.

Il avait dix-huit ans, et comme beaucoup de jeunes gens de son âge, il n'aimait guère à se laisser molester.

Dans une soirée d'amis, un jeune homme lui lança une injure.

"Je ne veux pas te répondre par d'autres injures, ni te donner ici la correction que tu mérites et que tu ne pourrais pas supporter; mais tout à l'heure tu comprendras ce que je pourrais faire de toi."

La soirée finie, le jeune insulteur, qui pour venir "veiller" avait pris son beau che-

val, retournait en voiture chez lui en compagnie d'un camarade ; rejoignant notre athlète sur la route et redoutant sa force que l'on commençait à connaître, il lance son cheval à toute vitesse afin de le dépasser au plus tôt ; mais une main de fer saisit au passage le cabriolet par derrière et le cheval est arrêté court. Son maître a beau le fouetter à outrance, il ne peut avancer d'un pas. Le jeune insulteur et son compagnon pris de peur supplient l'athlète de lâcher prise ; mais celui-ci n'écoute rien. Il tire la voiture par l'arrière, malgré les efforts du cheval en sens contraire, amène tout l'équipage au fossé, puis prestement lance, avec ses occupants, le cabriolet, les deux roues par-dessus la clôture qui borde la route.

“Pour t'apprendre à peser tes paroles”, dit-il en s'éloignant et laissant les deux jeunes gens opérer, au clair de la lune, la restauration de leur équipage fort empêtré.

Va sans dire que le jeune insulteur fut plus poli dans la suite. Il redevint même

bientôt l'ami et l'un des plus fervents admirateurs de son adversaire d'un instant.

A quelque temps de là, il prit fantaisie au jeune athlète d'essayer ce qu'il pourrait faire en tirant la charrue à la place de ses chevaux. Il met donc son ami, le jeune Aimé Tremblay, aux mancherons, saisit les traits sur son épaule et en avant !..... Chose incroyable ! il marche d'un pas mesuré, tirant la charrue, pendant que son camarade tient les mancherons et enfonce de son mieux le soc dans le sol. Ils tracent ainsi un sillon de la longueur de plus d'un arpent et ne s'arrêtent qu'au bout du champ, fort satisfaits de leur expérience. Les MM. Potvin, du Lac Bouchette, furent témoins de ce fait et le racontèrent à qui voulut l'entendre, à Montréal, après que Victor DeLamarre eut établi le record fameux dont nous parlerons plus loin.

Les rails lourds d'environ 950 livres, dont il a été question ci-dessus, en usage alors sur les ponts du chemin de fer du Lac St-

Jean, reprenaient de temps en temps son attention. En présence d'une trentaine d'hommes, au Lac Bouchette un jour il en mit un sur son épaule et le porta, invitant les assistants à y ajouter un autre bout de rail qu'il désignait, mais qu'aucun d'eux ne se sentit de force à apporter. Dans une autre circonstance, il prit deux de ces rails à la fois et les leva de terre "uniquement aux dépens de ses bras" disent les témoins, MM. Eugène, Pierre et Hercule Munger, et ils affirment qu'il y avait là au-delà de 1900 livres pesant.

Ces coups de force herculéenne semblaient être des jeux pour le jeune athlète. Il les répétait à l'occasion. Ainsi M. J. Gagnon, de St-François-de-Sales, atteste que le jeune Samson leva un jour, sur son dos, en sa présence et à son grand ébahissement, son cheval de trait, un superbe animal dont il évalue le poids à 1500 livres.

On a vu longtemps, dans un fossé longeant la voie du chemin de fer, non loin du

Lac Bouchette, un billot d'épinette énorme de treize pieds de longueur, se dressant comme un menhir, l'un de ses bouts enfoncé dans le sol boueux. Voici l'histoire de ce "monument".

A cet endroit on chargeait des trains de chemin de fer avec du bois, coupé dans la forêt pour le commerce. Cette opération se faisait "à bras". Deux ou trois hommes prenaient sur leurs épaules un billot et le portaient dans le fourgon. Or, il y avait un de ces billots qui était resté gisant sur le sol, au bord de la voie ferrée, et aucune escouade d'hommes n'avait osé entreprendre de le transporter. Sa masse défiait donc tous les "chargeurs de chars". Un jour six hommes robustes et plus courageux lui livrèrent un assaut formidable, mais sans résultat. Victor DeLamarre assistait sans rien dire à leur effort infructueux. Un jeune camarade, qui l'accompagnait, cria aux six hommes forcés d'avouer leur impuissance :

"Eh ! vous autres, les amis, laissez-la tranquille, la bûche, nous la monterons tout à l'heure."

On peut imaginer quelle bordée de quolibets accueillit la remarque du jeune gringalet; mais Victor DeLamarre avait pris la chose au sérieux :

“Viens m'aider, mon brave, nous allons la porter, la bûche”.

Il s'approche de la bûche et, stupéfiés, les chargeurs de chars le voient la soulever par un bout, l'enlever sur son épaule, puis s'avancer avec son fardeau sur les poutres d'épinette qui servent de passerelle ; mais il est à peine rendu au milieu de cette passerelle pourtant fort robuste, qu'un craquement se fait entendre et que les poutres se rompent sous ce poids inaccoutumé. Les spectateurs tremblent qu'il ne se fasse écraser sous l'énorme fardeau; mais comme Victor DeLamarre joint l'agilité à la force, il rejette promptement de son épaule le billot, qui va s'enfoncer de plusieurs pieds dans le sol, à côté de la passerelle rompue. Personne ne songea à aller là cueillir le fameux billot, pour le transporter sur son dos. Voilà pourquoi on a pu l'y voir se dresser comme un menhir. Long-

temps les voyageurs passant sur le train s'en racontèrent l'intéressante histoire. Il y a quelques années, une locomotive, munie d'une grue, travaillant par là à la réparation de la voie ferrée cueillit la bûche et l'emporta. **Sic transit gloria mundi.**

A l'âge de 19 ans, se trouvant de passage à la maison de pension de la **Belgo Pulp Co**, à Van Bruyssel, en présence d'une centaine d'hommes il plia entre ses doigts (l'index, le majeur et le pouce) une pièce de monnaie canadienne de vingt-cinq sous que M. DeVenyns voulut conserver comme souvenir, disant :

“J'avais déjà entendu dire que des hommes forts jadis avaient plié des sous entre leurs doigts, mais je ne croyais pas la chose possible. Je pourrai dire désormais que j'ai vu le phénomène”.

Une autre fois, à la demande de plusieurs hommes, au même endroit, DeLamarre donna un coup de poing dans le mûr d'une maison lambrissée en planches d'épinette polies et huilées, et y imprima la jointure

de ses doigts à une profondeur d'un demi pouce. On avait voulu qu'il laissât un souvenir typique de son passage dans cet endroit, et l'on écrivit son nom au-dessous de l'empreinte de son poing. Quinze ans après on l'y pouvait lire encore.

Un pauvre charretier, par des chemins démolis par la fonte des neiges, renverse son voyage de bois. Que faire ?..... Il n'a plus qu'à décharger le voyage, un voyage énorme entassé sur un grand "sleigh" double, de 5½ pieds de largeur et pesant au bas mot 6000 livres. DeLamarre, passant par hasard, aperçoit l'attelage en détresse et dans l'impossibilité de se tirer de ce mauvais pas. Il prend le "sleigh" avec sa charge, et remet le tout sur le chemin. Les témoins n'en pouvaient croire leurs yeux. Parmi eux se trouvaient MM. Victor Jean, de Chicoutimi, et Pitre Racine, du Lac Bouchette.

ple, de la forêt, sur son épaule, un arbre entier et de bonne taille. Un grand "sleigh", qu'il conduisait un jour, chargé d'une trentaine de billots de bois vert, de treize pieds de longueur, s'accroche dans une souche en descendant une côte. Impossible au cheval de reculer ni d'avancer; il ne reste donc qu'à décharger les billots pour remettre le grand "sleigh" sur le chemin. Oui, il en est ainsi pour le commun des mortels, mais il y a autre chose à faire quand on a des muscles et qu'on s'appelle Victor DeLamarre: c'est de durcir la neige sous ses pieds, de prendre le grand "sleigh" avec toute la charge pour en passer le membre et les limons par-dessus la souche, puis de remettre le tout sur le chemin pour continuer sa route. C'est ce que notre Samson fit ce jour-là et fait encore à l'occasion.

A propos de grand "sleigh", certain hiver, qu'il avait établi un campement pour couper du bois sur le bord d'un grand chemin où les bûcherons des compagnies de Pulpe, de Chicoutimi et de Grand'Mère, ve-

nant de paroisses éloignées, devaient passer. DeLamarre, pour se gausser de ces jeunes gens, ne manquait pas le soir d'accrocher son grand "sleigh" à un arbre, à quatre ou cinq pieds du sol. Il épatait ainsi ceux qui ne connaissaient sa force que par ouï-dire, quitte à passer pour Croquemitaine en personne.

CHAPITRE IV

Un hercule désabusé. — Une pièce d'estacade. — Il assomme un orignal d'un coup de bâton. — La vache est à l'eau ! — Il distribue des souvenirs.

Un bûcheron avait la réputation de posséder une force musculaire prodigieuse. Certaines gens même prétendaient qu'il ne le cédait en rien à notre athlète. DeLamarre loue ses services pour l'hiver dans l'espoir de s'assurer si ce que l'on disait de cet homme était bien réel. Voilà nos deux hommes partis ensemble avec quelques autres pour se rendre à leur campement, dans un traîneau chargé de lourds bagages. Aussitôt arrivé, Victor DeLamarre arrête son cheval à une trentaine de pieds du campement, et se met en frais de décharger sa voiture. Il prend ses colis l'un après l'autre, et les lance, au bout de ses bras, à la porte du campement, comme s'ils avaient été des sacs de plume, puis il s'éloigne. Son compagnon resté seul se met en frais de rentrer les colis.

Il se voit obligé de déployer toute sa force pour soulever les plus légers de terre, et se déclare impuissant à traîner le plus gros, priant DeLamarre de le rendre lui-même à l'intérieur du campement. C'en fut assez pour convaincre le brave bûcheron qu'il avait encore des croûtes à manger avant d'égaliser son patron, dont il devint un des plus ardents admirateurs. Ce bûcheron est M. Pitre Racine, du Lac Bouchette, qui s'amuse encore beaucoup à raconter son aventure, dont furent aussi témoins plusieurs autres bûcherons, en particulier M. Johnny Tremblay et M. Milliard.

Un jour, on eut la curiosité de mesurer une pièce d'épinette verte, que Victor DeLamarre avait, au cours de son travail, levée à la hauteur de sa poitrine et tournée bout pour bout. Elle mesurait 34 pieds de longueur, 22 pouces de diamètre au gros bout, et 11 pouces au petit bout. C'est incroyable. Pourtant ce fait est raconté non seulement par des témoins oculaires, mais par

celui qui mesura lui-même la pièce, M. J. Gagnon, ci-dessus nommé.

Voici un trait qui montre quelle confiance instinctive en soi-même assure à Victor DeLamarre la force irrésistible dont il est doué, et quelle intrépidité il montre dans des circonstances où les autres hommes avouent instinctivement aussi leur impuissance.

Dans les limites forestières de la **Belgo Pulp Co.**, qui s'étendent jusque près de la Tuque, une escouade d'une douzaine d'hommes, dont faisait partie Victor DeLamarre, descendait le long de la rivière Bostonnais, lorsque tout à coup un superbe orignal, le roi de nos forêts, se précipite dans une course furibonde à sa rencontre. Au cri de sauve qui peut ! l'escouade se disperse de tous côtés, comme l'inspirent la prudence et l'instinct de la conservation à qui se trouve sans arme sur le chemin du géant de nos bois. Mais DeLamarre n'a jamais connu la peur ; il attend de pied ferme l'animal furieux, et saisit vivement un énorme gourdin qu'il trouve heureusement à sa portée, tandis que

l'original, dont les chasseurs redoutent tant les coups de pieds de devant, fonce sur lui ; mais dès qu'il est à portée de son bâton, l'intrépide athlète lui en assène sur la tempe un formidable coup ; le gourdin vole en éclats, mais l'original tombe assommé. L'instant d'après, revenu à lui l'animal tente de se relever, mais son vainqueur a bondi sur lui et malgré les efforts que celui-ci, furieux, fait pour se dégager, en frappant à droite et à gauche de ses pieds redoutables, l'athlète le maintient à terre jusqu'à ce qu'un de ses compagnons vienne l'aider à achever sa victoire. L'escouade réunie autour du vaincu acclame le vainqueur. On dit même qu'un contremaître d'un poste plus éloigné donna congé à ses hommes pour leur permettre d'aller voir cet original qui n'avait jamais rêvé sans doute d'un tel destin.

Cet exploit augmenta la popularité du jeune Victor DeLamarre parmi tous les bûcherons, employés à cette époque, à la "drave" de la rivière Bostonnaï. Parmi eux, il y en avait plusieurs qui certes n'avaient pas "froid aux yeux".

DeLamarre se trouvait par hasard sur un chaland de larges dimensions, aménagé pour le transport des bûcherons avec leurs bagages et leurs animaux, sur le Lac des Commissaires. Le capitaine de cette embarcation était M. Arthur Girard, et elle portait en outre MM. Joseph Tremblay, Pitre Racine, du Lac Bouchette, et une cinquantaine d'autres personnes qui furent les témoins émerveillés d'un tour de force absolument inconnu des "hommes forts" de salon, et de la Société Protectrice des animaux.

Une belle vache, pesant au moins 600 livres, avait été entretenue bien grasse tout l'hiver, afin de fournir en abondance du lait à la famille d'un bûcheron. On lui avait donné place dans le chaland. Ennuyée sans doute d'une navigation monotone et trop lente, la fringante bovidée saute tout à coup par-dessus bord, au grand risque de payer de sa vie son escapade. Grand émoi dans le chaland :

"La vache est à l'eau !".....

Il fallait la retirer de là sans tarder. Les bords du chaland avaient 4 pieds de hauteur

au-dessus de l'eau. On avisait sur la manière de s'y prendre, et la pauvre bête commençait à trouver les délibérations fort longues. DeLamarre la saisit par les cornes :

“Approchez une presse de foin, dit-il.”

Il monte sur cet escabeau improvisé, où il se trouve en bonne position, puis dans un effort surhumain, tenant la vache par les cornes, d'un seul coup il l'enlève de l'eau et, avec le geste du faucheur, lui fait décrire dans l'air un demi-cercle au bout de ses bras, et sans qu'elle touche au bord du vaisseau, la ramène debout sur ses pieds dans le chaland. La vache n'avait eu que la peine de se bien tenir le cou sur les épaules, et parut fort heureuse de se retrouver sur un terrain solide. De tout le reste du voyage, elle ne manifesta plus le désir de prendre de bain froid. Nous avons donné ci-dessus les noms de quelques-uns des témoins de ce sauvetage, afin que les incrédules puissent les consulter à loisir.

Cependant avant de se séparer, réunis une dernière fois autour de celui dont ils

admettaient tous l'incontestable supériorité au point de vue de la force musculaire, et dont ils étaient fiers de se dire les amis, les bûcherons le prièrent de leur laisser un souvenir de sa force. Comme il n'y avait là aucun poids lourd à lever, le jeune Samson prit des sous qu'on lui tendait, en plia trois coup sur coup entre ses doigts et les remit à leurs propriétaires. Il dut s'arrêter là..... de tous côtés on lui tendait des pièces de monnaie pour les faire plier, et comme la chair des doigts se meurtrit sous la pression énorme qu'il faut déployer pour briser le métal, l'opération devient très douloureuse lorsqu'elle se répète plusieurs fois de suite. Plusieurs de ces bûcherons venaient de différents endroits de la Province en dehors des comtés du Lac St-Jean et de Chicoutimi. Ils répandirent au loin la renommée du jeune athlète.

CHAPITRE V

Premier séjour à Montréal. — Sa valise à main. — Appareils forains pour mesurer la force. — DeLamarre demande son admission dans la force constabulaire de Montréal; il n'a pas la taille réglementaire. — A la recherche d'hommes forts. — Ottawa. — Dans les chantiers. — Baril de lard. — Une lutte.

Victor DeLamarre comprit bientôt, et ses amis le lui répétaient, qu'il était opportun, pour l'honneur de la race canadienne, qu'il parût sur un plus grand théâtre. Il se rendit donc à Montréal et s'y fixa pour quelques années, afin de pouvoir s'initier au sport, se mettre en rapport avec les hommes forts, se rendre compte de leurs méthodes, et quelque jour, révéler selon les conseils de ses admirateurs la force incomparable dont il était doué.

Afin de continuer son entraînement, il lui fallait s'employer à des travaux manuels; il se fit donc charpentier et se procura de

tous les outils requis pour l'exercice de son nouveau métier. Là, de temps en temps, il jetait, par un tour de force inattendu, ses compagnons dans la stupéfaction.

Un bon matin, il constata avec regret qu'on lui avait volé toute sa collection d'outils. Alors il résolut de s'en procurer de plus beaux et de les tenir à l'épreuve des voleurs. Il se fit donc une boîte bien solide, en forme de valise à main de grande dimension, pouvant contenir tous ses outils; il la munit d'une serrure et de fortes poignées et l'appela son "satchel". Grâce à cette invention, il emportait ses outils avec lui le matin, le midi et le soir. Il en profita pour se faire de la réclame. Ce "satchel" qui ne différait guère, en apparence, des autres valises et que Victor DeLamarre déposait un peu partout, dans les endroits où il passait, sur les tramways, ou dans les couloirs, intriguait les gens, et les surprenait lorsqu'ils voulaient le déplacer : il pesait au moins 200 livres. Il arrivait souvent qu'un conducteur de tramway, après avoir maugréé contre le "satchel" et essayé vainement de

le changer de place, venait humblement prier le propriétaire d'en prendre soin, et cela au grand amusement des passagers du tramway.

La stupéfaction était générale lorsqu'on voyait l'étrange voyageur, arrivé à destination, saisir son "satchel", prestement sauter du tramway comme s'il avait eu à la main une sacoche ordinaire, et disparaître à grands pas dans la foule.

Les premiers jours, les habitués se demandaient quel pouvait être cet original qui s'amusait à porter de semblables fardeaux. On apprit son nom et, d'autres exploits aidant, sa réputation s'étendit, à Montréal, dans les cercles que la force physique intéressait.

Les appareils, installés sur les places publiques, où les passants peuvent éprouver leur force, ne résistaient pas à son effort. Quand il s'y essayait, il lui fallait ménager ses forces, car il leur arrachait facilement les entrailles, au grand détriment des propriétaires.

Il n'avait que vingt ans alors et sa taille n'était que de 5 pieds et 8 pouces, trop peu élevée par conséquent pour qu'il fût admis dans la police de Montréal où il avait demandé son entrée, et où la taille exigée était de 6 pieds. Alors le jeune athlète résolut de faire un voyage en Ontario, dans l'intention d'y visiter un de ses frères, doué lui aussi d'une grande force, et de s'assurer s'il y rencontrerait de véritables hommes forts.

A Ottawa, témoin fortuit d'une bagarre où des malfaiteurs sont en train de dépouiller un pauvre diable de son argent, il les arrache à leur besogne si énergiquement et si prestement qu'ils prennent la fuite laissant leur victime en liberté.

Il employa l'hiver 1920 à voyager d'un campement à l'autre, dans les chantiers d'Ontario, ne séjournant dans le même campement que le temps qu'il lui fallait pour y connaître les hommes forts et s'y faire connaître lui-même le cas échéant.

Un soir, une soixantaine de bûcherons

causent, comme il arrive souvent chez ces gens-là, de force musculaire. Ils en viennent naturellement à parler du traditionnel baril de lard. Quelques bûcherons prétendent avoir chargé sur leur dos un de ces barils; d'autres, en avoir vu charger. DeLamarre était à causer avec le contremaître, sans se mêler à la conversation générale ; mais en entendant dire que quelqu'un dans l'assemblée peut exécuter ce tour de force, il se lève, tire de sa poche \$50.00 piastres et les dépose sur la table.

“Voici, dit-il, \$50.00 piastres pour celui d'entre vous qui chargera sur son dos un baril de lard (296 livres)”.

Il se fait un grand silence.....

“Peut-être \$50.00 ne suffisent-elles pas?... en voici encore \$50.00. Ainsi donc \$100.00 piastres à celui qui chargera franchement le baril. Ne vous étonnez point; rencontrer un homme qui accomplit cet exploit, me vaut à moi \$100.00 piastres.”

Les bûcherons se regardent les uns les autres, étonnés, et restent silencieux. Aucun

d'eux ne bouge, et les \$100.00 piastres — une jolie somme — demeurent sur la table.

“Pas nécessaire de déposer d'argent pour couvrir ce pari ; il suffit d'accomplir le tour”, ajoute DeLamarre.

Nouveau silence, et personne ne bouge encore.... le silence se prolonge.....

“Voilà qui s'appelle parler franc”, déclare le contremaître. Allons, les enfants, il ne faut pas laisser partir ces cent piastres ; Johnny !.... Tom !.... Freddy ! allez-y”.

Personne ne se lève. Les cent piastres restent sur la table, et voilà que le silence tourne en un certain malaise. Un des bûcherons risque, en s'adressant à DeLamarre :

“Vous le chargez peut-être le baril de lard, vous, monsieur ?.....

—Oui, mais j'ai ma façon à moi, de l'équilibrer.”

Alors le contremaître :

“Montrez-leur donc comment vous le chargez.

—Certainement et gratuitement. Dans ce cas, je me permettrai de remettre d'abord

mes \$100.00 piastres dans ma poche.....
Avez-vous des boîtes de haches intactes, ici?

—Oui, oui.

—Apportez-en deux avec le baril, lequel vous pouvez toujours rouler jusqu'ici, et faites-moi le plaisir d'en attacher, bien solidement avec de la broche, une à chaque bout du baril afin de le bien équilibrer."

Or, ces caisses de haches pèsent plus de 50 livres chacune. C'était donc ajouter plus de 100 livres au poids de 300 livres et former le total de 400 livres. Fort intéressée, l'assistance écarquillait les yeux. L'opération de cette étrange équilibration finie, l'athlète prend le baril entre ses bras, le met facilement sur son épaule, puis le redescend lentement à terre. Inutile de dire que l'assistance, cette fois, rompit le silence, et par des cris et des acclamations.

DeLamarre voyageait avec deux de ses amis de Montréal, M. Smith et M. Grondin, lesquels aiment à raconter par le détail ce fait et certains autres épisodes de ce voyage fort intéressant pour eux. Nous tenons de M. Smith ce que nous venons de raconter,

ainsi que le fait suivant qui n'est pas moins typique.

Les campements d'Ontario sont ordinairement construits pour loger plus de cent hommes, et parmi ces hommes, venus de nombreux endroits souvent fort éloignés, il s'en trouve de tous les tempéraments et de tous les caractères. Nos trois voyageurs étaient arrivés, depuis quelques jours, dans un de ces campements, et on ne les y connaissait encore que comme nouveaux venus. Or, il arriva que le cuisinier, de fort mauvaise humeur ce jour-là, révéla la cause de sa colère à l'ami de DeLamarre, M. Smith. Le pauvre cuisinier se plaignait amèrement des mauvais traitements qu'il recevait souvent de la part d'un certain bûcheron, doué d'une grande force, habile à la lutte et aux coups de poing, et redoutable surtout à cause de son caractère emporté qui le faisait sortir de ses gonds à propos de tout et à propos de rien. Alors, il cognait comme un sourd sur le premier qu'il rencontrait. Quelques bûcherons s'étaient d'abord raidis con-

tre ses brutalités, mais ils avaient été malmenés, et l'un d'eux avait même eu un bras de démis. Le fier-à-bras était jusque-là le maître incontesté, et régnait en tyran sur toute la troupe. On le redoutait comme un fléau.

—Si nous trouvions quelqu'un pour lui donner la correction qu'il mérite, disait le cuisinier, tout le monde serait content ici. —Il est tout trouvé, répondit M. Smith, mon compagnon de voyage est l'homme qu'il vous faut; il suffit de lui en fournir l'occasion.

—Vraiment ?

—Comme je vous le dis ; il n'y a pas un homme qui tienne devant lui ; seulement, il ne voudra pas se battre.

—Notre bourreau est un lutteur terrible ; il se vante de n'avoir jamais rencontré d'adversaire digne de lui.

—Vous n'avez qu'à organiser un match. Je n'en parlerai pas d'avance à mon compagnon, mais je sais qu'il ne recule jamais.

—Et vous êtes sûr qu'il réduira notre forban ?

—Absolument sûr; ce ne sera pas long”.

L'arrivée des bûcherons interrompit le dialogue, et le cuisinier retourna à ses chaudrons.

Après le souper, grâce à la loquacité du cuisinier, il ne fut bientôt plus question que de lutte dans le campement, et les deux concurrents désignés étaient le fier-à-bras redouté et DeLamarre. Celui-ci, qui n'avait pas été prévenu, et ne comprenait rien à toute cette affaire, refusa net d'abord, affirmant qu'il ne connaissait pas la lutte. Tous les hommes présents insistèrent fortement, désireux d'assister à une séance qui promettait d'être intéressante pour eux. DeLamarre persista dans son refus jusqu'au point où son adversaire se mit de la partie et insista lui aussi sur un ton quelque peu protecteur, pensant sans doute que c'était par peur que DeLamarre refusait. C'en fut assez pour déterminer celui-ci.

“Puisque vous le voulez tous, allons-y”, dit-il.

Le lutteur se dévêta pour la lutte et insiste pour que DeLamarre enlève, lui aussi, sa

camisole.

“On pourrait la déchirer, dit-il.

—Vous ne la déchirez point; au reste elle est payée, risposta DeLamarre sur un ton qui n'admettait pas de réplique et qui montrait qu'il était assez ennuyé de l'alternative dans laquelle il avait été placé sans avoir été prévenu. Je ne tiens pas à lutter sans matelas, ajoute-t-il.....

—Qu'à cela ne tienne, répond-on de toute part; il y a des couvertures dans les lits”.

Et aussitôt une quarantaine de couvertures s'étendent sur le plancher.

Voilà nos deux lutteurs en présence.

“Luttons-nous au genre gréco-romain ou au genre libre, demande le lutteur moins rassuré ?

—Peu m'importe, fait DeLamarre ; au reste quand je manquerai au gréco-romain, vous n'aurez qu'à me le dire.”

DeLamarre, voulant d'abord s'assurer de la force de son adversaire, se tient sur la défensive; mais dès que la main droite du lutteur se pose sur lui, il la saisit au poignet et la serre dans sa main de fer. Aussitôt,

comme pris dans un piège, l'adversaire fait tous ses efforts pour se dégager. Il en est de même de la gauche lorsqu'elle s'approche, et le rodомont commence à s'apercevoir que la partie sera plus chaude qu'il ne s'y attendait. Quant à DeLamarre, cette première expérience le rassure pleinement; il n'a plus rien à craindre de cet adversaire. Alors commencent les prises, dont DeLamarre profite pour se rendre compte de l'habileté de son adversaire et pratiquer la lutte à son aise. Avec sa force herculéenne et son endurance, il est à peu près impossible à un homme fort ordinaire, de lui coller les deux épaules au matelas. Un moment le lutteur croit y parvenir, après y avoir travaillé longtemps. Mais à ce moment même DeLamarre envoie pirouetter son homme à une dizaine de pieds, à la grande satisfaction de l'auditoire qui ne ménage pas ses bruyantes acclamations.

“Maintenant, dit notre Samson, ça va être autre chose”.

La salle où se passait cette scène était bordée de trois rangées de cou-

chettes superposées et fixées aux murs, comme on les fait dans ces sortes de constructions. C'est dans ces lits qu'on avait été, il y a un instant, cueillir ces couvertures dont le plancher a été recouvert en guise de matelas. L'assistance se passionnait de plus en plus, mais toutes les sympathies allaient à DeLamarre qui, fièrement campé, attendait avec assurance son adversaire. Tandis que celui-ci s'agite devant lui, la tête penchée en avant, dans l'espoir de le surprendre, DeLamarre lui saisit la tête entre ses deux mains, l'enlève de terre comme un fétu, le fait tournoyer et le lance fort adroitement dans une des couchettes supérieures où il entre horizontalement, sans toucher ni au plafond ni au bois du lit.

“Est-ce du gréco-romain, cela? demande DeLamarre à son adversaire, qui ne bouge plus.”

On comprend l'explosion de bravos, de rires et de cris qui s'éleva de l'assistance.

Le groupe des Polonais logés dans une sorte de “jubé” de cet édifice se tordaient de rire et hurlaient d'aise.

“Mais vous allez redescendre n'est-ce pas? ajouta DeLamarre, en s'adressant à son antagoniste.”

Il l'attendit, puis lorsque celui-ci descendit du lit en se suspendant par les mains, il fut facile à DeLamarre de le prendre d'une seule main et de lui coller les épaules au plancher.

L'enthousiasme de l'assistance tournait au délire.

“Encore une prise et ce sera fini, dit DeLamarre; cette fois-ci ce ne sera pas long.”

Aussitôt, il saisit son adversaire, en lui prenant le cou entre ses doigts, le serre comme dans un étau, lui prend les jambes de sa main gauche, le plie en deux et lui met doucement les épaules à terre.

“Encore un petit coup de gréco-romain, clame l'assistance”.

Le vaincu se relève et avoue loyalement sa défaite.

On dit que dans la suite il cessa ses fanfaronnades et vécut en paix avec ses compagnons. Sa morgue avait été brisée. Gran-

de fut la satisfaction du cuisinier, tout fier d'avoir trouvé le secret de faire remettre son ennemi au niveau des autres. Le lutteur aimait même à reconnaître DeLamarre comme son maître. Pendant les quelques semaines que notre athlète passa dans ce milieu, ils se traitèrent mutuellement comme deux vrais amis.

Le contremaître, qui assistait à la lutte, accorda, séance tenante, une promotion à DeLamarre. Il le mit à la tête des Polonais qui l'avaient si bruyamment applaudi, et parmi lesquels il était devenu extrêmement populaire.

Mais cette nouvelle position ne le retint pas longtemps, car au bout de quelques semaines il s'en revint à Montréal.

CHAPITRE VI

DeLamarre est admis dans la police. — Un lieutenant le met à l'épreuve. — Euchre ! — Il supporte une auto pendant qu'on la répare. — Il arrête des chevaux qui ont pris l'épouvante. — Une grève terminée aimablement.

Pendant son absence sa réputation s'était répandue à Montréal, ce qui lui valut son admission dans la force constabulaire de la métropole. Il pouvait plus à loisir, dans cette nouvelle situation, se livrer à ses exercices favoris. Il n'avait pas encore la taille réglementaire pour y être admis, mais vu sa force extraordinaire, on fit une exception en sa faveur.

Il ne pesait que 154 livres et sa taille ne dépassait pas 5 pieds et 8 pouces. Ses camarades de la police avaient douté qu'il pût accomplir les arrestations difficiles qui se présentent souvent dans une ville comme Montréal.

Ils furent bientôt détrompés, et l'on ne tarda pas à constater que DeLamarre faisait de bonne et sûre besogne. Les perturbateurs de l'ordre public, quelles que fussent leur taille et leur force, ne manquaient jamais le "violon" quand ils tombaient entre ses mains; mais voici quelques faits. Nous les tenons de témoins oculaires.

Son lieutenant d'alors le mit à l'épreuve. Il se déguisa en malfaiteur et fit mine de dérober certain objet laissé à la porte d'une maison, placée sous la surveillance du nouveau constable. Mal lui en prit, car DeLamarre bondit sur lui, lui mit la main au collet et, malgré sa stature colossale de 6 pieds 4 pouces, l'emmenait de force au poste de police. Le lieutenant déclina son nom, son titre, mais cela ne suffit pas; ce n'est que sur un ordre formel que DeLamarre le relâcha, en le priant d'avoir plus de confiance en lui à l'avenir. Lorsque le constable entra au poste après son quart, le lieutenant avertit tous les constables présents de ne pas déranger DeLamarre quand il était en de-

voir; s'ils ne voulaient pas être conduits au "violon".

Quelques autres faits vinrent encore mettre sa force en évidence. Un jour faisant une partie de "Euchre" avec trois de ses compagnons de la station de police où il était cantonné, dans un mouvement d'enthousiasme, il abat son jeu en criant: Euchre! et du coup il casse une planche de la table en bois franc sur laquelle on jouait. La nouvelle de ce coup de poing se répandit dans la police. On se refusait à croire pareille chose; car ces tables, qui sont les mêmes dans tous les postes de police, sont construites à toute épreuve. Un coup de massue eût à peine pu produire l'effet de ce coup de poing. Un très grand nombre de constables des autres postes vinrent s'assurer par eux-mêmes de la vérité du fait et durent se rendre à l'évidence.



Dans la Police de Montréal

De faction sur la rue St-Hubert, il constate qu'une automobile en panne y gêne la circulation. Averti de laisser la rue libre, le chauffeur répond :

“Une roue de ma voiture fait défaut. Il me faudrait un cric pour la soutenir pendant que j'ôterai cette roue afin d'y remplacer la pièce cassée, et je n'ai point de cric.

—J'en ai un moi, repart le constable ; mettez-vous à l'oeuvre.”

Ce disant, au grand ébahissement du chauffeur et des passants, il prend l'automobile par l'arrière, la soulève et la soutient pendant que le chauffeur retire la roue avariée, et y remplace la pièce défectueuse. Etonné autant que reconnaissant, le chauffeur monte dans sa voiture et repart, non sans se retourner plusieurs fois afin de bien voir le constable étrange qui lui a rendu ce “léger” service. Cette voiture était une automobile à neuf places et pesait environ 5000 livres, disent les témoins.

Un autre prouesse contribua davantage encore à le signaler à l'attention du public.

Sous le titre : **Un constable qui accomplit un bel exploit**, "La Presse" de Montréal publiait ce qui suit en août 1913 : "Les citoyens qui passaient, un peu après midi, dans la rue St-Hubert, près de la rue Sherbrooke, ont été les témoins d'un exploit peu ordinaire de la part du constable DeLamarre du Poste No 3. Deux chevaux attelés, de la "Ice Manufacturing Company", avaient pris le mors aux dents, dans le nord de la rue St-Hubert, et ils venaient de s'engager dans la côte de la même rue, lorsque DeLamarre saute à la bride de l'un des animaux furieux, lancés à toute vitesse. La lutte entre l'homme et les chevaux fut terrible. L'agent fut traîné sur une longue distance, mais il ne lâcha pas prise. Il a, nous dit-on sauvé la vie à plusieurs journaliers, qui travaillaient dans la rue et qui n'avaient pas vu le danger lorsque DeLamarre les en avertit."

A quelque temps de là, 200 italiens, qui travaillaient à la réparation de la voie du tramway, sur la rue Ste-Catherine Est, s'é-

taient mis en grève. On appela DeLamarre au poste No 2, afin d'aider à maintenir l'ordre parmi les grévistes. Il se rend au milieu d'eux, s'enquiert de leurs griefs, les exhorte amicalement à reprendre l'ouvrage, puis comme il y avait là deux rails neufs (35 pieds de longueur) destinés à la réparation de la voie, et que ces rails nuisaient à la circulation, il les prend tous les deux à la fois par le milieu, et les place tranquillement sur le rebord de la chaussée :

“Travaillez donc, travaillez donc, leur dit-il.”

Les grévistes enthousiasmés de ce tour de force inattendu pour lequel il n'aurait pas fallu moins de quinze d'entre eux, l'entourent et le félicitent chaleureusement. Le lendemain ils reprenaient paisiblement leur ouvrage. L'épisode des rails les avait distraits de leur mécontentement.

CHAPITRE VII

Entraînement dans la police. — DeLamarre songe toujours à établir un nouveau record mondial. — Louis Cyr et son record. — Le dévissé. — La structure musculaire de DeLamarre justifie ses aspirations.

Les exercices physiques et militaires en usage chez les constables montréalais, n'étaient pas pour nuire au développement de l'incomparable structure musculaire de DeLamarre. Il y excellait. Les succès qu'il remportait dans tous les genres d'exercices étaient pour lui un encouragement à poursuivre le but vers lequel il tendait : établir un nouveau record mondial à l'épreuve de tous les hommes forts. Contrairement à la coutume des athlètes ordinaires, il ne prit pas d'entraîneur et se fit fabriquer lui-même les poids dont il avait besoin et qu'il ne pouvait trouver chez les vendeurs ordinaires de ces rudes "jouets". Il en était un qu'il avait mis à une pesanteur de plus 300 livres et

avec lequel il aimait particulièrement à s'exercer au dévissé.



Début dans l'entraînement

Louis Cyr avait, à l'Aquarium de Londres, élevé le record du dévissé en poussant en trois temps, au bout de son bras, un haltere de $273\frac{1}{4}$ livres, dépassant d'une ving-

taine de livres, dit-on, le record mondial. Pesant lui-même 365 livres, sa propre pesanteur contrebalançait celle de l'haltère qu'il dévissait et lui conservait une avance de près de cent livres pour maintenir le poids dans l'équilibre voulu. On dit que, de tout temps, on a considéré comme très fort pour un homme le fait de lever d'une seule main, au bout de son bras, un poids égal à sa propre pesanteur. On sait que le dévissé consiste à élever un poids lourd à son épaule et de là à le pousser au bout du bras. Or l'équilibre dans lequel il faut maintenir ce poids est chose d'autant plus difficile que la différence entre la pesanteur de l'athlète et celle du poids à dévisser est plus grande. Ainsi pour atteindre et garder cet équilibre en donnant le maximum de sa force, on comprend qu'un athlète moins pesant que son haltère doit avoir un système musculaire parfait et un complet développement physique.

Le dévissé constitue l'une des meilleures épreuves de la force physique; car ce genre de sport n'admet aucun de ces trucs qui di-

minuent l'effort en augmentant l'effet sur le public, comme il arrive en certains autres tours de force en vogue.

Pour lever des poids sur le dos, par exemple, les athlètes ont des tables fabriquées de façon spéciale et ajustées expressément à leur taille; pour s'appuyer les mains, ils se servent d'un banc d'une hauteur fixée après de minutieuses expériences et de points de repère bien établis pour trouver le centre de gravité de la table. Nous ne parlons pas des ressorts, des câbles secrets ou d'autres trucs dont se servent les vulgaires bateleurs.

Le sport de l'haltère est moins compliqué et plus franc. Il met l'athlète seul, sans autre ressource que ses muscles, en présence du poids à lever, et si la pesanteur de l'haltère est bien établie, au moyen d'une balance fidèle, on peut mesurer, d'une manière exacte, la force déployée dans l'opération.

Victor DeLamarre, si bien doué physiquement, n'a pas eu tort de penser qu'il pouvait, sans déroger à la dignité humaine, s'a-

bandonner à l'ambition de développer sa force musculaire naturelle. C'est surtout en assistant à une de ces exhibitions que l'on peut se rendre compte de la perfection de sa structure musculaire. Nous y reviendrons. Pour le moment, voici comment un écrivain de grande réputation, après une exhibition de développement musculaire donnée par DeLamarre, rendait compte de ses impressions : “Un sculpteur comme Michel-Ange, ou un peintre comme Raphaël, aurait été aux anges de ce spectacle, car Victor DeLamarre qui a la mine d'un homme ordinaire, et plutôt petit avec ses vêtements, apparaît comme un athlète aux formes parfaites lorsqu'il est nu. Rien de plus intéressant que de le voir faire saillir, les uns après les autres, les muscles du torse et des bras qui ondulent sous sa peau sans qu'aucune masse de graisse vienne masquer leur contraction. C'est la force humaine dans toute sa beauté.”

CHAPITRE VIII

DeLamarre exécute un dévissé inouï dans les annales du sport.—Commentaires des journaux. — “La Presse”. — “La Patrie”. — “Le Devoir”. — Affidavit. — Extrait du “Herald”. — Du “Star”.—Grand émoi dans le monde sportif de la métropole et de tout le Canada. — DeLamarre est le lion du jour. — Dans les clubs. — Fêté comme un héros.

Ce fut le 2 avril 1914, au théâtre Arcade, que Victor DeLamarre établit son record par un tour de force absolument inconnu dans les annales du sport.

Il dévissa ce soir-là, un haltère du poids phénoménal de 309½ livres. Cet exploit eut, dans la presse montréalaise, un retentissement extraordinaire. Tous les grands journaux de la métropole, anglais comme français, avec manchette enthousiaste et sensationnelle, racontèrent le fait et publièrent la photographie du jeune athlète, qu'ils proclamèrent un nouveau Samson. D'un seul

coup, il avait établi quatre nouveaux records.

1o En levant au bout de son bras, d'une seule main, le poids le plus lourd qui eût jamais été levé par un homme: $36\frac{1}{2}$ livres de plus que le record mondial connu.

2o En levant d'une seule main, au bout du bras, un haltère pesant plus de deux fois sa propre pesanteur: il ne pesait que 154 livres, et son haltère, $309\frac{1}{2}$ livres.

3o En épaulant en deux temps, pour le dévisser, le poids le plus lourd qui eût été levé de cette façon.

4o En déclassant, lui poids moyen, tous les athlètes poids-lourd du monde.

De crainte que l'on mît en doute la réalité de son exploit, il avait pris des précautions très sages, afin de donner toutes les garanties possibles au public.

L'énorme haltère fut placé sur la scène et y resta un bon quart d'heure avant la performance, sujet à l'examen du public. Une balance vérifiée officiellement, en présence de l'auditoire par un inspecteur fédéral des poids et mesures, servit à peser, séance te-

nante, le formidable poids, et ce n'est qu'après toutes ces formalités que le courageux athlète se mit en frais d'accomplir son prodigieux exploit, ne laissant aucune place au doute ou aux prétentions qui pourraient surgir de la part de ses rivaux.

Voici quelques extraits de journaux.

“La Presse” s'exprimait ainsi, dans son numéro du 4 avril, 1914. **Prodigieux tour de force d'un nouveau Samson canadien.— Le constable Victor DeLamarre, pesant 154 livres, fait un dévissé avec l'énorme poids de 309 livres.—Unique record dans les annales de l'athlétisme.**

“Le constable Victor DeLamarre, de cette ville, a exécuté jeudi soir, au théâtre Arcade, un exploit qui est non seulement un nouveau record, mais qui le classe parmi les hommes les plus forts du monde. DeLamarre, qui ne pèse que 154 livres, a fait un dévissé avec un haltère de 309 livres. Cet étonnant tour de force a été exécuté en présence de 1300 personnes. Le nouveau Samson a pris l'énorme poids d'une seule main, l'a élevé à la hanche, puis l'a envoyé à l'épaule. De là, il l'a lentement élevé au bout du bras pendant que la foule éclatait en applaudissements. Le public a été invité à aller vérifier la balance. Au nombre de ceux qui

ont été témoins du mémorable exploit, nous citerons le Notaire Marsan, P.-J. Godel, gérant du théâtre, Elphège Paquette, employé civil, Joseph Garneau, machiniste, le pharmacien Casgrain, Arthur Jolivet, courtier en immeubles, etc... Tout dernièrement DeLamarre, qui est membre du club de "La Presse", avait fait un dévissé avec un haltère de 296 livres, à une soirée de cette organisation, mais il s'est surpassé avant-hier. Le record de Louis Cyr, pour le dévissé, était, on se le rappelle, de 273 livres.

Comme DeLamarre ne pèse que 154 livres, il se trouve à avoir dévissé un haltère de plus de deux fois son poids. On conviendra que c'est là un fait unique dans les annales de l'athlétisme. Comme DeLamarre n'est âgé que de 24 ans et qu'il est bâti en hercule, on peut croire qu'il ira loin et qu'il se fera une renommée mondiale. Il se propose de faire une grande tournée à travers l'Amérique et le continent européen. Il n'y a aucun doute qu'il émerveillera les populations et qu'il saura prouver que les Canadiens sont toujours les premiers dans le domaine de la force.

"DeLamarre a 5 pieds et 8 pouces de hauteur et le développement de ses muscles est absolument merveilleux.

"Il fait partie du personnel du Poste No 21."

"La Patrie" ne fut pas moins enthousiaste. Voici ce qu'elle écrivait au-dessous du portrait, qu'elle publiait, du nouveau cham-

pion, sous le titre suivant : **“Qui abaissera ce record ?”**

“Le constable Victor DeLamarre, qui a établi, jeudi soir, un record au dévissé d'une seule main, est un tout jeune homme n'ayant que 25 ans. C'est au théâtre Arcade, en présence de 1300 personnes environ, que DeLamarre leva d'une seule main (la gauche) l'énorme haltère pesant 309 livres. L'athlète saisit d'abord l'haltère et le porta à son genou, puis à l'épaule. De là, il le monta au-dessus de sa tête et le maintint dans cette position durant au moins trois secondes. Ce tour de force est le plus extraordinaire encore accompli. Le constable DeLamarre ne pèse que 154 livres. Ont signé comme témoins officiels de cet exploit : MM. P.-J. Godel, A. Jolivet, E. Paquet, J. Garneau, R. Casgrain et P. Marsan, N.P.”

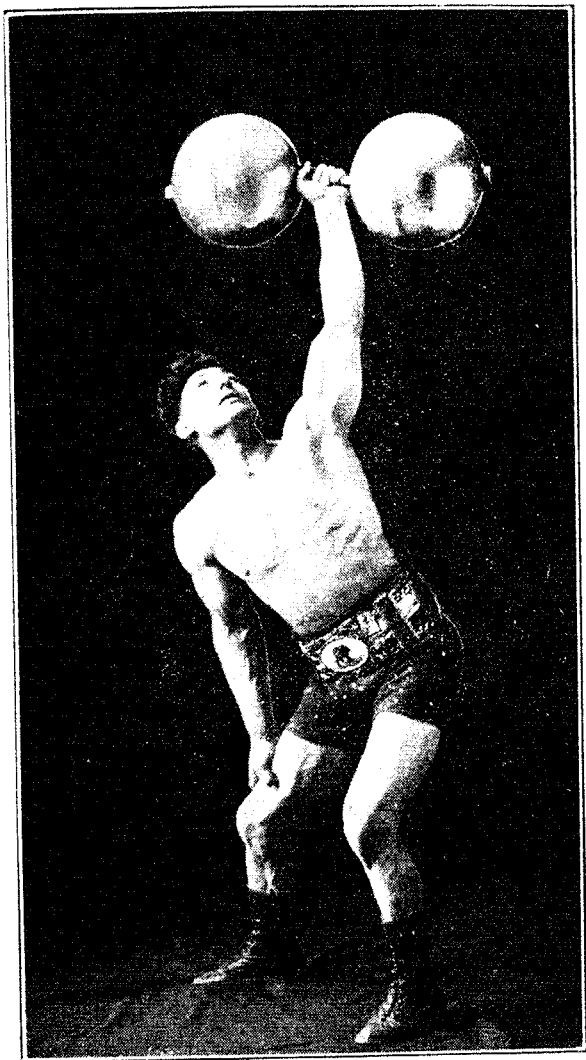
Voici à son tour un extrait du **“Devoir”** du 18 avril, 1914, sous le titre : **“Exploit digne d'éloges.”**

“M. Victor DeLamarre, constable, fait un dévissé avec un poids de 309 $\frac{1}{2}$ livres, établissant ainsi un nouveau record mondial. Le nouveau champion ne pèse que 154 livres. Un beau tour de force.”

“Nous avons eu l'avantage de recevoir à nos bureaux la visite de M. Victor DeLamarre, l'homme fort de

Montréal, qui vient de faire sensation dans le monde des haltères. M. DeLamarre était accompagné de M. J.-O. Normand, courtier en immeubles et sportsman bien connu.

“M. DeLamarre est très humble et aussi il parle très peu de l'exploit qu'il a accompli, le 2 avril, au théâtre Arcade, coin des rues Maisonneuve et Ste-Catherine, en présence de plus d'un millier de personnes. M. Victor DeLamarre, qui est constable au Poste 21, vient d'établir un record mondial pour le dévissé. Ce jeune homme de 24 ans, ne pesant que 154 livres, a dévissé l'énorme poids de 309½ livres d'une seule main et en deux temps. Voici comment il exécuta ce superbe tour de force. Le nouvel homme fort a pris le poids de 309½ livres d'une seule main, l'a élevé à la hanche, puis il l'a envoyé à l'épaule. De là, il l'a lentement élevé au bout du bras, brisant ainsi le record établi par Louis Cyr, qui était de 273¼ livres. M. DeLamarre a exécuté ce tour avec un poids court muni d'une poignée de 5 pouces de longueur. Voici d'ailleurs copie d'un affidavit assermenté, qui prouve que M. DeLamarre a bien exécuté ce tour de force que nous venons de mentionner.



Delamarre au dévissé

AFFIDAVIT

Montréal, 4 avril, 1914.

Nous soussignés, déclarons solennellement :

1o—Que M. Victor DeLamarre, de la cité de Montréal, constable, qui ne pèse que 154 livres, a fait jeudi soir, 2 avril courant, un dévissé avec un haltère de 309½ livres, établissant ainsi, en notre présence et en présence de à peu près 1500 personnes, un nouveau record.

2o—Que nous avons bien vérifié la balance servant à peser le dit haltère.

3o—Que nous avons vu le certificat constatant la qualité de la dite balance.

Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte concernant les serments extrajudiciaires.

Ont signé: P.-J. Godel, gérant du théâtre Arcade,
B.-J. Marsan, notaire,
Roméo Gasgrain, pharmacien,
Joseph Garneau, machiniste,
Arthur Jolivet, courtier en immeubles,
Elphège Paquette, employé civil.

Signé devant moi et déclaré, ce quatre avril, mil neuf cent quatorze, en la cité de Montréal.

(Signé) Ls.-Jos. Robillard, notaire.

“M. DeLamarre vient de se signaler de brillante façon et nous a assurés qu'il fera mieux encore avant

longtemps. Nous le lui souhaitons de tout coeur, et l'applaudirons le cas échéant de toutes nos forces.

Voici ce que publie le "Herald" du 2 mai, au bas d'une excellente gravure du champion :

"Victor DeLamarre, a Montreal policeman, claims to be the strongest man in America. At the Arcade Theatre the other night, he established a new world's dumb-bell record by hoisting a dumb-bell weighing 309½ pounds over his head with one hand. Most of the 1300 people in the house inspected the bell, which had a five-inch bar, and to prove that there was no fake about the matter, the bell was weighed on a Collins scale, type 6892, the certificate signed by six witnesses, and the whole accompanied by an official government certificate.

"The husky cop, who doesn't look unusually strong when attired in his street clothes, but who looks bigger and bigger as he strips down, is after the title of Wilfrid Cabana, of this city, usually acclaimed as the strongest man in Canada. DeLamarre offers, for a side bet, that if Cabana can, with two hands, lift over his head in two moves a dumb-bell weighing 309½ pounds, he will do the same with his single hand.

"He stipulates that the registering of the scale will have to be signed on the stage before weighing the dumb-bell, and the inspection of the scale will have to be done by a civil inspector of the registry bureau.

TRADUCTION

“Victor DeLamarre, constable de Montréal, revendique l'honneur d'être l'homme le plus fort de l'Amérique. Au théâtre Arcade, l'autre soir, il a établi un nouveau record mondial, en levant un haltère pesant 309½ livres au-dessus de sa tête, d'une seule main. La plupart des 1300 personnes présentes ont pu examiner l'haltère, dont la barre avait 5 pouces de longueur, et pour bien montrer qu'il n'y avait pas de fraude dans l'affaire, l'haltère fut pesé sur une balance Collins, du modèle 6892; l'attestation fut signée par six témoins, le tout est accompagné d'un certificat d'un officier du Gouvernement.

“Le redoutable champion, qui ne paraît pas extraordinairement fort dans sa tenue de rue, mais dont les proportions athlétiques se dessinent et s'accroissent de plus en plus à mesure qu'il se dépouille de ses habits, menace le titre de Wilfrid Cabana de cette ville, généralement connu comme l'homme le plus fort du Canada. DeLamarre s'engage, moyennant un enjeu convenable, si Cabana est capable de lever de ses deux mains, au-dessus de sa tête, en deux mouvements, un poids de 309½ livres, à lever lui-même le même poids d'une seule main.

“Il exige comme condition que l'enregistrement de la balance soit signé sur la scène avant de peser le poids à lever, et que la vérification de la balance soit faite par un inspecteur civil du bureau d'enregistrement.

Le “Star” donnait aussi le portrait en pied du “Strong Man”, “l’Homme Fort” et racontait à son tour, en termes élogieux son fameux exploit.

Inutile de multiplier ici les extraits de journaux. Qu’il suffise de dire qu’il y eut dans toute la presse de la métropole un concert d’éloges aussi unanime que spontané, fait d’étonnement et d’admiration. On remarque les expressions suivantes qui reviennent dans ces rapports de journaux au sujet de cet exploit et qui montrent bien la conviction, chez tous les reporters de sport de la métropole, que le dévissé exécuté par Victor DeLamarre éclipsait tout ce qui s’était fait avant lui dans ce genre de sport :

Samson canadien, Prodigious tour de force, Fait unique dans les annales de l’athlétisme, Développement musculaire absolument merveilleux, Tour de force le plus extraordinaire encore accompli, Un nouveau record mondial, Brisant le record de Louis Cyr, etc, etc.

Il est bon d’y attirer l’attention. Ces expressions proclament que Victor DeLamarre

s'est vraiment classé comme l'homme le plus fort que l'on ait rencontré depuis que le sport de l'haltère est connu. Or, l'haltère était en honneur chez les anciens, particulièrement chez les Grecs, il y a plus de trois mille ans. Quand même on n'aurait pas enregistré toutes les prouesses qui se sont accomplies depuis lors dans ce genre de sport, il n'est certainement pas banal d'y battre tous les records enregistrés jusqu'ici.

Les reporters de sport, de nos grands journaux surtout, sont au courant et très renseignés, et quand ils s'expriment unanimement et spontanément de cette façon, c'est qu'il y a matière à enthousiasme. Il est vrai que, pour de l'argent, la réclame peut gonfler certaines réputations; mais ici, il n'y avait pas un sou à gagner, et il est évident que la presse montréalaise ne voulait que rendre justice à ce jeune homme qui confirmait si crânement et relevait encore la réputation de force musculaire de la race canadienne-française. Qu'importe ce que peuvent en penser et dire certaines gens, brouillés sans doute avec la culture physi-

que; ceux qui ont vu un athlète aux prises avec de tels poids ne peuvent refuser d'admettre qu'il faut du courage et de la force d'âme, en même temps que de la force physique. Il faut du "coeur"; car de l'avis de plusieurs médecins sérieux, en levant d'une seule main de semblables fardeaux, un homme, quelque fort qu'il soit, risque sa vie ou au moins compromet sa santé. Kennedy s'évanouit plusieurs fois en levant de terre 1200 livres. On dit que Louis Cyr se fit une rupture lorsqu'il dévissa 273 $\frac{1}{4}$ livres et que plusieurs autres athlètes d'aujourd'hui sont un peu dans le même cas que notre champion d'autrefois, pour avoir trop entrepris.

Les amateurs et les leveurs professionnels de poids lourds de Montréal, ainsi que les professeurs de culture physique furent tout à fait déroutés par le coup de force inattendu accompli par DeLamarre. Ceux des leveurs de poids qui avaient jusque-là été considérés comme des champions, ou qui en avaient assumé le titre, se trouvèrent dans un complet désarroi, et plusieurs jeunes gens robustes qui suivaient des cours

athlétiques, dans l'espoir de s'illustrer quelque jour dans le sport de l'haltère, désertèrent classes et professeurs de culture physique, désespérant de jamais y faire figure qui vaille après un exploit comme celui-là. Victor DeLamarre avait vraiment gâté le métier et pour longtemps; 309½ livres au bout du bras, rien que d'y penser, c'était le cauchemar. Ce désarroi grandit encore quand, dans ses exhibitions de développement musculaire, il prouva que le système entier de ses muscles était simplement phénoménal ; qu'il était bâti absolument en hercule, construit spécialement pour donner le plus grand rendement possible de force humaine, et que, sans avoir eu de professeur, il possédait un développement physique parfait; en un mot qu'il était une **“merveille humaine”** comme le proclamait un illustre médecin, lequel ajoutait : “Je crois qu'il est impossible de rencontrer un autre homme dont le système musculaire soit aussi bien développé.”

Les journaux de langue anglaise, nous l'avons vu ci-dessus, se firent de leur côté

l'écho de l'admiration des sportsmen anglais de la métropole, et publièrent, sur le nouveau Samson, des articles enthousiastes. Invité par des clubs athlétiques anglais, De-Lamarre les émerveilla par ses tours de force et les ravit par ses exhibitions de développement musculaire. On le fêtait partout comme un héros. Son portrait parut dans presque tous les journaux montréalais, grands et petits, et fut affiché partout. Il fut "le lion du jour". Tout le monde voulait le voir; à tout instant, quand il passait sur la rue, on s'arrêtait et on se le montrait avec admiration en disant: "Tiens, le voilà, le champion du monde."

CHAPITRE IX

Attitude des hommes forts de Montréal. — Cabana et Decarie. — DeLamarre défie tous les hommes forts. — Il quitte la police de Montréal et retourne dans sa famille.

Plusieurs "hommes forts" se rendirent à l'évidence, ce qui était prudent et sage ; mais il y en eut d'autres qui ne s'avouèrent pas vaincus et voulurent au moins tenir leurs noms à l'affiche en faisant diversion **d'une** façon plus ou moins adroite ; mais ils n'avaient pas le choix des moyens. Le fait était public et ils ne tardèrent pas à apprendre que Victor DeLamarre avait pris ses précautions et qu'il était bien résolu de défendre son titre de champion que lui décernait spontanément et unanimement le public. MM. Wilfrid Cabana et Hector Decarie, bien connus dans le monde sportif, essayèrent donc d'atténuer le coup afin de conserver leur prestige. Ils affectèrent d'abord de se montrer sceptiques, et au lieu

de se déclarer prêts à rencontrer le nouveau champion, comme il eût été naturel de le faire, ils essayèrent de l'amener à recommencer son exploit sans avoir la peine de se compromettre eux-mêmes. Mais le truc était par trop naïf; il n'eût pas l'effet qu'ils attendaient. Leurs provocations et les réponses qu'elles reçurent ne servirent qu'à mettre en relief l'aveu implicite de leur impuissance à se mesurer avec lui sur ce terrain. La première réponse de DeLamarre à ces adversaires fut la publication de l'affidavit de son record que huit témoins, connus à Montréal comme des hommes d'une honorabilité parfaite, avaient signé le surlendemain de son exploit.

Sous l'effet de cette publicité aussi inattendue que spontanée les prétentions de MM. Cabana et Decarie se définissaient mieux.

M. Cabana dans une lettre en date du 27 avril 1914, se contenta d'insinuer nuageusement quelques doutes au sujet de l'affidavit cité plus haut et qu'il ne pouvait raisonnablement contester, puis il ajoutait : "Si le

fait est exact, je suis prêt à remettre à M. Victor DeLamarre le titre de "Champion" que je détiens depuis le 13 janvier 1913. Puis un peu plus loin : "Je me proposais de battre moi-même mon record et la maladie m'en a empêché : ce n'est cependant que partie remise. Je ne demande pas à M. Victor DeLamarre de lever 309 livres, je lui demande de faire ce que j'ai fait, et s'il le fait je suis prêt à appuyer mon défi".....

Voici l'exploit de M. Cabana : il avait poussé de son épaule au bout du bras, au-dessus de sa tête, d'une seule main, une barre à sphères pesant 281 livres, vérifiée par huit témoins. Il n'est pas fait mention de certificat de vérification de la balance. Ce tour de force avait été exécuté au Théâtre Français le 13 janvier 1913, devant une assistance de 4,000 personnes. 281 livres c'était un poids de $7\frac{3}{4}$ livres plus lourd que l'haltère de Louis Cyr ; mais on ne saurait accorder sans hésitation, la palme à M. Cabana, car il y a une grande différence entre prendre un poids court à terre pour le monter au bout du bras, et seulement lever, dit-

on, une barre à sphères d'environ 6 pieds de long pour la redresser et la charger sur son épaule, et de là la pousser au bout du bras. Encore aurait-il fallu prouver que, dans cette exhibition du Théâtre Français, la barre à sphères pesait bien les 281 livres. On sait que, dans les exhibitions, les pesanteurs données ne sont qu'approximatives. L'effort à faire et l'équilibre à garder pour monter à l'épaule le poids à dévisser demandent, dans le dévissé, une dépense de forces beaucoup plus considérables que pour lever au bout du bras un poids de 6 pds de longueur, que l'on prend à l'épaule. Quoiqu'il en soit, il n'y a pas de parité entre les dévissés de Louis Cyr et de DeLamarre et le tour de force de M. Cabana. Il reste donc un fait incontestable, c'est que DeLamarre, avec son dévissé de $309\frac{1}{2}$ livres, avait brisé tous les records connus, entre autres celui de Louis Cyr qu'il avait dépassé de $36\frac{1}{4}$ livres et celui de M. Cabana lui-même de $28\frac{1}{2}$ livres. Les témoins de l'exploit de DeLamarre étaient trop nombreux et trop enthousiastes pour qu'on pût

douter de leurs affirmations; la plupart des “hommes forts” même, sous l’incognito, étaient présents, d’autres s’y étaient fait représenter. Aussi, lorsque M. Cabana fut mieux renseigné, ne poussa-t-il pas plus loin ses prétentions.

De son côté M. Hector Decarie avait défié Victor DeLamarre de reprendre son record moyennant \$50.00 piastres, à son hôtel, qu’il tenait à St-Henri de Montréal. Naturellement, DeLamarre, qui, par état comme par conviction, est un tempérant à tous crins, ne fut pas pressé d’aller lui faire de la réclame en acceptant sa proposition qu’il qualifia, non sans raison, de ridicule et de mesquine. D’aucuns ont trouvé un peu hautain le ton de la réponse de DeLamarre à ses adversaires. Sa supériorité lui donnait bien ce droit. Au demeurant M. Hector Decarie n’a jamais, que l’on sache, brisé le record de Louis Cyr. DeLamarre avait beau jeu, et il maintenait crânement sa position. Voici sa fière réponse à M. Cabana.

Montréal, 28 avril, 1914.

A M. Wilfrid Cabana, Écr

Montréal.

Cher Monsieur,

Je constate par la voie des journaux que vous êtes absolument incrédule de l'exploit que j'ai accompli, le 2 avril dernier, au théâtre Arcade, en levant au bout de mon bras un haltère pesant 309½ livres.

Je suis des plus surpris que vous mettiez même en doute l'affidavit signé par six témoins qui sont des citoyens de la plus grande honorabilité, et qui savent ce que c'est qu'un serment.

L'exploit a été accompli devant 1.500 personnes ; j'avais au préalable invité les spectateurs à venir sur la scène vérifier ma balance servant à peser le dit haltère, muni de cinq pouces de poignée ; mon haltère est demeuré 13 minutes sur la scène en présence du public, et j'avais fait cette action afin que le public ne soit pas trompé, comme il l'est si souvent par de prétendus champions qui sont plutôt des acrobates que des hommes forts.

Ma balance était du "type" Collins et portait le numéro 6842, le même numéro du certificat que mes témoins ont signé attestant la vérification de cette balance, le tout accompagné du certificat du gouvernement.

Vous me demandez de répéter mon exploit pour une somme de deux cents dollars. Vous savez bien qu'un homme qui établit un record mondial ne le reprend pas pour deux cents dollars.

M. Hector Decarie me demande, lui, de répéter mon tour de force pour la somme de cinquante piastres (\$50.00). Comme votre proposition, je considère celle-ci très ridicule, et c'est pour cette raison que je ne lui réponds pas.

Voici la proposition que je vous fais : je m'engage, les conditions le permettant comme aujourd'hui, si vous pouvez lever de vos deux mains, en deux temps, au bout de vos deux bras, le poids de trois cent neuf livres et demie (309½ livres) à lever le même haltère d'une seule main, mais pour une somme d'argent plus considérable que celle que vous proposez, et qui reste à établir.

L'enregistrement de la balance devra être signé sur la scène par le notaire avant de peser l'haltère, et l'inspection de la balance devra être faite par un inspecteur civil du Bureau d'Enregistrement, comme je l'ai exigé le 2 avril pour établir mon record. C'est de cette manière que les Canadiens connaîtront le véritable champion.

Avec considération, croyez moi,

Votre tout dévoué,

VICTOR DELAMARRE.

Un nouvel exploit non moins remarquable, accompli dans une exhibition ordinaire, vint grandir encore la réputation de DeLamarre et appuyer en quelque sorte les

déclarations contenues dans la lettre ci-dessus. Voici comment "La Patrie", 21 avril 1914, en parlait dans un compte rendu de la séance d'inauguration du Club Montréal-Canadien :

M. Victor DeLamarre, l'agent de police qui a fait tant parler de lui depuis qu'il a levé d'une seule main 309½ livres, a donné une intéressante exhibition de sa force vraiment herculéenne.

Il a d'abord levé "d'un coup", de terre un poids de 161 livres, puis à bras tendus il a levé un poids de 96 livres d'une main et de 74 livres de l'autre.

Il a ensuite donné une exhibition de sa culture physique..... il a démontré qu'il possède un système musculaire étonnant.

DeLamarre a certainement devant lui un superbe avenir sportif et on le nomme déjà le Samson canadien.

Quand un homme peut lever, à bras tendu, un poids de 30 livres, on dit que c'est un homme fort. Se figure-t-on la force qu'il faut déployer pour lever à bras tendus 96 livres d'une main et 74 de l'autre? Ce tour de force est aussi prodigieux, il semble, que le dévissé de 309½ livres. DeLamarre a

même levé jusqu'à 115 livres de chaque main à bras tendus.

Mais DeLamarre ne s'en tint pas là. Désirant connaître quels étaient ceux qui sérieusement voulaient lui disputer le titre de champion que le public lui décernait avec tant d'enthousiasme, il fit annoncer qu'il se rendrait le 2 mai aux salles du Club Montréal-Canadien avec son fameux haltère, défiant tous les athlètes, sans exception, de le lever au bout du bras et s'engageant à défendre son championnat contre quiconque voudrait le lui disputer.

M. Cabana ne contestait plus; mais l'occasion était bonne pour M. Decarie. Il n'y avait plus de raison de crier au **bluff**.

Personne ne se présenta.

Voici un extrait du compte-rendu de cette réunion du Club Montréal-Canadien publié dans "**La Patrie**" du 4 mai 1914.

L'agent de police Victor DeLamarre, champion des hommes forts, a donné une superbe exhibition de sa force herculéenne. On a remarqué avec surprise que pas un seul des hommes forts qui, depuis quelques semaines, lui ont envoyé des défis, n'est venu le rencontrer.

L'haltère de 309½ livres qu'il a levé d'une seule main était le sujet de curiosité dans la salle et il a fallu trois bons hommes pour le mettre en place.

Plusieurs personnes sont venues faire connaissance avec DeLamarre, dont la force extraordinaire sera connue partout dans un prochain avenir.

Victor DeLamarre n'a que 24 ans et le plus brillant avenir lui est réservé. On lui a fait une chaleureuse réception samedi soir au Montréal-Canadien, dont il est l'un des membres les plus assidus.

Donc pas un des hommes forts qui avaient lancé des défis, n'avait osé se montrer ni soutenir ses prétentions de quelque manière; mais on dit que quelques-uns d'entre eux avaient chargé des amis de voir si le fameux haltère était bien là. Ceux-ci s'en retournèrent convaincus.

De nombreux témoins du premier exploit du champion reconnurent l'haltère et l'applaudirent à outrance lorsque les trois hommes désignés pour cette tâche, avec un effort visible, l'approchèrent sur le milieu de la scène. Tous les assistants furent invités à l'examiner et l'on raconte que les émissaires des hommes forts, après avoir essayé vainement de le soulever de terre, vexés du rôle

qu'on leur faisait jouer, s'en retournèrent en disant que les ex-champions n'avaient qu'à rengainer leurs fanfaronnades et qu'ils n'étaient pas "membrés" pour jouer avec des "ustensiles" de cette pesanteur-là.

Il serait oiseux de continuer la reproduction de la correspondance qui s'échangea alors dans les journaux. DeLamarre y coupa court par sa lettre du 12 juin, que **"La Patrie"** de Montréal publia sous le titre **"Son dernier mot."** Cette lettre était adressée à un des "hommes forts" de Montréal qui avait défié notre champion; en voici des extraits :

Il s'agit, bien entendu, de vrais tours de force et non de tours d'acrobatie ou de prestidigitation. C'est l'homme qui naturellement lève les poids les plus lourds qui est le plus fort, rien de plus clair.

Or, M. Decarie, il le déclare, ne peut lever le poids de 309½ livres, ni d'une main, ni des deux mains, au bout des bras. Il prétend même que la chose est impossible. Qu'il se tienne tranquille alors. Il n'est pas et ne peut pas être le champion des hommes forts, titre que je détiens et garde, en dépit de ses prétentions intéressées et de ses affirmations sans preuves. Et si lui-même ou n'importe quel autre tente jamais de me disputer, dans le sport de l'haltère, ce titre de

champion que j'ai régulièrement et loyalement gagné, le 2 avril dernier, veuillez croire, monsieur le Rédacteur, que je saurai le défendre envers et contre tous."

Victor DeLamarre donna immédiatement quelques exhibitions à Montréal, au Club Montréal-Canadien d'abord, dans plusieurs réunions athlétiques, au théâtre "Model", etc.

Le 12 juin 1914, il donna sa démission comme constable et adressa au "Devoir" la lettre ouverte suivante :

"Monsieur le Rédacteur,

Sur le point de retourner dans ma famille et en quittant le poste que j'occupais dans la police de Montréal, je viens solliciter de votre bienveillance, la permission d'exprimer, par la voix de votre important journal, mes sentiments de respectueuse estime et de reconnaissance envers mes officiers supérieurs, ainsi que de fraternelle amitié envers tous mes confrères de la force constabulaire de cette métropole.

Depuis quelques mois, il s'est fait quelque bruit autour de mon nom. C'est grâce à la bienveillance de mes chefs que, tout en remplissant fidèlement mon devoir, j'ai pu m'occuper de sport et y conquérir quelques lauriers, ainsi que la faveur du public sportif montréalais.

Je suis heureux de proclamer que j'ai toujours rencontré dans mes officiers supérieurs l'amour du devoir et de la discipline uni à la plus complète sympathie pour les inférieurs, et dans mes égaux, une amitié franche et un dévouement inaltérable. C'est donc avec un vif regret que je me sépare de tant de braves coeurs, et je conserverai toujours le meilleur souvenir de mon stage dans la police de Montréal.

Merci, M. le Rédacteur de m'avoir permis de m'acquitter d'un devoir bien doux, mais qui me tenait au coeur.

Votre très obligé,

VICTOR DELAMARRE.

CHAPITRE X

DeLamarre à la Tuque et à Grand'Mère. — Un incident. — DeLamarre clot la discussion à la satisfaction de tous. — Accueilli avec enthousiasme dans toute la région du Lac St-Jean. — Le Progrès du Saguenay. — Témoignage d'un lieutenant de la police de Montréal.

Tout le bruit, qui se faisait autour du nom de DeLamarre, l'avait fait connaître aux quatre coins de la Province et bien au-delà. Dès lors il reçut, de plusieurs villes, l'invitation d'aller y donner des exhibitions. Mais comme il lui tardait de retourner au Lac Bouchette pour s'y reposer quelques mois au milieu des siens, il se borna à accéder aux invitations de La Tuque et de Grand'Mère. La population de ces endroits lui fit le plus chaleureux accueil, et bien qu'il y eut là un grand nombre d'hommes doués d'une grande force musculaire, tous ceux qui le virent l'admirèrent et l'acclamèrent comme le véritable champion canadien.

Mais là encore, ceux qui ne l'avaient point vu à l'oeuvre ne pouvaient croire ce qu'on leur disait de lui.

A quelques jours de là un épisode, qui se passa sur le train du Lac Edouard au Lac Bouchette, prouva à quelques incrédules que ses admirateurs avaient raison.

La voiture de seconde était remplie de bûcherons retournant chez eux, des chantiers du St-Maurice. Parmi eux se trouvaient des hommes robustes et d'une force plus qu'ordinaire. Deux d'entre eux surtout, deux colosses, discutaient au sujet de DeLamarre.....

“Je croyais jusqu'ici être un homme, disait l'un, mais j'en ai vu un, à La Tuque, auprès duquel nous ne sommes que des enfants.

—Allons, allons ! répondit l'autre, on sait ce que c'est qu'un homme ; tu as beau faire de l'humilité, tu n'as jamais eu peur d'un homme, toi, ni moi non plus.

—Oui, mais celui que j'ai vu n'est pas un homme comme un autre.

—Que t'a-t-il donc fait ?

—Il ne m'a pas fait de mal, et je n'ai pas entendu dire qu'il en ait fait à personne ; mais il lève des poids, au bout de son bras, que les autres hommes ne sont pas capables de lever de terre.

—Vraiment !.... tu ne me feras pourtant pas croire que tu as rencontré le diable en personne.

—Ah ! non, ce n'était pas le diable, c'était un homme.

—Tu me blagues ; tous les hommes que nous avons rencontrés jusqu'ici n'étaient pas si forts que nous, on les connaît les hommes forts. Et puis, entre nous, on sait ce que c'est qu'un homme.

—Oui, oui ; mais je te soutiens que nous ne sommes que des enfants auprès de celui-là."

Et le ton de la discussion s'élevait peu à peu, de sorte que les deux interlocuteurs étaient entendus dans tout le "char". Ceux qui avaient assisté aux exhibitions de DeLamarre prenaient parti pour lui, et les autres, qui ne l'avaient pas vu, exprimaient leur incrédulité.

Pendant que les esprits s'échauffaient ainsi, un homme vêtu d'un complet gris, de taille moyenne, et venu de la voiture de première, s'installa sur un siège, semblant porter beaucoup d'intérêt à cette conversation. Le coryphée des incrédules en était venu à s'écrier, dans un moment d'impatience :

“Mais, où est-il donc cet homme si extraordinaire? Je voudrais bien le voir deux secondes devant moi ! On lui montrerait ce que c'est qu'un enfant.”

Au même moment, comme mu par un ressort, l'homme au complet gris qui fumait sa cigarette, sort de son siège, et s'avancant dans l'allée, passe la main gauche en arrière de celui qui venait de prononcer ces paroles, d'un mouvement presque imperceptible du poignet le fait sortir de son siège et le projette à une dizaine de pieds dans l'allée. Il se fait un silence général. Notre incrédule s'accroche de son mieux aux dossiers des sièges pour s'empêcher de tomber et se retourne afin de connaître la cause de son “déménagement” si rude et si subit. L'homme au complet gris était là debout :

“C’est moi qui suis DeLamarre, dit-il”.

Aussitôt les acclamations retentissent dans toute la voiture. Le fier-à-bras se ressaisit et se précipite vers le champion pour lui serrer la main, en disant :

“Enchanté de vous voir et de vous connaître; mon ami avait raison; vous n’êtes pas comme un autre. Je ne me suis jamais laissé “déménager” de mon siège de cette façon-là.”

En effet, cet homme pesait quelques deux cents livres et était de taille, comme il l’avait dit, à ne pas s’en laisser faire par le premier venu.

On continua de parler de DeLamarre et à partir de ce moment il n’y eut plus, dans la voiture, de contradicteurs. Tout le monde y demeura d’accord, et y reconnut, avec entrain, DeLamarre comme le véritable Samson canadien.

Durant l’été, il visita presque toutes les paroisses des comtés du Lac St-Jean et de Chicoutimi, montrant par là, à ses compatriotes du Saguenay, qu’il désirait les associer à ses succès. On l’accueillit partout

avec enthousiasme, et comme, avec sa force extraordinaire, il ne peut porter ombrage à un grand nombre, on peut dire qu'il fut "prophète dans son pays". Les personnages les plus distingués de notre Saguenay lui montrèrent le plus vif intérêt et la plus chaude sympathie.

Le Progrès du Saguenay ne laissa pas passer inaperçu l'exploit de Victor DeLamarre, **un gars du Saguenay**. Au cours d'un article paru le 28 janvier 1915, ce journal, après avoir renchéri encore sur ce qu'avaient dit du champion les journaux de Montréal, ajoutait :

"Nous avons plus qu'un Louis Cyr, et ce jeune homme qui d'une main fait un dévissé de 309½ livres, peut accomplir d'autres exploits plus surprenants encore. Il est supérieur à Louis Cyr."

Un lieutenant de la police de Montréal, M. Gorman (qui permet de le nommer) parlait comme suit de DeLamarre, lorsque celui-ci quitta la police; nous citons ici textuellement ses paroles : "Je ne suis pas un canadien-français; par conséquent je parle en homme désintéressé. Il est reconnu et ad-



Une pose de développement musculaire

mis partout que ce sont les Canadiens-Français qui ont le monopole de la force musculaire dans le monde. Les plus forts sont passés dans la police de Montréal et nous avons ici leurs records. Le plus fort de tous a été Louis Cyr; je l'ai vu à l'oeuvre et il a été reconnu comme le champion du monde, lorsqu'il a établi à Londres son fameux record du dévissé ($273\frac{1}{4}$ livres). Cet exploit n'avait jamais été égalé et n'a jamais été surpassé depuis, excepté par le record que Victor DeLamarre vient d'établir, 309 $\frac{1}{2}$ livres. Ceci ne s'est jamais vu, et ne se reverra jamais, et si DeLamarre est prudent, il restera sans conteste le champion mondial de la force musculaire. Je l'ai vu à l'oeuvre, lui aussi; je l'ai mis à l'épreuve, et je parle en connaissance de cause. Cyr avait la masse, c'était un colosse, mais malgré sa taille cyclopéenne, (écoutez bien ce que je dis, car je pèse mes paroles) Louis Cyr à côté de Victor DeLamarre était, pour la force musculaire, un enfant à côté d'un homme. Il n'y a rien à l'épreuve de ce jeune garçon-là; personne ne peut lui résister.

Les hommes forts ont beau cultiver leur force, jamais ils n'atteindront la puissance de sa force naturelle. Il peut accepter n'importe quelle rencontre. Avec une supériorité pareille, qu'il ne s'amuse pas aux défis qu'on va lui lancer de tous côtés. La tactique adoptée par les hommes forts, on le voit, est de l'amener à abaisser lui-même son propre record en le mettant dans des circonstances où il ne pourra pas déployer sa force. Par son dévissé, il les a tous déclassés. Qu'il ne se dérange pas pour des bagatelles, pour ces petits tournois que l'on organise à droite et à gauche et qui ne rapportent rien au vainqueur. Qu'il attende. Après tous ces tournois, les vrais sportsmen se diront encore que celui qui y a remporté la palme n'est pas l'homme le plus fort, qu'il y en a un autre, et de guerre lasse on en viendra à une épreuve sérieuse. Qu'il attende. Ce n'est pas de \$5,000.00 piastres; ni de \$10,000.00; c'est d'au moins \$25,000.00 piastres que doit être l'enjeu du concours auquel il prendra part, car il est sûr de ne concourir qu'une fois. S'il est alors

disposé comme aujourd'hui, il les déclassera tous et pour toujours; alors il n'y aura plus aucune chance pour lui de montrer sa force."

DeLamarre a tenu compte de ces conseils et aussi d'autres que lui donnèrent ses amis et qui étaient très sages.

CHAPITRE XI

Nos vrais hommes forts sont chevaleresques.

— DeLamarre se montre bon chrétien dans ses paroles et dans ses actes. — Son intimité avec le Frère André. — Fière réponse. — Nos ancêtres étaient francs comme l'épée du Roi. — Sans peur et sans reproche.

Au Saguenay et dans d'autres endroits aussi, en vertu d'un préjugé assez répandu, on se représente souvent les hommes forts comme des hommes violents, batailleurs, durs pour leurs semblables, jureurs, arbitraires, pratiquant plus ou moins leur religion. Nous enregistrons notre protêt contre cette opinion; elle n'est pas juste. Il n'en est pas ainsi de la plupart de nos athlètes; surtout dans le cas qui nous occupe, les choses sont tout autrement. Victor DeLamarre est bon enfant et très sympathique, il est très sociable; il a de bonnes manières et sans être un lettré il explique lui-même au public convenablement ses tours de force.

Charles Sainte Foy a écrit quelque part cette grande vérité : "L'homme n'est grand et fort que quand il s'unit à Dieu; s'en détache-t-il, il retombe dans ses néants et ses imperfections."

Sans vouloir certes exalter notre homme fort au moral comme au physique, disons que Victor DeLamarre est un bon catholique qui n'a pas honte de paraître comme tel. Convaincu qu'il tient de Dieu sa force, et qu'il dépend entièrement de lui, qu'il a par conséquent besoin de la protection d'en-haut, il ne paraît jamais en public sans porter au cou sa médaille scapulaire et une petite croix, et ne commence jamais une de ses représentations, à quelque public qu'il ait affaire, sans tracer ostensiblement sur lui un signe de Croix. A ceux que la chose intrigue :

"Je n'ai jamais eu peur de la religion, répond-il, ni du confessionnal. On est catholique ou on ne l'est pas".

Ce n'est pas lui qui aurait honte de ses convictions religieuses. Jamais peut-être aucun homme sur la terre n'a fait applaudir

le signe de la Croix, par un public profane, comme lui lorsque, en 1922, dans une circonstance unique, à l'Auditorium de Québec, au moment où il allait commencer une exhibition de tours de force qui fut pour lui un triomphe, il traça sur soi, comme à l'ordinaire pieusement et modestement, le signe de notre Rédemption. Ce fut un tonnerre d'applaudissements et de bravos. L'auditoire électrisé trépignait et le délire dura un quart d'heure.

Une autre fois à la salle Martineau, le 27 janvier 1922, on lui présente une gerbe de fleurs; il la confie séance tenante à un prêtre pour la placer devant le Saint-Sacrement. Disons en passant que ce soir-là il avait levé sur son dos, une manne construite en bois et ferrée pour le transport, par chemin de fer, de son cheval. Cette manne contenait le cheval, et 19 hommes s'étaient suspendus autour de cette boîte monstre.

Devant un auditoire protestant, avant de commencer ses tours de force, il fait son si-



En civil

gne de Croix accoutumé. L'auditoire un moment reste étonné, mais l'athlète n'en a cure. Quelques catholiques présents se font la réflexion en eux-mêmes qu'il eût mieux fait de se signer un peu à la dérobee; mais le ministre protestant, qui était au premier rang, monte sur la scène, serre la main du champion et le félicite de son courage, disant :

“Je suis heureux de constater que vous êtes aussi fort chrétiennement et moralement que vous l’êtes physiquement, et je puis vous dire que les catholiques n’ont pas tous cette bravoure. Vous donnez un bel exemple à tous les chrétiens.”

Il a un grand respect pour le clergé. Il ne ferait certes pas bon en sa présence de manquer d’égards envers les prêtres dont un grand nombre aiment à assister à ses exhibitions.

Dans une certaine localité, un fanatique fier-à-bras, au commencement d’une exhibition de DeLamarre, prend à parti le vicaire de la paroisse et se met à l’injurier :

“Silence! lui crie notre athlète indigné ;

j'entends que tous les assistants et surtout les prêtres soient respectés ici. Si vous ne cessez pas, vous allez sortir.

—Je ne sortirai pas et je me conduirai à ma guise, j'en ai vu d'autres que vous, riposte le fier-à-bras.”

D'un bond DeLamarre est rendu sur lui, le saisit par les flancs, l'enlève au-dessus de sa tête et à travers l'assemblée qui s'ouvre sur son passage, enjambe les bancs qui servent de sièges aux auditeurs, le porte comme un paquet de plume jusqu'à l'entrée et le lance en dehors, à bout de bras. L'ordre fut rétabli pour la soirée.

Lorsque Decarie, en tournée au Lac St-Jean, en 1922, voulut affirmer ses prétentions contre DeLamarre, le fier-à-bras, dont il est question ci-dessus, disait à qui voulait l'entendre :

“Ceux qui doutent de la force de DeLamarre n'ont qu'à se faire serrer par lui comme cela m'est arrivé. Ensuite, ils en seront bien convaincus.”

A Montréal son meilleur ami était le Frère André, dont la réputation de sainteté est répandue dans tout le Canada.

Le Frère André est un homme très aimable et très enjoué, malgré son extérieur austère et réservé dans ses rapports avec le public. Il avait pris en grande amitié le constable DeLamarre, qui avait fait de lui son confident. Il aimait à le taquiner au sujet de sa force musculaire, qu'il prétendait éprouver dans ses délassements, au sortir de ses audiences si prolongées et si fatigantes. Obligé de se rendre le soir, souvent dans une obscurité profonde, du collège de la Côte-des-Neiges à l'Oratoire St-Joseph, le bon Frère, tant que le jeune constable fut au poste de la Côte-des-Neiges, l'invitait à l'accompagner. DeLamarre en profitait pour se recommander aux prières et à la bonté si simple du vénérable Frère, qui agissait avec lui comme s'il avait été son enfant, et le guidait de ses conseils sages et éclairés dans toutes ses entreprises. DeLamarre devint bientôt très familier avec lui. En le reconduisant à l'Oratoire, si la

température était pluvieuse, le constable saisisait le bon Frère sous son bras et l'emportait à grands pas, jusqu'à l'Oratoire où il le déposait gravement sur son lit. Le bon Frère André a conservé, pour le jeune constable d'alors, une affection toute paternelle, tandis que DeLamarre aime à dire la profonde vénération qu'il garde en son coeur pour le Thaumaturge de la Côte-des-Neiges.

Au cours d'une exhibition qu'il donnait dans sa paroisse natale, des jeunes gens, ses amis d'enfance, lui demandèrent, d'un ton moitié sérieux moitié gouailleur, où il avait pris cette force si extraordinaire.

"C'est le bon Dieu qui me l'a donnée, riposta-t-il fièrement, et j'ai tâché de la conserver. Pour cela, j'ai évité de boire et j'ai essayé de vivre en bon chrétien. J'ai trop vu, à Montréal, de jeunes gens du Saguenay et d'ailleurs, gaspiller leur argent dans les auberges et ruiner leurs forces. Vous avez tous des avantages naturels, conservez-les et profitez-en."

M. le curé de la paroisse, présent à l'exhi-

bition, approuva hautement la riposte de l'athlète qui saisissait ainsi l'occasion de proclamer les bienfaits, pour la jeunesse, de la tempérance et d'une bonne conduite morale.

Il n'est pas question d'établir sa supériorité sur ce point ; mais nous voulons montrer que la force physique ne doit pas détruire et ne détruit pas chez lui les bons sentiments. De plus, n'est-il pas utile d'encourager chez nos jeunes compatriotes les sentiments chrétiens, la probité et la droiture qui étaient l'apanage de nos vigoureux ancêtres ?

Ils avaient une âme chevaleresque. Toute injustice les révoltait, tandis que la faiblesse et le malheur étaient sacrés à leurs yeux. Francs comme l'épée du roi, ils n'auraient jamais voulu manquer à la parole donnée, dussent-ils en subir de graves dommages. Nous ne prétendons pas que ces belles qualités ne se retrouvent plus chez les Canadiens-Français ; loin de là, mais il faut bien avouer qu'elles sont plus rares qu'autrefois.

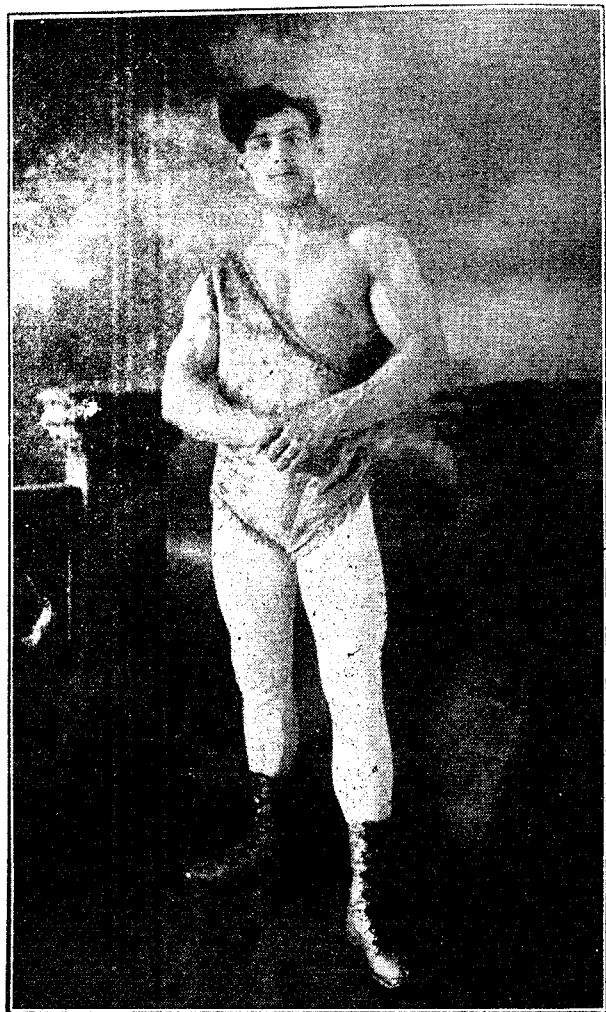
Quoiqu'il en soit, nous aimons à saluer dans le jeune champion canadien-français ces fières dispositions qui caractérisaient jadis notre race.

CHAPITRE XII

DeLamarre est proposé pour aller représenter les Canadiens au Tournoi Athlétique de Lyon, en 1914.

En 1914, le 11 juin, peu de temps après son fameux exploit de Montréal, il fut proposé pour aller représenter en Europe les Canadiens-Français dans un grand tournoi athlétique auquel tous les peuples de l'univers étaient invités à prendre part. Ce n'est certes pas un honneur banal.

Celui qui désignait ainsi DeLamarre n'avait aucune raison personnelle de le préférer alors aux autres athlètes en vue; c'était M. Roumageon, professeur d'athlétisme très connu à Montréal. Comme DeLamarre n'avait pas suivi ses cours de culture physique, très recherchés pourtant, et n'avait pas même cru devoir prendre conseil de lui avant d'établir son record, il semble que les préférences du célèbre professeur eussent dû aller à ses élèves ou à quelque autre "homme fort", si véritablement les prétentions de ces



DoLamarre athlète

messieurs eussent été fondées. Mais non. M. Roumageon qui est Français, après avoir admis la réputation de supériorité des Canadiens-Français pour la force physique, propose Victor DeLamarre comme le défenseur de cette réputation contre les concurrents de tous les peuples du monde. N'est-ce pas là reconnaître, et en pleine connaissance de cause, que Victor DeLamarre a raison de tenir au titre de "champion des hommes forts" ?

Voici, pour plus de précision, un extrait de la lettre du professeur Roumageon paru dans "La Patrie", pendant que DeLamarre donnait des exhibitions au Lac St-Jean, au cours de juillet 1914 :

Je viens de recevoir, du comité de l'Haltérophile Club de France, le règlement-programme du championnat du Monde, Poids et Haltères, championnat organisé sous les auspices de l'Association Supérieure de l'Haltérophile Lyonnais, et qui aura lieu le 8 et 9 août 1914. Ne serait-ce pas le moment pour quelques-uns de nos athlètes de régler définitivement leur suprématie en allant prendre part à ce concours, véritable concours du monde, où rien n'est arrangé, ni pour les athlètes

en présence ni pour le public, et encore moins pour l'argent ? Dans ces championnats, pas d'arrangement possible, l'argent ne parle pas. Seul le bon muscle répond à la sollicitation. J'aimerais beaucoup à y voir participer notre nouvelle étoile, M. DeLamarre, et serait-il possible de faire quelque chose en ce sens ? Le défrayer de son voyage, par exemple, par une souscription populaire. Tous les vrais sportsmen devraient fournir. Quant à moi, je serai prêt à l'aider de mon mieux, et s'il y avait quelque chose que M. DeLamarre ne connaisse pas, je me ferais un réel plaisir de le lui montrer.

Voici les règlements du concours dont le comité d'organisation est sous la direction du fameux Maspoli, champion du Monde Amateur de France et du Royaume-Uni :

CHAMPIONNAT DU MONDE DE POIDS ET HALTERES.

8 et 9 Août 1914.

REGLEMENT

Article premier—Ce championnat est ouvert à tous les athlètes du monde.

Art. 2—Chaque concurrent recevra une feuille d'adhésion, qu'il aura à remplir et à retourner au Comité, en y joignant un droit d'inscription de cinq francs, ainsi que sa photographie.

Art. 3—Les engagements devront parvenir au Co-

mité avant le 1er juillet. Chaque concurrent recevra ensuite une carte de participant pouvant donner droit à une réduction sur les réseaux de chemin de fer.

Art. 4—Le concours aura lieu sans catégories. Un prix spécial important sera attribué à l'athlète ayant levé et maintenu au bout des bras le poids le plus lourd, quelle que soit la manière d'épauler, au cas où cet athlète ne sortirait pas premier du classement général.

Un autre prix spécial sera également attribué au plus léger des athlètes classés.

Art. 5—Les mouvements imposés sont les suivants :

1o—Arraché ou volée d'une main ;

2o—Epaulé et jeté d'une main (jeté ou dévissé au choix) ;

3o—Développé d'un bras, position militaire ;

4o—Arraché à deux mains ;

5o—Epaulé d'un temps et développé correct à deux mains ;

6o—Epaulé et jeté à deux mains.

Art. 6—Dans ce dernier mouvement, l'épaulé en plusieurs temps sera autorisé au-dessus de 130 kilos seulement. Toutefois, l'épaulé d'un seul temps, à partir de ce poids, sera majoré dans la proportion des records, des deux manières, connus au moment du concours.

Art. 7—Les concurrents ne pourront passer que cinq fois au maximum à chacun des six exercices imposés, essai progressif ou non, réussi ou non.

Art. 8—Indications générales. — Arraché ou volée d'une main, l'exercice doit être exécuté dans un cercle

de 2 m. 50 de diamètre, l'athlète se plaçant dans le cercle à l'endroit qu'il jugera convenable.

Épaulé et jeté d'une main (jeté ou dévissé au choix). Ce mouvement pourra s'exécuter soit en grande barre soit en haltère court.

Arraché à deux mains. — Pour être valable, cet exercice devra être exécuté sans aucun temps d'arrêt (les poignets retournés au-dessus de la tête). On ne doit retourner les poignets que lorsque la barre a nettement dépassé la tête.

Art. 9—Ces mouvements seront démontrés avant l'ouverture du concours.

Art. 10—Admission. — Le minimum exigé des concurrents pour prendre part au concours sera de 120 kilos à deux mains au jeté en barre.

Art. 11—La progression entre les essais ne pourra pas être inférieure à 2 kil. 500 pour les exercices d'un bras et de 5 kilos pour les exercices à deux mains, sauf pour battre un record.

Art. 12.—Le jury sera composé de notabilités sportives, françaises et étrangères assistées des dynamomètres officiels.

Art. 13—Ce concours sera doté de prix en espèces ou objets d'art au choix, importants et nombreux

De plus le Comité réserve à tous les athlètes battant, dans le concours, un record du monde officiellement reconnu par l'Haltérophile Club de France, une artistique médaille souvenir.

Art. 14.—Le Comité s'efforcera de donner aux concurrents un matériel convenable; mais chaque athlète

pourra, s'il le juge à propos, apporter à ses frais son matériel, qu'il devra laisser à la disposition des athlètes prenant part au concours.

Victor DeLamarre ne put accepter cette proposition glorieuse pour lui, car son programme était tout autre. Son mariage était fixé pour le commencement de septembre suivant. Au reste nous croyons que le concours en question n'eût pas lieu; car la grande guerre éclata en Europe précisément au commencement d'août 1914.

CHAPITRE XIII

**Le sport. — Il faudrait assainir le sport. —
Les dessous des tournois de lutte.**

On remarquera que M. le professeur Roumageon insistait, dans sa lettre, sur ce point que rien n'était "arrangé" dans le grand concours ci-dessus.

Nous y attirons l'attention et nous y insistons particulièrement, parce que l'on a reproché à DeLamarre son peu d'empressement à accepter les conditions de ses adversaires dans les rencontres qui lui ont été proposées et son refus de se prêter à des arrangements que sa droiture réprouve. Il n'a jamais voulu consentir à berner le public, comme cela se fait malheureusement souvent dans tout ce déploiement de sport qu'il y a dans le monde.

Cet état de choses est généralement connu, mais un grand nombre n'en ont pas de preuves, et le public se laisse tromper, grâce à la réclame qui se fait pour l'attirer aux représentations.

Les organisateurs de tournois ou de simples joutes semblent ne se soucier que d'une chose : faire de l'argent.

Le résultat des joutes et des luttes est souvent "arrangé", déterminé d'avance par les organisateurs. Tout est donc réglé et les parieurs comme le public sont traités en gogos. C'est pour cela que M. Roumageon, qui propose un tournoi sérieux, insiste sur ce que rien n'y est "arrangé" ni pour les athlètes en présence, ni pour le public et encore moins pour l'argent.

Ces machinations répugnent instinctivement à DeLamarre et il ne fait partie d'aucune association, où il lui aurait fallu faire de ces concessions louches qui trompent le public. Il semble bien aussi qu'un athlète qui a conscience de sa valeur et de sa personnalité ne doive pas se faire la "chose" d'exploiteurs, ni se trafiquer en quelque sorte pour des piastres. Dans ces sortes de marchés la dignité humaine n'est pas sauvegardée, pas plus que l'honnêteté ni la loyauté ne sont respectées.

Un homme qui se prétend plus fort que

les autres dans n'importe quel genre de sport devrait, semble-t-il, dans chaque tournoi, déployer toutes ses forces et toute son habileté.

Si nos athlètes et nos sportsmen mettaient toujours dans les différents sports cette sincérité et cette loyauté, le sport serait certainement plus en vogue et le public plus satisfait; mais vu l'état de choses déplorable qui règne, il arrive que les athlètes, qui veulent être sincères, ne rencontrent que mesquines hostilités de la part des organisateurs et souvent de certaines associations constituées pour les protéger. Il ne leur reste d'autre alternative que de se courber sous le joug où de lutter seuls contre tous. C'est un peu la condition de DeLamarre. Il ne s'en plaint pas outre mesure, car il a pour lui l'opinion publique et la confiance de ses compatriotes. Mais il lui a fallu donner, par toute la province de Québec, des preuves multipliées et incontestables de sa supériorité physique. Partout il a fait crânement face à la musique.

La coalition des "hommes forts" des

grandes villes contre lui ne l'a pas découragé. Si les trahisons et la vénalité l'ont dégoûté des exploiters et des sangsues sportives, certes, il a trouvé une large compensation de ces misères dans la sympathie sincère et dans les hommages de justice autant que d'admiration que lui a rendus la presse du pays. Quoiqu'il en soit, DeLamarre ne paraît pas disposé à se laisser battre moyennant finance, quand il aura la force de vaincre.

Il serait trop long d'énumérer toutes les bassesses et les vils moyens que l'on emploie pour briser la carrière d'un athlète convaincu. Ne va-t-on pas même jusqu'à attenter à sa vie ? Il faut qu'il soit blindé d'une triple circonspection contre tout danger et qu'il soit sans peur et sans reproche.

Pour de l'argent, il y a des gens qui sont prêts à faire tous les coups ou à les faire faire par d'autres, quand ils ont honte d'agir eux-mêmes.

Qui assainira le sport ? Qui y rétablira la dignité et la loyauté ? Qui le débarrassera des parasites, de tous ces gens en un

mot qui guettent, pour les manger, les marons que l'athlète tire du feu, au prix de ses sueurs et de sa santé.

Nous ne voulons pas apporter ici de preuves qui seraient trop personnelles, nous voulons seulement montrer que les athlètes, les lutteurs, les joueurs de base-ball, de hockey etc, etc., qui sont sincères, tous ceux qui portent le fardeau du sport, ne sont pas la plupart du temps ceux qui en retirent le plus de bénéfice et que les bribes de gloire qu'ils récoltent sont très précaires et se fanent vite.

Pour preuve de ce que nous avançons, donnons un échantillon de ce système de bernement et citons de "Le Devoir" (29 juillet 1914) l'article suivant publié sous le titre : **Les dessous des tournois de lutttes**. On y verra que tout y est arrangé prévu et réglé d'avance, jusque dans les détails.

Nous citons longuement pour justifier ces considérations et l'attitude un peu rigide que nous prenons.

Ne faisons pas de préambule, nous avons tant de

documents que nous n'avons pas de temps à perdre. A ceux qui ne sont pas convaincus des tricheries abominables de la lutte, à ceux qui, ayant des yeux pour ne point voir, pourraient douter encore, je dédie cette lettre qui ne saurait passer inaperçue. Elle se rapporte au tournoi qui se déroula à Bordeaux au commencement de l'année. En même temps une partie de la même troupe donnait un championnat à Bruxelles. Le *deus ex machina* de toute cette combinaison était le lutteur Maurice Deriaz, grand organisateur de championnats du monde, aussi variés que truqués.

Voici le texte de la lettre en question, qui a été écrite sur le papier de la direction du "Nouveau-Cirque", ce qui en dit long sur tous les dessous des *catch as catch can* dont on nous abreuve :

(NOUVEAU CIRQUE)

DIRECTION

247, rue Saint-Honoré
(1er arrondissement).

Téléphone 241-84

Paris, le 9 janvier 1914.

A M. Tournier,
12, rue Michel-Montaigne,
Bordeaux.

Cher Monsieur Tournier,

Pour les luttes du 1er janvier 1914 :

10—Saft doit battre de Ridder deux fois, 5 et 4 minutes.

20—Antonich doit battre Essen une fois en $\frac{1}{2}$ heure (30 minutes). Dites à Antonich de prendre Essen en double prise de tête à terre, comme il fait à Paris, et au bout de 30 minutes, Essen frappe trois fois et abandonne, car il doit partir aussitôt après sa lutte, à 1 heure 22, prendre son train pour travailler à Bruxelles le dimanche soir, aux Folies-Bergères.

30—Zbysko doit battre Fournier 2 fois, 15 et 6 minutes.

De Ridder et Essen alors prendront le train 1 heure 22 du matin, arriveront à 8 ou 9 heures à Paris dimanche et repartiront aussitôt pour Bruxelles.

Demain samedi 10 janvier, j'envoie trois lutteurs pour les remplacer dont Antonich, Salvador, espagnol, et Vervet, le vrai champion français. Puis Zbysko viendra, après avoir lutté dimanche en matinée et soirée, il prendra le même train de 1 h. 22 du matin pour être à Bruxelles lundi soir aux Folies-Bergères. Fournier et Saft prendront le même train que Zbysko.

Voici le programme du dimanche 11 janvier (matinée) :

10—Fournier-Antonich.

20—Chevalier-Vervet.

30—Saft-Zbysko.

10—Antonich doit battre Fournier (par double prise de tête, comme avec Essen, en 20 et 6 minutes).

20—Vervet doit battre Chevalier (en 10 et 8 minutes).

30—Zbysko doit battre Saft (en 15 et 6 minutes).

Programme du 11 janvier (soirée) :

10—Fournier-Vervet.

20—Salvador-Zbysko.

30—Antonitch-Zbysko.

Vervet doit battre Fournier (en 8 et 5 minutes).

Salvador doit battre Saft (en 10 et 8 minutes).

Antonitch doit battre Zbysko (en 25 minutes, par double prise de tête à terre) et Zbysko abandonne en disant que c'est pas de la lutte.

Alors n'oubliez pas :

10—Dans la nuit de samedi, à 1 heure du matin, l'essen et de Ridder partent pour les luttes Bruxelles dimanche soir.

20—Dans la nuit de dimanche, Zbysko, Saft et Fournier, à 1 heure du matin partent pour lutter Bruxelles lundi soir.

Avertissez-moi bien de tous les acomptes (sic) donnés. Je n'ai pas ceux de Noël, etc.

Je vous salue bien aussi que Fouilloux.

MAURICE DERIAZ.

Je crois qu'après cette lettre édifiante il serait peut-être exagéré et de mauvais goût d'insister. Parisiens, Bordelais, Bruxellois et habitants de tous pays, voyez comment on vous trompe, comment on se moque de vous tout en empochant votre argent. Pauvre public, pour qui te prend-on ?

JACQUES MARTANE.

En voilà assez pour montrer que Victor DeLamarre, qui a la conscience de sa force, a raison de ne pas se faire prendre dans l'engrenage de ces machinations. Il a une force musculaire réelle, et il fait bien de conserver une supériorité réelle, au risque de s'isoler des autres.

CHAPITRE XIV

Mariage de Victor DeLamarre. — Tournée au Lac St-Jean. — Aux Etats-Unis. — Ce que disent de lui “L’Echo” et “L’Indépendant de New Bedford”. — Des employés de chemin de fer pestent contre la lourdeur de ses poids. — Une circulaire.

DeLamarre épousa, le 4 septembre 1914, à l’église Ste-Catherine de Montréal, Mlle Elmina Garneau, et les nouveaux conjoints s’en allèrent demeurer au Lac Bouchette.

En 1915 et les années suivantes il continua ses exhibitions dans les comtés du Lac St-Jean, de Chicoutimi et de Charlevoix.

Il en donna surtout au Lac Bouchette, à St-François-de-Sales, à Chambord, à St-Jérôme, à Roberval, à St-Félicien, à St-Prime, à Chicoutimi, à Ste-Anne, à Jonquière, à Kénogami, à St-Cyriac, à Bagotville, à Port-Alfred, à Tadoussac, à La Malbaie, à la Baie St-Paul, aux Eboulements, etc, etc. Dans toutes les paroisses on désirait le voir. Il fut accueilli partout, nous l’avons dit,

comme le champion incontesté de la force musculaire, inventant à chaque représentation de nouveaux tours de force avec des poids d'une pesanteur de plus en plus étonnante. Partout ses auditeurs le suppliaient d'employer des poids moins lourds, afin de ne point se nuire; mais ces poids, évidemment trop lourds pour les autres hommes forts, n'étaient que des jouets entre ses mains. Et lui, il tenait à établir sa supériorité d'une manière incontestable.

Au mois d'avril 1916, il fit une tournée dans les centres canadiens des Etats-Unis. La presse franco-américaine l'y salua d'avance comme le Samson canadien et publia plusieurs articles où elle racontait les prouesses de l'athlète. Elle le représentait comme doué d'une force incomparable. Quand on l'eut vu à l'oeuvre et qu'on eut vérifié la pesanteur de ses haltères, à l'admiration succéda l'enthousiasme.

Les employés du chemin de fer, à la gare de New Bedford, furent les premiers à constater que la force de DeLamarre n'était pas une légende. Il avait expédié ses poids et

ses haltères dans des boîtes en bois et les préposés aux bagages, croyant avoir affaire à des caisses ordinaires, s'étaient mis en frais de charger sur des voitures les colis en question. Mais, nenni ! impossible de les mouvoir.

“Un homme qui voyage avec des colis d'une pareille pesanteur devrait bien se tenir là pour les manoeuvrer” remarque l'un d'eux. DeLamarre était là ; sans prononcer un mot, il prend les boîtes et les place l'une après l'autre dans la voiture, le plus aisément du monde. Les employés se regardèrent stupéfaits, d'abord, puis se dirent les uns aux autres :

“C'est bien à lui, les colis, va”.

“C'est ainsi que le nom de DeLamarre se répandit dans toute la ville et qu'un bon nombre durent croire à ce que disaient les journaux de sa force phénoménale. Aussi ses représentations attirèrent partout de grandes foules.

Il est de fait qu'avant d'avoir vu de ses propres yeux, on n'est pas en général dis-

posé à croire à la réalité des tours de force que l'on entend raconter de lui.

“A première vue, disait **“l’Echo de New Bedford”**: DeLamarre n’a pas l’aspect d’un colosse ou d’un géant. C’est un homme de taille moyenne à l’air honnête et bon qui ne se distingue pas du commun des mortels.

“Mais en voyant ses mains on commence à se faire une idée de sa force herculéenne. Il possède des mains d’une largeur exceptionnelle et ce n’est pas sans un sentiment de crainte que vous lui tendez la vôtre pour faire connaissance avec lui. On rapporte que Louis Cyr écrasait les doigts de quiconque lui était présenté. Il n’en est pas ainsi de DeLamarre. Sa poignée de main est cordiale et franche, elle n’a rien de brutal et elle sait condescendre à la faiblesse de celui qui se présente. On dit que certains “hommes forts” se sont plaints des poignées de main de DeLamarre; c’est sans doute qu’il les avait crus plus forts qu’ils n’étaient, et capables de supporter une poignée de main un peu vigoureuse. En tous cas, ce n’est rien en comparaison de ses bras. Que l’on se représente un paquet de câbles tordus ensemble et recouverts de peau. Ce sont ses bras dont le développement phénoménal ramasse ses muscles en masses dures comme du bois.

Quand il tend ses muscles, si vous arrêtez les yeux sur son bras et surtout si vous lui palpez le bras, vous avez l’impression que rien ne peut résister à sa force.

Cet extrait d'un compte rendu de **l'Indépendant de New Bedford**, Mass., en date du 24 avril 1916, d'une exhibition donnée à la Salle des F. T., renseignera mieux encore le lecteur sur la tournée de DeLamarre chez les Franco-Américains.

Puis M. DeLamarre donne une exhibition de ses superbes muscles pendant une dizaine de minutes. Ses bras, sa poitrine, son dos se contractent admirablement en produisant mille singuliers mouvements qui attirent les applaudissements des spectateurs. Victor déploie tout son art d'athlète à faire surgir çà et là, partout, des monticules de biceps qui s'élèvent et s'abaissent à son gré. On entend dans la salle des exclamations d'extase devant ce curieux manteau musculaire recouvrant ce robuste torse. DeLamarre est bâti comme une de ces statues grecques sculptées par les grands maîtres. Ses jambes sont bien proportionnées au reste du corps. Il possède une chevelure noire et virile. D'une taille qui n'est pas grossière comme celle des autres hommes forts que nous avons vus, DeLamarre a l'air d'un Samson, mais d'un Samson jeune et élégant.

Le champion demande ensuite aux deux plus forts dans la salle de transporter l'haltère de 285 livres qu'il a laissé près de l'entrée. MM. Arcade Lemery et Lemaire, deux concitoyens solidement construits, finissent par apporter la boîte contenant l'haltère en question devant l'estrade. Victor s'empare de l'haltère et le



En tournée aux Etats-Unis

dépose alertement sur le tréteau. Puis, après un grand signe de Croix, qui fait applaudir l'un des membres du clergé présents, il lève l'haltère avec un effort formidable de son seul bras gauche. La foule est étonnée et crie son admiration au jeune cultivateur. Il venait de lever 285 livres, soit onze livres de plus que Louis Cyr. Mais DeLamarre, comme nous le disons plus haut, a déjà dévissé un haltère pesant $24\frac{1}{2}$ livres de plus que celui d'hier soir.

DeLamarre, après un repos d'un instant, lève 314 livres à deux bras. Il se promène sur l'estrade avec cet énorme poids derrière le cou.

Sans toucher son corps le moindrement, il lance ensuite en l'air, de son bras gauche, un autre poids de 208 livres.

Au numéro suivant du programme, Victor prend deux haltères de 115 livres et 125 livres, les élève facilement jusqu'à la hauteur de ses coudes appuyés sur son corps, maintient ces 240 livres au bout de ses bras devant lui, les tourne et les retourne avec toute l'aise du monde.

Comme tour de force suivant, d'un seul doigt, le médius de la main gauche, il lance dans l'espace un poids de 128 livres, qu'il attrape par le milieu du bras gauche. Il lance l'haltère au-dessus de sa tête et fait plusieurs autres tours, mettant à l'épreuve sa force de géant.

C'est alors qu'il se soutient dans une position horizontale sur sa tête et ses pieds, lève un poids de 200 livres au moyen de ses deux bras, pendant que M.

Lemieux, pesant environ 154 livres, lui monte à deux genoux sur le ventre.

Prenant un autre haltère de 200 livres, il imite les hommes en train de lever 250 livres qui veulent en faire voir aux gens plus qu'il y en a. Il fait mille contorsions en levant son poids, puis, redevenant naturel, il le monte comme si ç'eût été une centaine de livres. Il répète le même tour en se plaçant les deux mains tout au centre de la barre d'acier.

Il donne une autre imitation des hommes forts peu scrupuleux lorsqu'ils lèvent 240 livres. DeLamarre s'amuse (jingle) avec le poids qu'il a en mains.

Sur le dos, les deux mains portant un poids de 534 livres (deux haltères attachés) il permet à M. Lemieux de monter par-dessus le tout. Le seul fait de maintenir l'équilibre durant ce tour était déjà remarquable. M. Lemieux saute sur les haltères, et son homme reste les bras comme deux solides barres de fer.

Neuf hommes, dont M. Prudent Lebeau et presque tous des compatriotes pesant plus de 200 livres, montent ensuite sur une planche appuyée sur les épaules et les genoux de Victor, pendant que celui-ci se tient sur les mains et les pieds, horizontalement. DeLamarre soutenait alors tout près d'une tonne. Ce fut le dernier tour de force et les gens vinrent en grand nombre féliciter le héros de la soirée.

Un de ses amis lui avait un jour suggéré d'énoncer ses principaux exploits dans une

circulaire afin de renseigner les gens. Il y consentit et voici l'un des textes de cette pièce :

VICTOR DELAMARRE

Le Samson canadien, qui a tué d'un coup de bâton un orignal furieux ; qui a plié en différentes circonstances, entre le pouce et les doigts, des pièces de monnaie canadienne d'un sou, de vingt-cinq sous, et de cinquante sous, etc. . . ; qui a levé d'une seule main un haltère de 309 ½ livres ; qui porte en pont 35 hommes sur sa poitrine ; qui grimpe dans un poteau avec (sur son dos) un cheval de 1200 livres ; qui supporte sur sa poitrine, en faisant le pont, une passerelle ou travée sur laquelle passe une automobile pleine de monde ; qui monte dans une échelle verticale en portant une automobile de 2,260 livres, etc, etc. . .

Mais cette circulaire, dans laquelle était exposée la simple vérité, n'obtint pas l'effet désiré. On ne voulut pas y croire. Ces tours de force dépassent tellement ce qui s'est fait jusqu'ici, qu'il faut en avoir vu au moins quelques-uns pour y croire. Les "hommes forts" qui connaissent la force de DeLamarre ont profité de l'invraisemblance de ses exploits pour l'accuser d'exagération.

C'est pour donner des preuves réelles de sa force herculéenne qu'il est allé à Québec et à Montréal exécuter ses tours gigantesques de l'automobile et du cheval. Il est mieux connu aujourd'hui dans ces villes.

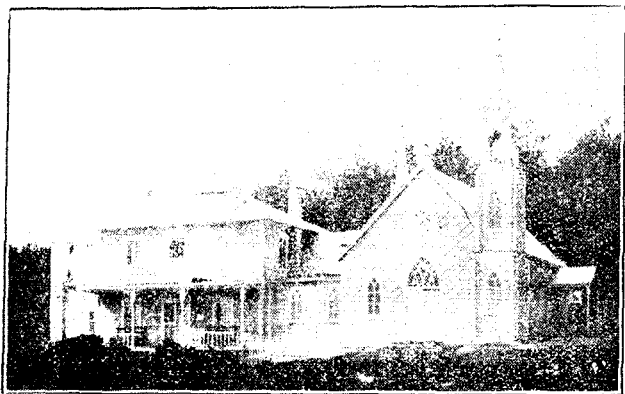
Son gérant, M. J.-E. Lemieux, fit des ouvertures au directeur de l'Hyppodrome de New-York, afin que DeLamarre pût s'exhiber sur ce théâtre; mais la guerre, qui battait dès lors son plein en Europe, à laquelle les Etats-Unis se préparaient à participer, et qui occupait toutes les forces vives de l'univers, le décida à abandonner ses négociations et même à renvoyer à plus tard les invitations qu'il recevait des diverses villes de ce grand pays.

CHAPITRE XV

Tours de force stupéfiants. — Un cheval dans un poteau. — Le passage de l'automobile. — Il corrige un malappris. — Un voyageur qui désire se faire monter dans le train. — Emporté sur une monture nouveau genre. — Des tireurs de poignets. — DeLamarre exige toujours que l'on mette les deux mains. — La roche surmontant la niche de Notre-Dame de Lourdes. — La statue de Saint Michel. — Une statue de S. Antoine.

Comme l'on pouvait croire que, selon la coutume des autres hommes forts ordinaires, Victor DeLamarre ne donnait pas à ses haltères le poids annoncé, il prenait le soin de se faire apporter ses poids sur la scène par les hommes les plus forts qu'il y eût dans l'assemblée, et souvent ceux qui se présentaient restaient en chemin avec les haltères qui servaient à son dévissé. Ainsi, pour tous, il était bien évident que ses poids étaient lourds. En outre, il s'imagina que

la démonstration serait encore plus complète s'il levait un être vivant. Il commença par monter son cheval dans un poteau. C'était un bon cheval de trait qui pesait 1200 livres et qui, bien dompté, se prêtait bonnement aux tours de force de son maître.



L'Ermitage San'Tonio. Statue de S. Antoine
surmontant la chapelle.

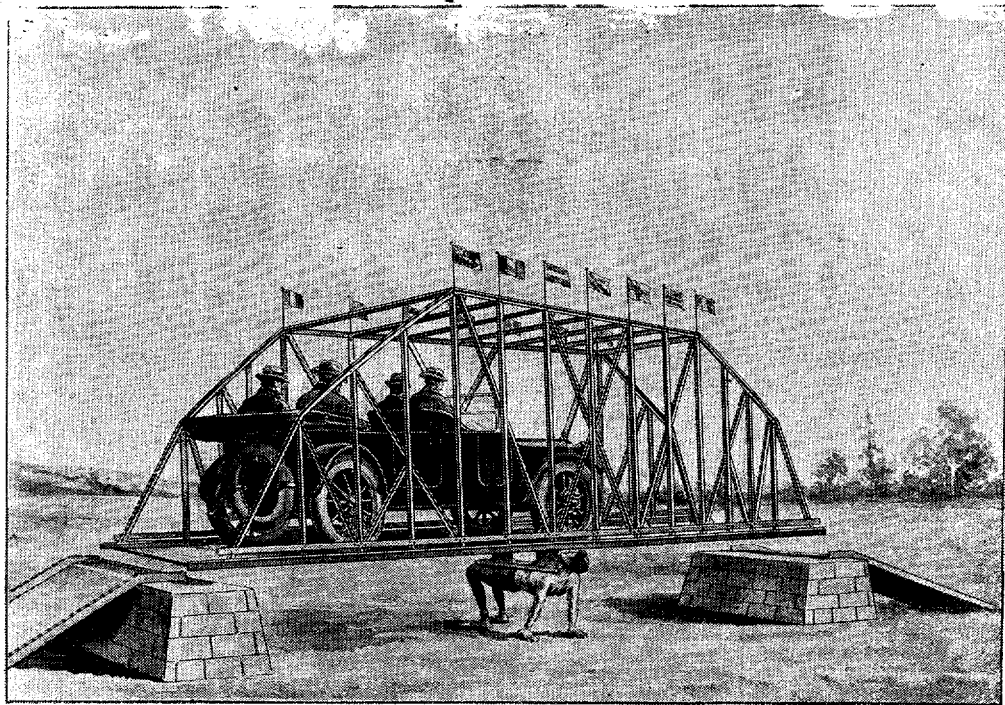
Pour ses exhibitions en dehors de chez lui, et afin de ne pas se fatiguer, il se procura des chevaux plus petits, qui ne pesaient que 1000 à 1100 livres. La seule difficulté était de dompter ces chevaux pour qu'ils se

prêtassent au manège. Le tour eut beaucoup de succès. Personne ne pouvait contester la force phénoménale qu'il fallait pour monter un cheval vivant dans un poteau (un poteau ordinaire dans lequel il avait fiché des tiges de fer d'un pouce de diamètre). L'athlète se passait des bretelles aux épaules, les accrochait à une sangle qui entourait le corps du cheval, et il l'enlevait ainsi en grimpant dans le poteau planté verticalement.

Quand même on douterait si les haltères et les barres sont chargés, assurément on ne saurait douter du cheval. Il exécuta ce tour de force devant un grand nombre d'auditeurs. Il le répéta à Québec, à l'Auditorium, puis au théâtre St-Denis, à Montréal. Enfin il l'abandonna à la demande de la Société Protectrice des Animaux. Cette Société s'était prise de pitié pour le pauvre cheval qui, dit-on, se trouvait mal dans les sangles qui l'étreignaient trop fort lorsqu'il perdait pied, et se voyait enlevé de vive force par son maître devenu trop grimpeur à son gré.

Quoiqu'il en soit, vu la complication de ce tour nouveau, DeLamarre en avait préparé un autre non moins extraordinaire. C'était de ponter sur les pieds et les mains, de porter en cette position sur sa poitrine, une sorte de travée d'une trentaine de pieds de longueur, et d'y faire passer une automobile avec ses occupants. L'automobile montait, par une passerelle, sur la travée en bascule, qui avait l'athlète pour pivot central, y passait lentement, s'arrêtait même au milieu et s'en allait redescendre au bout, avec la même lenteur, par une autre passerelle. DeLamarre portait ainsi, non seulement l'automobile, qu'elle s'appelât McLaughlin, Limousine, Overland, Chevrolet ou Studebaker, avec sa charge de trois ou quatre personnes, mais encore le poids du pont lui-même, qui était d'une pesanteur de 1200 livres. On peut calculer quelle énorme charge il avait sur lui. Il a répété maintes fois ce tour qui désespère les athlètes.

Pour l'exécuter, à Québec, il avait bâti son pont absolument sur les plans de la travée centrale du Pont de Québec. Cela lui



PASSAGE DE L'AUTOMOBILE SUR LE PONT

assura un grand succès. Il l'avait orné de nombreux petits drapeaux qui s'agitaient aux yeux du public lorsque le pont oscillait sous le passage de l'auto, montrant bien que l'athlète seul lui servait de pivot et portait toute la charge. Tout cet appareil mis en mouvement jetait l'auditoire dans l'enthousiasme et provoquait des tonnerres d'applaudissements et des ovations qui tenaient du délire.

C'était certes un tour de force dont se seraient contentés plusieurs autres athlètes. En fait, quelques-uns avaient bien fait mine de passer une auto sur un pont analogue ; mais ils avaient, paraît-il, eu la prudence d'en diminuer le poids en se ménageant des appuis secrets et en donnant en outre à l'auto une bonne vitesse afin d'alléger notablement le fardeau.

On n'en connaît aucun, jusqu'ici, qui ait sincèrement pratiqué le franc et lent passage de l'automobile.

Mais DeLamarre n'en resta pas à cet exploit. A l'Auditorium de Québec, et au théâtre St-Denis de Montréal, il fit installer

une échelle, de 19 pieds de hauteur, pour y monter avec une automobile attachée à ses épaules. L'automobile pesait 2260 livres, et pour prouver que cette automobile était bien complète et intègre, c'est elle-même qu'il fit passer le même soir, avec son propre pouvoir, sur le pont qu'il supportait.

Ces tours de force sont tellement extraordinaires que les hommes forts les déclarent impossibles et feignent de ne pas y croire.

Entretiens DeLamarre donnait, à tout propos, de nouvelles preuves de sa force qui semblait croître avec les circonstances.

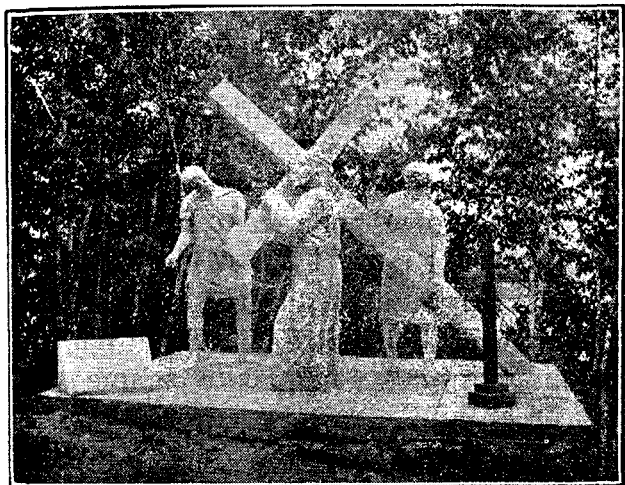
Un jour qu'il revenait de Montréal au Lac Bouchette, avec sa femme et ses enfants, un fier-à-bras de haute stature s'amusait à passer et à repasser de la voiture de seconde à la voiture de première et se plaisait à bousculer les gens qu'il rencontrait.

"C'est mon jour", disait-il en guise d'excuse à ceux qu'il dérangeait et heurtait.

Plusieurs voyageurs avaient eu à souffrir de ses vilains procédés. Un vieillard même

avait été, dit-on, jeté par terre. Tous les voyageurs de première étaient très ennuyés :

“Restez dans votre “char”, mon ami, lui ordonne DeLamarre, et soyez sage”.



Station du Chemin de la Croix

Le fier-à-bras se retourne et apercevant un homme de taille ordinaire, fait une moue et lentement passe en seconde. Au bout de quelques instants, il revient avec le même sans gêne. DeLamarre se lève de son siège :

“Je vous ai dit de rester dans votre char, dit-il”.

Au même instant il saisit le malotru par une jambe, le retourne la tête en bas, le tient en bonne posture au bout de son bras, et lui donne une tape sur le..... séant. Ce n'était plus son jour évidemment, et il conserva longtemps le souvenir cuisant de la correction qu'il avait reçue. DeLamarre, craignant d'avoir été trop rude, s'en va s'informer s'il l'a blessé. Il le trouve au milieu de ses compagnons, leur racontant la curieuse aventure dont il vient d'être victime.

“Je ne sais pas, disait-il, quelle sorte d'homme j'ai rencontré là. Il n'a pas l'air redoutable; mais il m'a traité comme si j'étais un enfant”.

Comme il disait ces mots, l'un du groupe reconnut DeLamarre qui s'avavançait. Aussitôt il court serrer la main au champion et lui présente ses compagnons sans excepter celui qui avait reçu la correction. Celui-ci s'excusa et DeLamarre en profita pour lui faire quelques recommandations pour sa conduite future. C'était un colosse; mais il

savait désormais qu'on ne mesure pas toujours les hommes à la brasse.

DeLamarre reconduisait à la gare quelques membres de sa famille, et comme le quai de la gare était alors trop court pour le train, les voyageurs étaient obligés de se hisser comme ils pouvaient pour monter en chemin de fer. Les employés du train leur prêtaient volontiers secours dans cette gymnastique forcée. DeLamarre aidait pour l'heure ses parents à monter, les portant délicatement sur sa main, en présence du serre-frein, fort content d'être dispensé de la besogne.

Or, un voyageur était descendu du train dans l'espoir d'apercevoir DeLamarre, qui est l'objet de la curiosité de tous les amateurs de force passant au Lac Bouchette. On lui indique DeLamarre, et quand tous ceux que celui-ci accompagnait, sont rendus dans le train, le voyageur, fier de sa haute taille, s'approche de l'athlète et lui dit d'un ton gouailleur :

“Et moi, vous ne me montez pas ?

—Tout de suite”. Et en un tour de main, l’athlète le saisit par les côtés et le lance à une hauteur d’une douzaine de pieds. Celui-ci va donner de la tête dans le plafond, retombe sur la passerelle et sans prendre le temps même de se relever debout, disparaît à l’intérieur. Il ne s’attendait pas à être pris au mot d’une manière aussi prompte. M. J.-E. Gagné, serre-frein, se plaît à raconter ce fait dont il fut témoin.

Une autre fois, en montant dans le train, DeLamarre accroche, de sa valise à main, un individu de forte taille qui bloquait le passage, et l’emporte, à cheval sur sa valise, ainsi qu’une plume et comme sans s’en apercevoir, jusqu’à la porte. Histoire de se divertir un peu.

Il porte, le cas échéant, un homme sur sa main, pour lui permettre par exemple d’accrocher le haut de sa tente, tout en causant avec ceux qui l’entourent, moyen très simple de s’annoncer.

Avant d’avoir reconnu sa force, un

bon nombre d'hommes réputés forts se seraient déclarés contents du moindre avantage remporté contre lui. Les défis pleuvaient de tous côtés; naturellement DeLamarre ne pouvait accepter toutes ces propositions. Ainsi, on considère que tirer du poignet est une bonne épreuve pour mesurer la force de deux hommes. Outre la force pourtant, il y faut de l'habilité. DeLamarre ne tient pas à se livrer à cet exercice. Nous avons toutefois recueilli, même sur ce point, quelques faits qui ne manquent pas d'originalité.

Un jour pendant qu'il préparait une exhibition dans une paroisse du Lac St-Jean, un "bully" de l'endroit, réputé pour sa violence et très fort tireur au poignet, le provoque à une joute de ce genre.

"Je ne suis pas un tireur au poignet, dit-il; allez voir mon père, c'est lui qui répond à ces défis-là."

Le fier-à-bras s'en va vers le père de DeLamarre, occupé à quelques pas de là à ranger les lourds haltères de son fils; mais en

apercevant les poignets du père, d'une largeur démesurée, le "bully" n'alla pas plus loin dans son dessein et s'esquiva.

DeLamarre ne s'en tire pas toujours à aussi bon marché. Dans un hôtel où il se trouvait un jour, la conversation tombe naturellement sur les tours de force. Un homme très robuste insiste pour tirer au poignet avec DeLamarre, prétendant qu'il n'a jamais rencontré un homme pour le renverser. DeLamarre s'excuse et refuse en déclarant qu'il a pour principe de ne pas s'adonner à ce genre de sport. L'homme insiste encore avec tous les assistants.

"Alors, mettez vos deux mains, répond DeLamarre.

A son tour le prétendu champion proteste qu'il peut tirer d'une seule main.

"Mettez vos deux mains, je ne vous renverserai pas".

De guerre lasse, l'homme consent, et DeLamarre, qui avait promis de ne pas le renverser, l'enlève de terre au bout de son bras, le passe par-dessus le comptoir

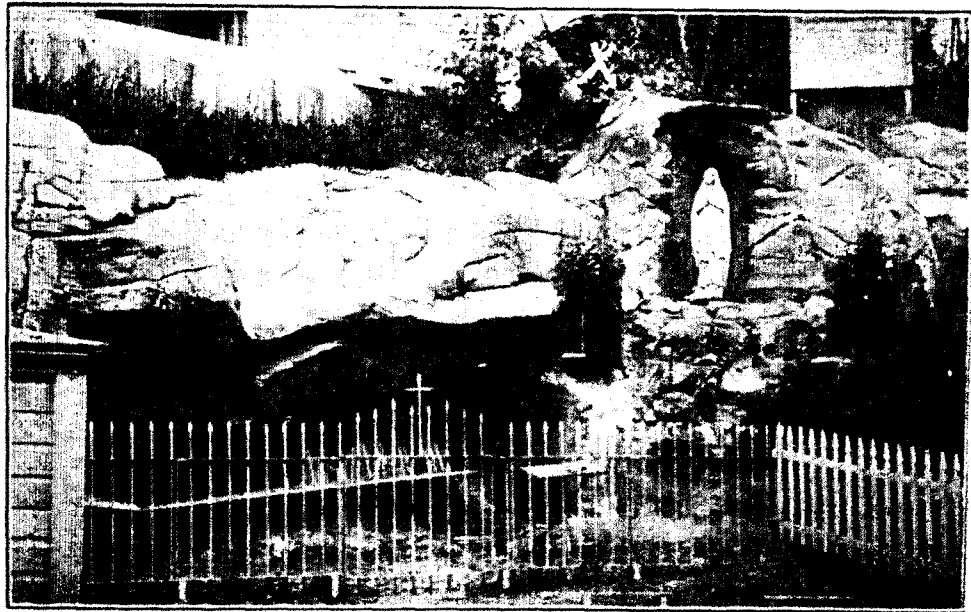
et le dépose à terre près de lui. Toute l'assistance fut satisfaite et reconnut que DeLamarre n'était pas un tireur de poignet..... ordinaire.

Une autre fois il ne put échapper à l'épreuve, et il dût consentir à une joute de ce genre contre un navigateur de ses amis, qui sollicitait cette faveur afin de pouvoir dire qu'il s'était mesuré avec le Roi de la Force. DeLamarre exigea encore que l'adversaire employât ses deux mains. C'était un homme bâti en hercule et qui réellement avait le poignet robuste; mais même avec ses deux mains, il fut renversé. On dit que la table, pourtant solide qui soutint le poids de cette lutte, gémissait dans tous ses membres et conserva longtemps des marques de l'effort concentré de ces deux forces terribles.

Maintenant vous pouvez dire, ajoutèrent les témoins en s'adressant au navigateur, que vos deux mains valent presque une main du Roi de la Force.

“Je pourrai le dire sans honte, répliqua-t-il”.

Au-dessus de la niche, où se trouve la statue de Notre-Dame de Lourdes à la Grotte du Lac Bouchette, il y a une roche énorme qui attire le regard et semble faire partie du rocher; elle est de forme irrégulière et mesure huit pieds dans sa plus grande longueur et, dans son épaisseur, de 4 à 5 pieds de diamètre. Elle est en granit à gros grains, ferrugineux, comme celui que l'on trouve un peu partout dans nos Laurentides. Au poids ordinaire de ce granit, la roche pèse au bas mot 20,000 livres. Elle était située dans un repli du rocher de la Grotte, et gisait enfoncée d'une couple de pieds dans un sol composé de terre et de cailloux. La pointe en était tournée du côté de la place de la Grotte. Le directeur du pèlerinage exprima le regret qu'elle ne fût pas placée de manière à présenter aux spectateurs une de ses faces unies, plus agréable à l'oeil. L'idée de la miner ou de la tailler fut rejetée. Devant l'impossibilité de la mouvoir, on se résignait à la laisser dans la position qu'elle occupait. Il eût fallu dix paires de chevaux pour la mouvoir et encore la chose



La Grotte et la roche qui la surmonte X

eût-elle été possible ? Victor DeLamarre était là :

“On peut toujours essayer de la tourner, dit-il”.

Tout le monde se mit à rire.

Qui eût pensé qu'un homme seul pût mouvoir une pareille masse, enfoncée comme elle l'était dans le sol ! Mais l'athlète avait parlé sérieusement. Il appuya l'épaule sur la pointe de la roche et, chose merveilleuse, la masse énorme se mit lentement, pouce à pouce, à tourner sur elle-même, bourrant dans son mouvement une couple de pieds de terre et de cailloux qui la bloquaient là depuis des siècles. Sous l'effort irrésistible du Samson, elle opéra sur elle-même l'évolution d'un quart de tour exigée afin qu'elle pût présenter son plus beau côté à l'oeil des spectateurs. Les témoins de ce fait surhumain n'en pouvaient croire leurs yeux. Ils étaient tellement bouleversés d'émotion qu'ils se regardaient interdits, stupéfaits, et pleuraient. Aucun levier maniable n'aurait pu résister à pareil effort, déployé pourtant par la force d'un seul homme. C'est invrai-

semblable, mais c'est vrai, comme du reste le sont tous les faits racontés dans ce volume. La roche est visible pour qui veut la voir, et il est facile de constater que quelqu'un l'a remuée de sa position première.

Sur un rocher pyramidal d'une quinzaine de pieds de hauteur, situé à l'entrée de cette même Grotte de Notre-Dame de Lourdes, les pèlerins admirent et vénèrent une très belle statue de S. Michel repoussant du fer de sa lance le dragon infernal dans l'abîme. Cette statue est de grandeur naturelle et a été taillée artistiquement par M. R. Goffin, de la Société Delwaide & Goffin, de Chicoutimi, dans un bloc de calcaire tiré des carrières de St-Marc de Portneuf.

Installer cette statue sur son piédestal nouveau genre fut tout un problème; car il n'y avait là ni grue, ni palan. On construisit, avec des poutres placées l'une près de l'autre, une sorte de passerelle, sur laquelle, au moyen de rouleaux de fer, on amena, dans sa boîte d'emballage, la statue jusqu'au sommet de la pyramide où il fal-

lait la placer. On la dressa debout, mais il lui restait encore à franchir, entre la plateforme où elle était et le dessus du piédestal, un espace d'une couple de pieds dans le vide. On délibérait sur la construction d'un échafaud pour combler ce vide et y faire passer la statue.

DeLamarre résolut en un instant le problème. Il se plaça dans cet espace vide, s'y affermit les pieds de son mieux sur un rebord du rocher, prit dans ses bras la statue par le socle et prestement la mit en place au grand ébahissement de tous les assistants. Le poids de la statue, d'après les sculpteurs qui l'ont taillée, est d'au moins 1500 livres.

De ce moment ces sculpteurs, Belges d'origine, et habitués eux-mêmes aux lourds fardeaux, conçurent la plus vive admiration pour la force incomparable de DeLamarre, et furent dans la suite les témoins émerveillés de la mise en place, avec la même maîtrise, de plusieurs autres statues, en pierre aussi, et de grandeur naturelle, lorsqu'ils installèrent le chemin de la Croix dans le bosquet de l'Ermitage San'Tonio.

Lorsqu'il s'agit de mettre en place la statue de S. Antoine, recouverte en plomb doré, que l'on voit sur le faite de la chapelle des Pèlerins, à l'Ermitage San'Tonio, les ouvriers chargés de cette opération, après s'être consultés, décidèrent de construire un échafaud et d'installer un palan, ce qui devait prendre une bonne demi-journée.

Un intéressé appelle d'urgence par téléphone Victor DeLamarre, dont la résidence est sise de l'autre côté du lac presque en face de l'Ermitage. Il arrive avant que les ouvriers aient commencé leur échafaudage et immédiatement se rend compte de ce que l'on attend de lui. Il prend la statue sur son épaule, et monte dans les échelles jusque sur le toit; à cheval sur le faite, il se glisse ainsi peu à peu portant toujours la statue, et parvenu auprès du piédestal, qui dépasse le faite de plus de 4 pieds, il se dresse, élève au bout de ses bras la statue par le socle et la pose lentement sur son piédestal, sans plus de cérémonie.

"S. Antoine m'a aidé", dit-il en redescendant.

L'opération avait duré deux minutes.



La Statue de S. Michel

CHAPITRE XVI

Un pari. — L'auto dégagée. — La bouilloire. — La grange mise de niveau. — Le fer entre ses doigts. — Un homme fort. — Un blanc bec. — L'auto de St-Prosper. — L'autobus immobilisé.

Il n'est pas d'automobile qu'il ne tire seul du fossé. Un jour, un chef de gare du Lac Bouchette, M. Jalbert, en promenade à Stadacona, assistait aux efforts impuissants que faisaient une vingtaine d'hommes pour tirer une auto d'un marécage où celle-ci s'était enlisée.

“Vous n'avez donc pas d'hommes par ici? Il y en a un chez nous qui pourrait tout seul sortir votre auto de cette fondrière, dit le chef de gare”.

Un médecin qui se trouvait présent, amateur de sport, entendant ce qu'il croyait une vantardise, s'avance :

“Voici \$500.00 à gagner, dit-il, par votre homme, capable d'après vous, de tirer seul cette auto de là.

—Très bien ! je cours au télégraphe. .

—Mais où est-il, s'informe le médecin ?

—Au Lac Bouchette ; il s'appelle Victor DeLamarre.

—Oh ! alors inutile de télégraphier ; je ne tiens plus mon pari, déclare le médecin. On sait que pour celui-là une auto ne pèse guère, mais un autre !..... ça prendrait bien les \$500.00 pour le trouver.”

Encore à propos d'automobile. DeLamarre était dans un bureau de l'Auditorium de Québec, discutant avec M. Cabana les conditions de la rencontre projetée entre ces deux hommes (et qui a si piètrement avortée, comme nous le verrons plus tard), lorsque le propriétaire de l'Imprimerie Centrale de Limoilou entrant soudainement, dit à DeLamarre :

“Me voilà bien déconfit, je devais me rendre à Charlesbourg à 9 hrs., et mon auto, que j'avais placée à la porte, dans le sens du trottoir, se trouve complètement bloquée par les autres machines qui sont là, et qui

ne démarreront pas avant 11½ hrs. Venez donc, je vous prie, me tirer d'embarras."

DeLamarre le suit, va prendre l'automobile par le devant, la retourne et dit au propriétaire :

"Filez, voici Cabana qui arrive".

En effet M. Cabana, curieux de voir ce qui allait se passer, avait suivi DeLamarre et arrivait juste au moment où s'accomplissait ce fait herculéen. On dit que ce coup contribua beaucoup à décourager M. Cabana pour le tournoi que l'on était en frais d'organiser, d'autant plus qu'on entendit quelqu'un dire à haute voix :

"Que voulez-vous qu'il fasse contre un tel homme ?"

En avril 1920, les employés de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi avaient à transporter une bouilloire de machine à vapeur d'une pesanteur de 12,000 à 13,000 livres, du Lac des Commissaires à la gare du Lac Bouchette, afin de l'expédier par chemin de fer. On y attela trois paires de chevaux de traits, et une trentaine d'hommes escort-

tèrent l'expédition pour prêter main forte aux chevaux dans les endroits difficiles. On passa sur le Lac Bouchette, dont la glace était encore solide, et l'on parvint sans encombre sérieuse jusqu'au pied de la Côte de la Station. En cet endroit, où la neige était disparue du chemin, la voiture s'arrêta et ne put aller outre. Les trente hommes vinrent à la rescousse des chevaux; mais la bouilloire resta immobile. On recommença l'opération, mais sans aucun résultat encore, si ce n'est que les deux paires de chevaux de devant cassèrent leur palonnier. C'était un retard notable et la seule alternative qui restât était de réparer l'attelage, de se procurer un nouveau palonnier et une quatrième paire de chevaux ou des palans. Les hommes avisaient sur le parti à prendre lorsque Victor DeLamarre vint à passer par là. Plutôt dans l'intention de constater que sa force avait une limite que dans l'espoir de le voir réussir :

“Victor, viens donc nous aider, dirent-ils

à l'unanimité; tu le vois, nous sommes bloqués”.

M. Willie Simard, chargé de conduire les chevaux, veut aller chercher un nouveau palonnier, afin de faire donner ensemble les trois paires de chevaux

“Ce n'est pas la peine, dit le Samson, je n'ai pas le temps d'attendre; nous allons essayer sans cela. Passe-moi ton chandail, afin que je ne me meurtrisse pas l'épaule et tiens-toi prêt à toucher tes chevaux”.

DeLamarre plie le chandail, applique son épaule, ainsi protégée, contre la bouilloire, tend ses muscles et à la surprise de tous, la bouilloire se met en mouvement et, fouette, cocher ! L'énorme charge, tirée par deux seuls chevaux et poussée par DeLamarre escalade la côte sans autre arrêt. Plusieurs des vingt hommes sont restés le long de la route, dépassés par la vitesse de l'attelage. Ils sont là ahuris, incapables de se rendre compte de ce qui se passe sous leurs yeux.

“La côte est montée; vous pouvez continuer seuls maintenant, dit DeLamarre”.

Mais on le rappelle bientôt. La lourde

charge est encore prise à un endroit du chemin découvert de neige, et de plus, ce chemin côtoyant à cet endroit la rivière **“Qui Mène du Train”** incline considérablement, au point que l'on a tremblé que l'énorme bouilloire ne roulât dans la rivière. De nouveau DeLamarre applique son épaule à la formidable charge, s'affermit les pieds sur le sol pendant que les hommes munis de câbles, et placés sur un talus opposé à la rivière, la retiennent, de peur qu'elle ne roule à la rivière.

“Touche tes chevaux, crie quelqu'un au charretier, si tu ne veux pas les laisser écraser !

—En avant! commande DeLamarre,..... et d'un effort puissant, il pousse la charge dans les jarrets des chevaux, qui s'élancent et le cortège reprend sa marche.

“Il faut la rendre cette fois, dit DeLamarre. En avant !”

Et la charge, toujours sous la poussée de l'athlète, s'avance. Elle heurte un bout de rail planté dans la terre gelée et le casse comme un fétu. Il faut traverser la voie du

chemin de fer : la voiture grince sur les rails, mais elle passe ; il y a un talus à gravir, elle l'escalade ; un poteau de téléphone est sur le bord du chemin, la bouilloire le frôle et le coupe au ras du sol. Enfin la bouilloire est rendue au terme de son voyage, et l'on s'aperçoit que, loin de tirer la charge, les chevaux, pour se mettre en sûreté, se sont réfugiés sur un monceau de pièces d'estacade qui se trouvait là.

Les trente hommes de l'escorte et plusieurs curieux accourus se regardent les uns les autres stupéfaits, et incapables de se rendre compte de ce qu'ils ont vu. Comment cela a-t-il pu s'accomplir ? C'est un fait qui dépasse tout ce qu'ils auraient pu imaginer. Enfin, tous ces rudes gaillards entourent l'athlète, le félicitent les larmes aux yeux et se dispersent dans le village, où ils vont répandre à qui mieux mieux ce fait inouï, pour faire partager à tous leur enthousiasme. Naturellement il y eût d'abord quelques incrédules. Le contremaître, M. J.-M. Tremblay, de Chicoutimi, qui présidait au transport de cette bouilloire, disait lui-même :

“C’est comme un rêve... Je me prends à en douter, car c’est une chose impossible à un homme; même cela dépasse tout ce qu’on peut imaginer de la force humaine; et pour me ramener à la réalité, il faut que je cesse de raisonner et que je me dise pour couper court: Je l’ai vu! j’y étais.”

En effet, c’était comme un rêve.

Victor DeLamarre, retournant chez lui quelques heures après, songeait à ce qui était arrivé et se demandait, lui aussi, si ce n’était pas un rêve. Il avait réussi jusque-là dans tout ce qu’il avait demandé à ses muscles; mais il ne leur avait jamais imposé un effort aussi formidable. Il est bien vrai, songeait-il, que certain jour où je suis mieux disposé, je sens dans mes muscles quelque chose d’irrésistible; mais je vais toutefois m’assurer quel est l’état de ma force aujourd’hui. Il se rendit à sa grange, bâtie sur un solage en pierres sèches, et qui s’inclinait de plusieurs pouces d’un côté. Depuis qu’il s’en était aperçu, il se proposait d’apporter un cric et des leviers afin de rétablir la charpente dans sa position normale, mais il n’en

avait pas encore trouvé l'occasion. Donc, pour éprouver sa force ce jour-là, il lève seul, sans levier "aux dépens de ses bras", le coin de la grange, et le bloque au niveau voulu avec des pierres du solage. Satisfait de cette expérience, il n'a plus de doute sur lui-même, et il peut tenter encore davantage. Quelque temps après, il nivelait de la même façon un hangar que le dégel avait dérangé.

On parle d'hommes forts qui ouvraient des fers à cheval, qui pliaient un tisonnier autour du cou d'un autre en guise de cravate. DeLamarre n'a pas eu l'occasion de faire ces prouesses qui ne l'embarrasseraient certainement pas, car il tord facilement, le cas échéant, un cadenas et une crampe de fer d'un demi pouce.

M. André Tremblay, marchand de St-Félicien, garde comme souvenir un de ces cadenas tordus par l'athlète.

A l'Auditorium, il lui manquait 6 crochets, en fer de 5 lignes, pour compléter ses appareils. Il prend successivement 6 boulons de 5 lignes et les plie entre ses doigts

pour en fabriquer ces crochets. Quatre employés manifestent le désir d'en avoir en souvenir. Il en plie quatre autres et les leur donne avec ses compliments.

A New Carlisle, Bonaventure, un homme d'origine étrangère, âgé de 25 ans environ, se proclamait le champion des hommes forts de son comté. Il ne se privait pas de dire que si jamais DeLamarre passait par là, il verrait bien s'il était aussi fort qu'on le disait. De son côté DeLamarre, qui avait entendu parler de cet homme, avait hâte de le voir. Le soir de l'exhibition arrivé, comme toujours DeLamarre invite les spectateurs à venir vérifier la pesanteur de ses poids. Le prétendu champion local monte aussitôt sur la scène. DeLamarre lui passe l'haltère qu'il allait lever au bout de son bras. L'étranger déploie toute la force de ses deux bras et parvient à soulever le poids de quelques pouces de terre. Immédiatement DeLamarre prend le même poids d'une seule main et le monte au bout de son bras sans

effort apparent, à la vue de l'auditoire éba-
hi.

“Etes-vous rassurés sur la pesanteur de
mes poids telle que je l'annonce, demande
DeLamarre ?”

Une voix répond en s'adressant à l'étran-
ger :

“Essaie donc les autres, ils sont plus lé-
gers.”

—Pour vous convaincre, riposte DeLa-
marre, je vous déclare que je suis prêt à
lever d'un seul doigt un poids plus lourd que
celui que lèvera des deux mains ce Mon-
sieur, le plus fort d'entre vous.”

Et DeLamarre se met à jongler avec deux
haltères attachés à une barre. Le prétendu
champion, dans l'espoir de se réhabiliter,
prend à son tour les mêmes haltères, et s'ef-
force de les lever. Avec ses deux mains, au
prix de mille efforts et d'un travail qui le
met en grande transpiration, il réussit à les
monter à la hauteur de sa poitrine et ne peut
aller plus loin. Mais au moment où il va
replacer ce poids sur le plancher, DeLamar-
re se penche, le saisit d'un seul doigt et le

lève d'un seul coup au bout de son bras aux bruyants applaudissements de l'auditoire, conquis cette fois, et à la confusion du prétendu champion sur lequel pleuvent dru les lazzis et les quolibets.

Le lendemain DeLamarre rencontre cet homme dans le train, où celui-ci était employé comme serre-frein. Devant un groupe nombreux il s'excuse auprès de DeLamarre de l'avoir dérangé dans son exhibition.

“Mais pas du tout, reprend DeLamarre sur le ton du badinage. Vous avez bien montré au public que pour faire un champion vous avez encore des croûtes à manger. Au reste, entre nous, vous le savez bien, il faut plusieurs bons étrangers pour valoir un Canayen. Continuez de pratiquer, et sans rancune.

—Je suis parfaitement satisfait, répond le serre-frein avec un éclat de rire. Je ne recommencerai pas.”

Au commencement de ses exhibitions, DeLamarre laisse toujours pleine liberté, à ceux qui loyalement et sincèrement veulent

s'assurer de la pesanteur de ses poids ; mais parfois il ne résiste pas à la tentation de corriger un peu certains blancs-becs.

En 1915 à la Rivière-du-Loup, un jeune naïf dans ses prétentions assistait à une exhibition de DeLamarre et prétendait que ses poids n'étaient pas lourds.

“S'ils étaient chargés, disait-il, vous ne joueriez pas avec, si facilement que vous le faites”.

Il monte sur la scène, essaye de soulever les poids de terre, mais ne peut y parvenir. Un peu confus :

“Je ne suis pas un leveur de poids”, fait-il en guise d'excuse.

—Non ; on voit bien que tu n'es pas un leveur de poids, mais puisque tu ne l'es pas, ne viens pas déranger mon exhibition, apprend que ce n'est pas gentil. Descends et plus vite que ça ! fait DeLamarre en lui saisissant le nez entre deux doigts et le conduisant par le bout de cet appendice sensible en bas du théâtre”.

Le jeune audacieux, la mine déconfite, regagna sa place et la foule d'applaudir.

L'idée de venir déranger toute l'assemblée et d'accuser DeLamarre de tromper le public ! Il méritait bien d'apprendre un peu qu'il n'est pas toujours bon de fourrer son nez où l'on n'a pas d'affaire.

A St-Prosper, Dorchester, en mai 1923, un dimanche après-midi, après son exhibition, pour se délasser DeLamarre faisait un tour en automobile. En route, il aperçoit le long du chemin une automobile enfoncée de plusieurs pieds dans un fossé. DeLamarre fait arrêter sa machine et s'informe, auprès du chauffeur "naufagé", de la cause de son accident.

"Rien de brisé, dit celui-ci, mais pour aller voir forcer notre DeLamarre, j'ai pris ma belle grosse machine neuve et n'ayant pas l'habitude de la conduire, voilà que, par une fausse manoeuvre, je l'ai jetée dans le fossé.

— Ah ! puisque c'est à cause de DeLamarre que vous êtes dans le pétrin, il faut bien vous aider à en sortir".

Le propriétaire montre peu de confiance dans l'efficacité du secours que lui offre cet

inconnu; mais celui-ci saute en bas de sa machine et sans prendre la peine de descendre dans le fossé, il étend le bras, saisit l'essieu de l'avant et d'un seul coup ramène "la belle grosse auto" sur le chemin. Le propriétaire se confond en remerciements, car en voyant si facilement tirer sa machine du fossé, il s'était aperçu qu'il avait affaire à DeLamarre lui-même.

"Si je vous avais reconnu, dit-il, j'aurais accepté vos offres avec plus de confiance que je ne l'ai fait".

DeLamarre était accompagné de M. Bernier, propriétaire de l'Hôtel de St-Prosper et de M. Adélarde Gravel, de Québec, qui se plaisent à raconter cette prouesse.

A Rimouski, en 1923, M. Caron, propriétaire de l'Hôtel St-Laurent, se trouva bien intrigué. Il voulut sortir de son garage un autobus de la capacité de 25 passagers. Il se place au volant et met en action le puissant moteur de sa machine; mais l'autobus reste immobile. Les roues tournent normalement, et la voiture ne veut ni avancer ni

reculer. Il met le moteur à grande vitesse, les roues tournent pour aller de l'arrière, mais la machine avance au lieu de reculer. Intrigué, il regarde à quel obstacle il a affaire et ne voit rien; alors il reprend son manège, mais sans plus de résultat et cela pendant plusieurs minutes. Tout à coup la machine démarre violemment et fait un bond de 25 à 30 pieds en sortant. C'était DeLamarre qui, voulant jouer un tour à M. Caron, avait tenu l'autobus et venait de le lâcher. M. Caron raconte sa mystification à qui veut l'entendre.

CHAPITRE XVII

DeLamarre et Decarie.—A St-Félicien.—Un compte rendu du “Nationaliste”. — Une déclaration. — DeLamarre relève le sport de l'haltère. — Témoignage en sa faveur. —A Québec, Decarie usurpe de nouveau le record de DeLamarre. — DeLamarre paraît à l'Auditorium et revendique ses droits. — Il fait sensation.

Les adversaires de DeLamarre, les hommes forts, particulièrement de Montréal, mirent vainement tout en oeuvre pour l'attirer dans des tournois qui, sans sa participation, n'attiraient que peu l'intérêt et la faveur du public. Ils allèrent jusqu'à dire qu'il avait peur; mais ils n'eurent pas plus de succès. Le bruit courut même qu'il s'était brisé un bras et qu'il n'était plus en état de faire des tours de force; si bien qu'un des plus en vue d'entre eux, M. H. Decarie, s'enhardit jusqu'à venir faire une tournée d'exhibitions dans la région du Saguenay, considérée comme le territoire de DeLa-

marre, sans prévenir celui-ci personnellement, si ce n'est par un communiqué à la "La Presse" de Montréal; il affectait ostensiblement de l'ignorer comme homme fort. Mal lui en prit.

DeLamarre apprend que "son ami" Hector Decarie est rendu à St-Félicien et doit y donner, le soir même, une exhibition de tours de force, où il dévissera un haltère sur lequel il a affiché la pesanteur de 317 livres. DeLamarre, qui n'est pas disposé à se laisser escamoter ainsi le mérite de son record, saute dans le train et arrive à St-Félicien une heure avant l'exhibition. Ses amis l'accueillent avec des transports de joie, car ils ont bien saisi le truc de l'adversaire ; si pour eux cette insinuation était plus ridicule que malfaisante, elle pouvait jeter de la poudre aux yeux de quelques badauds. Ils sont enchantés de ce que DeLamarre ait pris la peine de venir régler l'affaire lui-même. Dès l'ouverture de la soirée, aussitôt après les annonces des défis lancés par le gérant de Decarie au nom de son patron, DeLamarre monte sur la scène, presse la main de Deca-

rie qui pâlit, revendique son record, dont il a l'affidavit dans sa poche, et somme son adversaire d'exhiber le certificat de son propre record.

“C'est du sport, réplique l'adversaire.

— Ici, le faux sport n'a pas de cours, c'est du vrai que nous voulons, réplique DeLamarre. Je suis le seul au monde qui ait établi le record de 309½ livres au dévissé. J'ai mon record assermenté”.

L'adversaire avoue tout devant le public, et DeLamarre s'en tient là pour le moment, le laissant donner en paix son exhibition et le défendant même contre les quolibets de l'auditoire.

Vers la fin de la soirée, quand de nouveaux défis furent lancés, DeLamarre remonta sur la scène et offrit, séance tenante, pour un pari de \$100.00 piastres de faire immédiatement tous les tours de son adversaire, se déclarant prêt à régler l'affaire tout de suite, afin de montrer d'une manière tangible lequel des deux était le plus fort. Decarie prétextait qu'il valait mieux se ren-

dre à son hôtel arranger une rencontre pour plus tard, et refusa de mesurer ses forces.

Pour pallier cette déconfiture, les amis de Decarie envoyèrent tout de suite, de cette soirée, à quelques journaux de Montréal, un rapport faux et mensonger. La réplique ne se fit pas attendre. Sept citoyens de St-Félicien adressèrent immédiatement aux mêmes journaux une déclaration assermentée, réfutant ce rapport qui n'était qu'un tissu de mensonges, absolument le contraire de la vérité.

Comme les mêmes fauteurs osèrent, pour se couvrir, révoquer en doute l'affidavit ci-dessus, 42 nouveaux noms des plus influents citoyens de St-Félicien s'ajoutèrent aux huit premiers et vinrent confirmer ce que du reste presque toute la population aurait signé des deux mains, tant l'indignation était grande.

Tout cela donne une triste idée des vilains moyens en usage, pour détruire la réputation des athlètes de valeur. Il y aurait peut-être dans ces cas lieu de recours aux tribunaux, mais qu'en résulterait-il ? Tout ce

que veulent ces gens, c'est de frapper l'opinion publique, quitte à s'en tirer ensuite comme ils le pourront.

Il est clair qu'un mot d'ordre était donné dans le groupe de certains soi-disant "hommes forts" afin de diminuer par tous les moyens la réputation de supériorité incontestable de force musculaire décernée à DeLamarre par l'opinion publique.

Il est bon que la vérité historique s'établisse sur ces faits. Voici des extraits d'un compte rendu publié par le "Nationaliste" du 30 janvier, 1921, sous la manchette, "**La vie sportive**".

"Il est paru dans "Le Colon" de Roberval, dans "Le Soleil" de Québec et dans "La Presse" de Montréal, un compte rendu d'une exhibition de tours de force donnée à St-Félicien, le 9 janvier courant, par Hector Decarie, "champion des hommes forts du monde", et ce compte rendu est rempli de faussetés. et est injuste à l'égard de Victor DeLamarre.

"Nous voulons, aujourd'hui, relever ces injustices commises et rétablir les faits tels qu'ils se sont passés. Nous ne connaissons pas celui qui a écrit ce compte rendu sous la signature de Jules Gareau, mais nous pouvons lui dire que, s'il est un citoyen du Lac St-

Jean, il joue là un bien triste rôle vis-à-vis de ses concitoyens de la région et envers un des siens, en bavant comme il l'a fait sur le compte de Victor DeLamarre. Que M. Decarie ne s'imagine pas se relever dans l'estime des "Bluets" du Lac St-Jean, en ridiculisant un homme de la valeur de Victor DeLamarre.

"D'abord Decarie s'est annoncé en disant, ou laissant dire par ses gens, que Victor DeLamarre serait de la soirée, qu'ils forceraient ensemble. A quiconque demandait au gérant de Decarie si DeLamarre serait de la partie le gérant répondait qu'il le croyait, laissant les gens sous l'impression qu'ils seraient témoins d'un tournoi entre les deux hommes. De plus Decarie lança, à la dernière heure, dans la Presse de Montréal, une invitation à Victor DeLamarre, de venir le rencontrer dans sa tournée.

Nous devons déclarer que cette invitation, Victor DeLamarre n'en a pris connaissance qu'à trois heures de l'après-midi, le dimanche, neuf janvier courant.

Voyant qu'il était spécialement invité par le champion, DeLamarre s'est rendu à la séance et lorsque le champion est apparu sur la scène, DeLamarre est monté sur l'estrade, au grand enthousiasme de la foule qui lui fit une monstrueuse ovation, a pressé la main de monsieur Decarie, et là, en face du public, Victor DeLamarre dit à monsieur Decarie :

"Vous êtes le champion des hommes forts du tournoi Dandurand, de Montréal. Vous avez la ceinture que vous avez gagnée dans ce tournoi, mais je dois

vous dire que si vous avez eu le titre de champion cette fois-là, c'est parce que Cabana et Victor DeLamarre n'y étaient pas. N'importe, vous avez la ceinture, mais, moi, je déclare, en face des gens de mon pays, de ceux qui m'ont vu élever, que c'est moi, Victor DeLamarre, qui suis l'homme le plus fort du monde. Maintenant vous m'invitez à venir vous rencontrer, me voici. Je suis prêt à parier \$100 avec vous que je lèverai tous vos poids, et, argent en mains, je suis prêt, séance tenante, à forcer avec vous".

Decarie répondit que ce n'était pas un match qu'il faisait mais une simple exhibition, et dit à DeLamarre d'aller à l'hôtel après la séance afin de conclure une rencontre. Decarie faisait piètre figure en présence de la crânerie, de la bravoure et de la franchise de DeLamarre. DeLamarre ajouta qu'il avait été invité et qu'il était prêt.

"Acceptez de suite et nous allons forcer". Decarie répondit qu'il n'était pas prêt. Monsieur Decarie exécuta trois tours de force, dont le premier consistait à lancer au bout du bras un haltère de 115 livres (qui pesait 97 livres), le second consistait à dévisser deux haltères de chaque main, dont un de 115 livres (qui pesait 97 livres), et un de 140 livres, (qui pesait 125 livres), et le dernier tour consistait à lever une dizaine d'hommes sur son dos. Decarie invita les gens à venir lever ses poids à chaque tour qu'il exécuta. On prétendait dans la salle que les haltères ne pesaient

pas le poids mentionné, et dans la foule on criait que ce n'était pas des vucs animées qu'on voulait, mais des tours de force.

DeLamarre fut obligé d'intervenir pour calmer les gens, leur demandant de laisser monsieur Decarie exécuter ses tours de force, que pour lui, il croyait que les haltères avaient le poids que monsieur Decarie disait. Sur l'invitation de monsieur Decarie, un des amis de Victor DeLamarre monta sur l'estrade et leva avec la plus grande facilité du monde les deux poids de monsieur Décarie et exprima le doute qu'ils ne pesaient pas autant que le champion et son comédien prétendaient.

Il va sans dire qu'après le défi lancé par DeLamarre et que venait de refuser Decarie, DeLamarre n'était pas pour aller lever les poids-plume de Décarie, et ce dernier le savait bien, et ce n'était pas DeLamarre qu'il demandait, quand il demandait aux gens de venir lever ses poids. Decarie a désappointé considérablement les gens.

Après que Decarie eut fait annoncer par son meilleur annonceur qu'il défiait n'importe quel homme du pays de faire un des quinze tours de force qu'il fait, et qu'il donnerait \$500.00 à quiconque ferait un de ses quinze tours de force, de nouveau DeLamarre sauta sur l'estrade, à la grande satisfaction des spectateurs, et offrit à monsieur Décarie de faire non seulement un de ses quinze tours de force mais de tous les faire, séance tenante, et de le battre de plusieurs mille livres. Il va sans dire que Decarie n'accepta

pas l'offre de DeLamarre et la séance fut levée. Voilà les faits tels qu'ils se sont passés. C'est loin d'être comme l'a prétendu Jules Garreau.

Un Citoyen de St-Félicien.

UNE DECLARATION

Déclaration solennelle des citoyens de St-Félicien, présents à la séance de force donnée par Hector Decarie, à Saint-Félicien, le 9 janvier courant.

Nous, soussignés, déclarons solennellement :

1o—Que le compte rendu de la séance de force donnée par Hector Decarie, à Saint-Félicien, le 9 janvier courant, et paru dans le dernier numéro du **Colon**, et dans le **Soleil** de Québec, est faux et ne relate pas les faits tels qu'ils se sont passés ;

2o—Que ce n'est pas Victor DeLamarre qui a refusé de forcer avec Decarie, mais que c'est bien lui, Decarie, qui n'a pas voulu accepter les offres de Victor DeLamarre ;

3o—Que DeLamarre est monté sur la scène presser la main de Decarie et que là, en présence du public, il a dit ce qui suit : "Le véritable homme fort du monde, ce n'est pas monsieur Decarie, mais bien moi, Victor DeLamarre, ajoutant : Je suis le seul homme au monde ayant établi le record du monde en levant 309½ livres au bout d'un seul bras et je suis le seul homme capable de monter un cheval dans un poteau. J'ai mon record assermenté dans ma poche, si monsieur Decarie a un record qu'il le montre ;

40—Que DeLamarre dit à Decarie qu'il était prêt à forcer avec lui séance tenante et qu'il avait \$100.00, l'argent en mains, à parier qu'il ferait tous les tours de force de monsieur Decarie ;

50—Que Decarie a refusé, séance tenante, disant à DeLamarre que ce n'était pas un match qu'il faisait ce soir-là, que c'était une exhibition, du sport, et qu'il n'était pas prêt à forcer avec lui, et déclara à DeLamarre qu'il le reconnaissait comme un homme très fort ;

60—Que DeLamarre a répondu : Vous m'avez invité par la voie des journaux à venir vous rencontrer. Je me suis rendu à votre invitation et je suis prêt à forcer avec vous séance tenante ;

70—Que Decarie n'a pas voulu disant à DeLamarre, de se rendre à l'hôtel après la séance et qu'on ferait les arrangements pour une rencontre ;

80—Que DeLamarre a répondu : c'est tout de suite, en face du public, autrement ce sera fini entre nous deux ;

90—Que la séance a eu lieu ;

100—Qu'après la séance Decarie a fait annoncer au public par un de ses annonceurs, qu'il défiait tout homme fort de faire un de ses quinze tours de force et qu'il donnerait \$500.00 à l'homme qui parviendrait à faire un seul de ses quinze tours de force ;

110—Que DeLamarre est monté de nouveau sur l'estrade et a accepté, en public, le défi de Decarie, disant que non seulement il ferait un seul de ses quinze

tours, mais qu'il les ferait tous les quinze et qu'il le battrait, lui, Decarie, de plusieurs mille livres;

120—Que Decarie n'a pas voulu signer le contrat et s'est retiré;

Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'empire de la loi de la preuve en Canada.

Jos. Delisle,
Romulus Cossette,
Alfred Tremblay,
Johnny Imbeau,
Philéas Piquette,
André Tremblay,
T.-Eug. Martin.

Déclaré devant moi, à Saint-Félicien, ce 15^e jour de janvier, 1921.

F.-X. Lamontagne,
Notaire.

On osa contester la valeur de ces signatures. Aussitôt au-delà de 40 nouveaux citoyens des plus influents de St-Félicien signèrent le même affidavit et le transmirent aux journaux. Voici les noms de ces nouveaux témoins.

Edouard Girard, Arthur Verreault, Abel

Perron, Joseph Thivierge, Enoch Côté, Jos. Guilmette, Ludger Lepage, Horace Potvin, Alfred Verreault, Laurent Lapointe, Vidt, Ernest Bouchard, Joseph Perron, Joseph Pilote, Eugène Lessard, Elzéar Thivierge, David Tremblay, barbier, Louis Lepage, Pierre Laprise, Emile Lilian, J.-A. Gagnon, Eloi Gagnon, Edouard Duchesne, Louis Lamothe, Joseph Bouchard, Edmond Tremblay, Etienne Tremblay, Eloi Tremblay, Alfred Lamontagne, Thimothée Coudé, Xavier Gaudreault, Charles Cayouette, Ernest Boulay, Wilfrid Boulay, Frs. Murray, Adj. Rousseau, maire, Luc Allard, Gomilise Roberge, Adélarde Tremblay, Jos. Tremblay, Philippe Tremblay, William Tremblay, André Tremblay.

Déclaré devant moi, à St-Félicien, ce 31ième jour de février, 1921.

ARTHUR GRENIER,

J. de P.

Maire.

D. de R.

Ainsi le mensonge fut confondu.

Il y avait eu assez de correspondance et

de discussions dans les journaux entre les "hommes très forts", les "hommes moins forts", les "hommes forts", les "hommes assez forts" et les "champions", les "ex-champions" etc, etc, etc..... pour ennuyer le public. DeLamarre résolut de mettre ses antagonistes, qui s'avanceraient trop, en mesure de prouver leurs vantardises. La supériorité incontestable de sa force lui fit espérer de relever le sport de l'haltère et de lui rendre la considération à laquelle il a droit. Pour atteindre ce but, il fallait y ramener la sincérité et la loyauté.

DeLamarre n'y a pas réussi complètement; mais il est une chose certaine, c'est qu'il y a quelque chose de gagné dans ce sens.

Victor DeLamarre en a la preuve dans les témoignages qu'il a reçus d'un grand nombre de hauts personnages et du public amateur, sans oublier des professionnels comme Johnson, Siki, etc., qui l'ont félicité chaleureusement d'avoir su, non seulement par son incomparable force, mais surtout par son honnêteté, sa franchise et sa loyau-

té, replacer ce genre de sport sur le piédestal où Louis Cyr l'avait élevé.

Après l'affaire de St-Félicien et le défi qu'il avait envoyé à l'usurpateur de son record, il crut qu'il en avait fini avec lui; mais il apprit bientôt que, donnant une série d'exhibitions à l'Auditorium de Québec, le même homme insinuait encore dans ses affiches qu'il brisait le record de DeLamarre.

Notre athlète part immédiatement pour Québec. Il obtient du gérant de l'Auditorium l'autorisation de revendiquer son titre en public, comme il était juste, et le voilà sur la scène avec son gérant, M. E. Gravel. Il rappelle ses droits à M. Decarie et exige une réparation. A l'assemblée intriguée de cette intervention, M. Gravel expose l'usurpation dont DeLamarre est la victime et déclare que celui-ci, qui est là devant eux, est prêt à le leur prouver séance tenante. L'usurpateur s'esquive après avoir défendu à DeLamarre de toucher à ses haltères, et l'auditoire applaudit DeLamarre.

"Il est impossible, dit M. Gravel à l'auditoire, de vous donner ce soir la démonstra-

tion de la supériorité de DeLamarre; mais si vous le permettez, il vous en donnera une idée en vous montrant un de ses bras”.

La manche de chemise de DeLamarre n'obéit pas assez vite; alors elle éclate avec fracas sous la tension du bras du Samson et ses muscles apparaissent formidables. Un tonnerre d'applaudissements, mêlés de cris d'admiration, éclate dans l'auditoire; on lui fait une ovation monstre et la plupart des assistants, électrisés par la crânerie et la puissance de l'athlète qui se dégage de tout ce qui vient de se passer sous leurs yeux, quittent la salle pour aller attendre dans la rue le héros de tout ce drame et le porter en triomphe.

Le lendemain, dans toute la ville, il n'était question que de cette apparition soudaine et inattendue de l'intrépide champion. Immédiatement, on annonça dans les journaux que DeLamarre donnerait, à une date rapprochée, une exhibition de **véritables** tours de force.

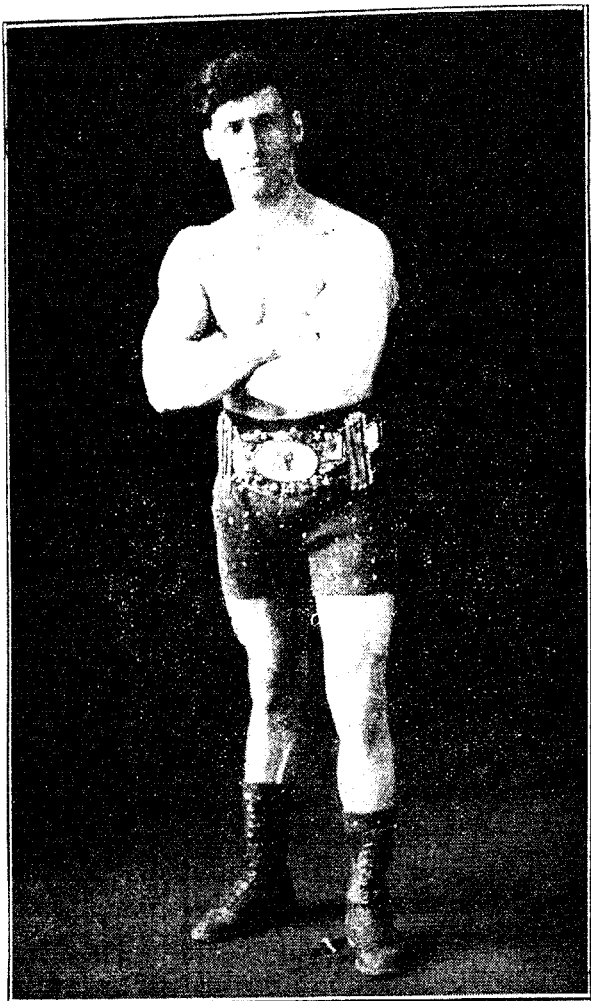
C'est alors que les vrais amis du sport à Québec, se réunirent et décidèrent d'offrir au nouveau Samson, une ceinture en or, ornée de diamants, attestant sa supériorité évidente.

CHAPITRE XVIII

La ceinture. — Comité du Roi de l'haltère constitué à Québec pour offrir à DeLamarre une ceinture en or, comme champion mondial du dévissé. — Description de cette ceinture. — Conditions. — Présentation au Lac Bouchette.

Un comité se forma dans le but d'organiser une souscription pour faire fabriquer une ceinture en or enrichie de diamants, afin de l'offrir au véritable champion des hommes forts du monde.

Ce comité décida de présenter cette ceinture à Victor DeLamarre, parce qu'il est le seul homme fort qui ait un record authentique pour un dévissé de 309½ livres. DeLamarre a établi un grand nombre de records, tellement qu'on ne les compte plus; mais le comité s'est basé sur ce dévissé pour lui décerner la ceinture du championnat mondial, s'appuyant sur le fait que le titre de champion du monde avait été accordé à Louis Cyr pour son dévissé de 273¼ livres.



Delamarre portant sa ceinture

Les listes de souscriptions furent distribuées dans toute la Province. Elles se couvrirent rapidement de noms et la somme requise ne tarda pas à être réunie.

La réputation de DeLamarre était déjà répandue beaucoup plus qu'on ne l'avait pensé. Il y eut un nombre presque incalculable d'adhésions de partout, de toutes les classes de la société et de toutes les races qui habitent le Canada, lesquelles se groupèrent et envoyèrent ensemble leurs souscriptions sous la signature de leurs principaux représentants. Nous devons en justice dire qu'un bon nombre d'"hommes forts" de Montréal, loyaux et sincères, tinrent eux aussi à envoyer spontanément leur adhésion.

La ceinture est un chef-d'oeuvre artistique.

Elle est en cuir, aux trois couleurs, bleu, blanc, rouge, de 6 pouces de largeur, fortifiée de chaque côté par deux chaînettes en or, lesquelles s'attachent au fermoir. Sur la ceinture, fixées à ces chaînettes se voient cinq plaques en or solide de différentes dimensions. Celle du milieu est de forme

ovale, elle a 8 $\frac{1}{2}$ pouces de longueur sur cinq pouces de hauteur et est entourée d'une double guirlande de feuilles d'érable, en or émaillé, soutenues par un cercle d'or. Elle est surmontée d'un castor, emblème national, en or. Le fond de cette plaque principale, aussi en or émaillé, représente un rocher sur lequel se dresse un lion en or dont les yeux, formés de deux diamants précieux, lancent des éclairs. Au-dessous du lion, en avant du rocher, on lit cette inscription : **Le Roi de la Force.** Le lion lui-même se détache sur un fond qui représente la surface liquide et légèrement ridée du Lac St-Jean dans lequel se mirent les mille feux des rayons du soleil, se levant à l'horizon en arrière du lion. Cette plaque centrale est flanquée de deux autres plaques de forme quadrangulaire de 6 pouces de longueur sur deux de largeur, aussi en or, entourées d'une guirlande de feuilles d'érable et surmontées de castors en or, encadrant, sur un fond d'or massif, à droite, un athlète en relief dévissant un haltère, et à gauche, un athlète levant une barre à sphères. En dehors de ces

plaques quadrangulaires il y a enfin deux autres plaques, aussi en or massif, de forme ovale, de 6 pouces de longueur sur $4\frac{1}{2}$ de largeur, surmontées aussi d'un castor en or et entourées d'une guirlande de feuilles d'érable émaillées. Sur le fond d'or massif poli, de ces dernières plaques, ont été burinées des inscriptions.

Sur la plaque de droite, on lit :

Championnat Mondial
de l'Haltère

Ceinture offerte à
Victor DeLamarre
Champion de l'Haltère
du monde

par les
Admirateurs
Et les Représentants
De tous les Pays.

Et sur celle de gauche :

Record du Champion
Dévissé de $309\frac{1}{4}$ livres comme suit:

Prendre un Haltère de terre
Le charger en deux temps
A l'épaule d'une seule main

Et le dévisser ensuite
Au bout du bras.

Conditions:

La ceinture sera remise à
Quiconque brisera ce record
En présence du Champion ou
De son Représentant.

Le Comité d'Organisation
du Doi de l'Haltère.

On évalue cette ceinture à \$5,000.00 piastres. Elle a été accordée en considération du dévissé de 309½ livres. DeLamarre la détient, mais n'importe quel homme de n'importe quelle nation du monde peut venir la gagner et y est invité; il n'a qu'à se présenter et à lever d'une seule main en trois temps, au bout de son bras, devant DeLamarre ou son représentant, l'haltère de 309½ livres. DeLamarre aura le droit de reconquérir le championnat et la ceinture en élevant son propre record s'il le peut.

Le comité, par une délicatesse qui l'honore, avait décidé que la présentation de la ceinture se ferait au Lac Bouchette. Cette présentation eut lieu en effet, le 17 décem-

bre, 1921, dans la grande salle de l'école du village. La démonstration fut organisée par les résidents du Lac Bouchette, dont toute la population était fière et heureuse que son champion fût honoré et reconnu. Plusieurs villes et villages des comtés du Lac St-Jean et de Chicoutimi y avaient envoyé des délégations. On remarquait en outre dans l'assemblée M. Toussaint Cousineau qui détient le championnat des hommes forts du monde à 135 livres, venu exprès de Montréal, avec son gérant M. Gauthier, pour attacher lui-même la ceinture autour du corps du champion, déclarant au public qu'il avait assez d'expérience de la force humaine pour affirmer et se porter garant que personne au monde ne pouvait enlever cette ceinture à DeLamarre, et M. Garneau, chef du service des Gardes-Forestiers et secrétaire du Comité du Roi de l'Haltère de Québec, envoyé par le Comité pour porter la ceinture à DeLamarre. M. le Secrétaire dit combien il avait été heureux de l'honneur qu'on lui avait fait d'apporter lui-même la ceinture au champion des hommes forts du monde.

“Cette ceinture lui restera longtemps, ajoute-t-il en terminant”.

Ces paroles n'ont pas été démenties, car au moment où s'écrit ce livre, voilà près de trois ans que ces conditions sont posées devant le public et connues des hommes forts, et personne ne s'est encore présenté.

Après cette sorte d'investiture, le champion parcourut de nouveau la région du Lac St-Jean, donnant des exhibitions dans les principaux centres, au milieu de l'enthousiasme de ses compatriotes; puis il retourna à Québec, afin d'y consacrer, devant le public de la capitale, sa suprématie déjà incontestable dans le domaine de la force musculaire.

CHAPITRE XIX

A l'Auditorium .— Première exhibition du 13 Janvier 1922. — Une foule immense encombre le vaste théâtre. — Circulation interrompue. — Programme. — Compte rendu des journaux, "L'Action Catholique", "Le Soleil", "L'Événement", le "Chronicle". — Le public réclame une nouvelle exhibition. — Elle lui est donnée le 20 Janvier avec le même succès et au milieu du même enthousiasme. — Plus de 1000 personnes ne peuvent être admises faute de place.

Quand, le 13 de janvier 1922, Victor De-Lamarre parut pour la seconde fois sur la scène de l'Auditorium, il y remporta le plus beau triomphe que peut ambitionner un athlète. Des milliers de sportsmen de Québec et des environs s'y étaient rendus afin de s'assurer que le Samson du Lac Bouchette était véritablement l'homme que l'on disait. Ceux qui le virent ce soir là au travail n'en croyaient pas leurs yeux. Ils n'avaient

jamais imaginé que la force humaine pût accomplir de semblables merveilles. Depuis des mois et des mois, l'on répétait dans le public que les tours de force de DeLamarre n'étaient pas croyables, et l'on se rendit compte enfin que sa force rappelait celle de Samson. Victor DeLamarre se fit une renommée sans pareille et son succès lui valut la célébrité. Il fut le lion du jour et on le reconnut comme le véritable champion du monde. Le public et les experts le désignèrent par le mot de "surhomme".

La spacieuse salle de l'Auditorium était remplie comme un oeuf. En dehors autant de personnes avaient demandé vainement leur admission et s'étaient massées aux portes. A cette foule du dehors s'était jointe celle des curieux et tout ce monde, stationnant là pendant une partie de la soirée, avait bloqué la rue et couvert la Place Montcalm, de sorte que le service des tramways et la circulation des voitures durent être suspendus pendant plusieurs heures. Dès qu'il parut sur la scène, DeLamarre fut salué par des applaudissements frénétiques qui durè-

rent plusieurs minutes, mais lorsque, après avoir examiné ses lourds haltères rangés sur la scène, afin de se rendre compte qu'ils étaient tous en bon ordre, conscient de la tâche formidable qu'il allait entreprendre, et pour appeler sur lui la protection du Dieu de force et de puissance, il traça sur lui avec recueillement et foi le signe de la Croix, les auditeurs, comprenant qu'un duel terrible allait s'engager entre l'athlète d'un côté et de l'autre les lourds haltères et les terribles appareils qu'ils avaient sous les yeux, furent simplement électrisés. Les acclamations, les applaudissements, les bravos éclatèrent de toute part. On eut dit, selon les témoins, que l'Auditorium allait crouler. La foule trépignait d'admiration, les larmes venaient aux yeux, c'était un délire. Pendant un quart d'heure il en fut ainsi. Le tonnerre d'acclamations ne ralentissait quelque peu que pour reprendre avec plus de force. Jamais, il semble, le signe de la Croix ne fut applaudi de la sorte en aucun endroit du monde. Le coeur de la vieille cité de Champlain était là tout entier, palpitant d'émo-

tion. On demanda le silence. Le calme se rétablit peu à peu et DeLamarre put se mettre enfin à l'oeuvre; mais à chaque tour de force, bien qu'on eût demandé de ne point applaudir de crainte de déranger l'athlète, l'auditoire sous l'empire de l'enthousiasme éclatait en applaudissements et en acclamations prolongées.

Voici le programme qu'il exécuta; nous le reproduisons en entier. Il donnera à nos lecteurs qui n'ont pas vu DeLamarre à l'oeuvre une idée des tours qu'il accomplit. On aurait mauvaise grâce d'en contester la réalité, car il y avait plusieurs milliers de témoins dans l'auditoire et, sur la scène, plusieurs des premiers citoyens de Québec pour attester la pesanteur des poids.

PROGRAMME

1—Dévissé avec le poids du record, 309½ livres.

2—Lever au bout des bras une barre à sphères de 300 livres.

3—Avec le même poids, le lever, se toucher la tête, etc., etc., le laisser tomber en arrière et l'attraper au passage.

4—Un poids de chaque doigt (110-114 lbs), les monter au bout des bras en deux temps.

5—(110-114 lbs) les prendre, un de chaque main, les monter au bout des bras, les descendre lentement à bras à l'équerre et les arrêter à la hauteur de la poitrine, les deux bras tendus horizontalement en avant.

6—Barre de 200 livres. Jouer avec, l'arrêter à la figure, à la tête, au cou, etc.

7—Ponter, sur les pieds et la tête sans laisser toucher le corps à terre, et lever des deux mains par en arrière, une barre de 300 livres et faire monter un homme sur sa poitrine.

8—Plier une barre d'acier sur le cou.

9—Monter cette barre de 200 livres au bout du bras avec un doigt.

10—Jongler avec les poids de 110 et 114 livres.

11—Redresser la barre d'acier avec le poids de 114 livres comme marteau.

12—Masser en se servant du poids de 114 livres, comme l'on se sert d'une masse ordinaire.

13—Épauler d'une seule main un poids de 219 livres en un temps sans toucher le corps, et le mettre au bout du bras.

14—(175 livres). Faire un "sweep".

15—Expliquer le "sweep", le dévisse et faire différents tours. 1o dévissés, 2o arrachés, 3o sweep avec les poids de (110-114 lbs). Manière d'un homme habitué et d'un homme non habitué.

16—Charger une barre à sphères en bascule à l'épaule (175 livres) demandant la pesanteur.

17—Manière de charger un poids court (114 lbs), le balançant sur les genoux en demandant la pesanteur.

18—Faire un développé avec les deux mains (200 livres).

19—Faire un développé militaire (114 lbs).

20—Faire un jeté avec le poids (114 lbs).

Lever un cheval dans un poteau.

21—Lever avec son dos une plate-forme chargée de personnes et d'un cheval. Soulever ce même appareil avec les pieds, le dos reposant sur le plancher.

22—Soulever sur sa poitrine, en faisant le pont, un pont avec des arches imitant la travée centrale du pont de Québec, et faire passer sur cette travée une automobile chargée de personnes.

23—Soulever le pont avec ses pieds, le dos touchant au plancher.

24—Donner une exhibition de développement musculaire, des jambes, du buste, des bras et du cou, en se plaçant de côté, d'avant et d'arrière.

Les principaux journaux de la capitale racontèrent cette soirée en des termes dithyrambiques.

L'Action Catholique écrivait :

Victor DeLamarre, qui s'était acquis, dans tout le Lac St-Jean, une réputation de Samson, a démontré hier soir devant une immense foule

à l'Auditorium que cette réputation n'était pas surfaite... ce qui frappe chez lui c'est le développement des muscles, l'extraordinaire endurance qu'il met dans ses tours de force, à tel point qu'hier soir le public lui demandait de se reposer. Hector Decarie, champion des hommes forts, était dans l'assistance; il fut applaudi tout d'abord, mais lorsque DeLamarre eut commencé l'exhibition de ses tours de force, plusieurs spectateurs l'interpellèrent et lui demandaient s'il était capable d'en faire autant.

La foule applaudit DeLamarre avec enthousiasme. Le gérant de DeLamarre demanda de ne pas manifester durant l'exhibition des tours, mais la foule était tellement enthousiasmée qu'elle continua à montrer son admiration au Samson canadien.

DeLamarre fut longuement applaudi lorsqu'avant de commencer ses tours il fit le signe de la Croix sur sa poitrine.....

“Le Soleil”, 14 janvier 1922, disait :

Victor DeLamarre est véritablement un homme fort. Sa puissance, l'Hercule du Lac Bouchette l'a démontrée d'une façon incontestable à son exhibition à l'Auditorium, hier soir, alors que, pendant plus d'une heure et demie, il a étonné l'assistance par ses efforts prodigieux.

Ceux qui doutaient de la valeur de cet athlète ont ouvert les yeux à l'évidence et ont dû admettre que la réputation du **Roi de l'Haltère** n'avait rien de surfait.

Le Samson canadien a indubitablement des titres à une rencontre avec Hector Decarie, le champion des hommes forts du monde, et il est à souhaiter que la "collision" attendue se produise avant que le soleil se soit couché plusieurs fois.

Il est un obstacle toutefois qui pourrait bien faire échec à un match entre le Montréalais et l'homme fort du nord de la Province, c'est le danger qui survient des hauts faits du **Roi de l'Haltère**. Ainsi, de l'aveu même de M. J.-E. Gravel, le gérant de DeLamarre, le tour consistant à grimper dans un poteau avec, au dos, un cheval est très dangereux.

Puis il y a l'exploit de la travée, lequel, d'après M. Gravel, implique une menace de mort en cas de faille; "tenir ou mourir", c'est l'alternative que confronte celui qui tente ce jeu osé, avouait à la foule, hier soir, le mentor de l'aspirant au titre mondial.

"Je veux bien forcer avec DeLamarre", a déclaré Hector Decarie, "mais je ne suis pas prêt à mourir, et les deux tours en question ne me disent rien qui vaille".

C'est un aveu qui mérite d'être enregistré.

"L'Événement" du 14 janvier 1922 disait à son tour :

Des centaines..... des milliers de sportsmen de Québec et des environs ont été témoins des exploits merveilleux de Victor DeLamarre, le Samson canadien, hier soir, à l'Auditorium. Tous ceux qui ont vu l'her-

cule au travail ne croyaient pas (sic) que la force humaine pût accomplir de semblables merveilles. DeLamarre s'est rendu célèbre par ses exploits d'hier soir. Depuis des mois et des mois que le public disait que les tours de DeLamarre n'étaient pas croyables, et on s'est rendu compte que le québécois pourrait en montrer à un hercule de la force de Decarie.

Victor DeLamarre s'est fait une renommée sans pareille et son bon succès d'hier lui assure la fortune. Il se proclame le champion du monde des hommes forts et se fait fort de défendre son titre contre tout venant. Après ses preuves éclatantes d'hier soir, et après avoir vu Decarie à l'oeuvre, peut-on vraiment surnommer DeLamarre le vrai champion du monde? Tous les experts de nos jours, et surtout ceux qui l'on vu au travail, hier, s'accordent à dire que le Samson du Lac Bouchette est un "surhomme" ! Le public, massé dans la salle de l'Auditorium, a acclamé DeLamarre.

La presse anglaise ne fut pas moins enthousiaste.

Les Anglais s'y entendent en fait de sport. Leur appréciation vaut d'autant plus que, dans le cas qui nous occupe, elle était désintéressée.

Voici comment le "Chronicle" de Québec du 14 janvier, 1922, raconte à ses lecteurs la mémorable soirée de l'Auditorium.

DeLamarre gave great display. Canadian Samson made debut to Quebec audience last evening at Auditorium.

Victor DeLamarre came, saw and conquered. Last evening at the Audotorium, before an audience that taxed the capacity of the spacious theatre, the Canadian Samson made his debut to a Quebec audience, and made a very deep impression on them, so deep in fact that during the time that he was performing his stunts, the spectators gave vent to their feelings in the way of cheers and applause, even though they had been requested to try and restrain themselves until he had finished his performance.

One of the most interested spectators was Hector Decarie, who won the strong man championship at Montreal in a contest with Cabana some time past. He was greeted with cheers and applause as he strode to his seat in the front row, on the right hand side just before the performance started, but as soon as DeLamarre made his appearance on the stage, Decarie might well have been absent. He was completely forgotten, except when some fan in the gallery would ask him what he thought of DeLamarre.

The Canadian Hercules, who tips the scales at only 154 pounds, appears of slight build. His legs and thighs are not heavily muscled, but from the stomach up he is one mass of muscles and strength. DeLamarre appeared on the stage wearing a pair of green

"shorts", and with a belt that had been presented to him by a society for his work. Before starting on his "tours de force" this belt was unbuckled, and then DeLamarre got down to work.

His first stunt was to lift a 280 pound weight with his left hand to arm's length above his head, while the second trick of his repertoire was to grab a 300 pound bar with both hands, lift it above his head, lower it slowly to his neck, let it slide down his back, and catch it at his hips. This effort evoked tremendous applause, and it was well merited.

Then the strong man took two steel weights weighing 110 and 114 pounds respectively, and lifted them with one finger of each hand to arm's length above his head. This was followed by his toying with a 200 pound weight. He dropped it into his elbows, caught it, let it slide along his back, and did various other tricks with it.

One of the most difficult stunts of the evening was when he formed a bridge with his body, only feet and head touching the ground, and then lifting a 300 pound bar at arm's length above his head. It had been the intention to place a 200 pound bar for him to lift, but it was announced as 300, and his manager stated that an error had been made, but that as a true champion never retreated before any obstacle, the 300 pound weight would be attempted. This was done, and DeLamarre was successful in lifting the weight, amid the deafening applause of the audience.

The most amazing stunt of the evening was then pulled off. A 200 pound steel bar was placed on DeLamarre's neck, and no less than six men weighed on it with all their strength, causing it to bend somewhat. DeLamarre supported the entire load.

He then lifted the same bar over his head with the middle finger of his left hand, and then proceeded to straighten the bend in the bar by using the 110 pound weight as a hammer. Just previous to this he fooled round with the 110 and 114 pound weights, and then after having used one as a hammer, decided that he had not had enough exercise, so he used it as a dumbbell.

This was the last stunt before an intermission was taken in order to enable the Hercules to rest, and to enable him to prepare for the remainder of his efforts.

Continuing his stunts after an interval of about fifteen minutes, DeLamarre staged two more, and they were quite enough for his Quebec audience. He climbed a pole standing about ten feet high, with a horse weighing 1030 pounds strapped on to his back, and then lay down on the floor and supported a bridge with his chest, over which was driven an automobile. The total load that he supported on this occasion was 4,500 pounds.

Following this DeLamarre gave a muscular exhibition, and exhibited his magnificent muscles to the crowd before calling it a night.

The audience fairly went wild over his display, and expressed their approval in no uncertain manner, and

their approval was certainly deserved, for if any man ever gave a display of strength in this city, it is DeLamarre, who on his last night's showing might well be entitled to such titles as the Canadian Hercules and the Canadian Samson.

(TRADUCTION)

DeLamarre a donné une grande exhibition.—Le Samson Canadien débute devant le public québécois hier soir à l'Auditorium.

Victor DeLamarre est venu, a vu et a conquis. Hier soir à l'Auditorium, devant un auditoire qui remplissait complètement le spacieux théâtre, le Samson canadien a débuté devant un auditoire québécois et a produit sur lui une très profonde impression, si profonde en effet que pendant tout le temps qu'il a accompli ses exploits les spectateurs se sont laissés aller à leur enthousiasme par des acclamations et des applaudissements, même après qu'on les eut priés d'essayer de se contenir jusqu'à la fin des tours de force.

Un des spectateurs les plus intéressés fut Hector Decarie, qui a gagné le championnat des hommes forts à Montréal dans un tournoi avec Cabana il y a quelque temps. On l'accueillit par des acclamations et des applaudissements quand il s'avança vers son siège placé dans la première rangée à droite, un moment avant le commencement de la représentation; mais aussitôt que DeLamarre eut fait son apparition, sur

la scène, Decarie eut été mieux d'être absent. Il fut complètement oublié, excepté lorsque de temps en temps quelque loustic dans la galerie lui demandait ce qu'il pensait de DeLamarre.

L'hercule canadien, qui ne pèse que 154 livres, a une apparence plutôt délicate. Ses jambes et ses cuisses ne paraissent pas musclées extraordinairement, mais depuis la poitrine en montant il n'est qu'une masse de muscles et de force. DeLamarre a paru sur la scène, portant une culotte courte de couleur verte avec une ceinture qui lui a été présentée par une Société comme témoignage d'admiration de ses exploits. Avant de commencer ses tours de force, DeLamarre déboucla sa ceinture, puis se mit à l'oeuvre.

Après avoir parlé des tours de force prodigieux, déjà racontés par les autres journaux que nous avons cités ci-dessus, le "Chronicle" termine ainsi son article :

Cette exhibition jeta l'auditoire dans un enthousiasme indescriptible qui se traduisit par des marques d'approbation non équivoques, et cette approbation était certainement méritée, car si jamais un homme a donné une exhibition de force dans cette cité, c'est DeLamarre qui, après sa séance d'hier soir, a certainement droit aux titres d'Hercule Canadien et de Samson Canadien.

Le public québécois se laissa aller à son enthousiasme; DeLamarre fut le héros du

jour, son nom était dans toutes les bouches. On le considérait comme doué d'une force rien moins que **surnaturelle**. Lorsqu'il sortait dans la rue, on l'entourait, on lui serrait la main chaleureusement et on l'acclamait. S'il s'arrêtait quelque part, la foule s'assemblait autour de lui et souvent la circulation des tramways était arrêtée. La vieille cité de Champlain était fière du Samson canadien, dans lequel elle reconnaissait le type ancestral, un vrai fils de la terre canadienne.

De mémoire d'homme, personne n'y avait encore joui d'une popularité semblable. Grands et petits, riches et pauvres, puissants et faibles, tous le recherchaient. Les hommes le félicitaient avec effusion ; les femmes s'arrêtaient pour le voir passer ; les enfants, loin de le considérer comme terrible et dangereux, l'approchaient avec confiance, lui demandant comme une faveur de les soulever de terre, ce à quoi l'athlète se prêtait gaiement, et aussitôt les enfants de retourner vers leur papa ou leur maman et de se glorifier de l'honneur qu'ils avaient eu de se faire soulever de terre par le champion.

On demandait à grands cris une nouvelle démonstration de la force herculéenne du Samson canadien. Nous l'avons dit ci-dessus, des centaines et des centaines de personnes s'étaient en vain ruées à l'assaut des places à l'Auditorium et n'avaient pu en obtenir pour la séance du 13 janvier, et des milliers d'autres réclamaient l'avantage d'assister eux aussi à ce spectacle incomparable et si captivant.

DeLamarre qui ne pouvait rien refuser à ce sympathique public québécois, dont il était devenu l'idole, donna une nouvelle exhibition au même théâtre de l'Auditorium, le 20 janvier, avant de partir pour Montréal. Ce fut encore un véritable triomphe pour l'athlète. Il répéta la plupart des tours de son exhibition du 13, et y en ajouta d'autres non moins étonnants. Les applaudissements, les ovations, le délire de la foule furent à leur comble ; mais cette fois encore tous ceux qui auraient désiré assister à cette exhibition de DeLamarre ne purent trouver place dans l'Auditorium. Plus de mille personnes restèrent en dehors, et à cause de cette foule

stationnant devant le théâtre, grossie de la masse des curieux, les tramways et autres véhicules durent encore suspendre leur circulation pendant la soirée.

Mais notre athlète était déjà en pourparlers depuis quelques semaines avec M. Hector Decarie pour négocier une rencontre afin de décider du championnat officiel, et il se préparait en outre à aller donner à Montréal une démonstration de sa force. Son succès de Québec et l'annonce de son apparition prochaine avait jeté le trouble dans le groupe des hommes forts de Montréal. Ils résolurent de s'organiser afin d'atténuer le coup que pouvait leur porter un pareil succès dans la métropole. Cette disposition d'esprit, qui se faisait jour dans les journaux déjà, n'était cependant pas pour intimider DeLamarre.

CHAPITRE XX

Un défi de M. Cabana. — Coalition des hommes forts contre DeLamarre. — Cabale dans le public. — Une lettre antérieure. — Exhibition, au théâtre St-Denis, du 14 Février 1922. — Les hommes forts tentent d'empêcher la représentation. — DeLamarre intrépide les domine, et donne une exhibition phénoménale au milieu de l'enthousiasme de l'auditoire. — Compte rendu fallacieux de quelques journaux, communiqué par un groupe d'hommes forts, immédiatement rectifié. — "La Presse" de Montréal. — "L'Événement" de Québec.

M. Cabana s'était engagé, dans un défi rendu public, à lever des poids plus lourds que ceux de DeLamarre. Celui-ci répondit en substance :

"Je serai à Montréal au théâtre St-Denis le 14 février prochain, j'y serai avec mes poids et aussi avec ma ceinture. Vous n'aurez qu'à briser mon record de 309½ livres

(puisque vous vous engagez à lever mes poids) et je vous remettrai, séance tenante, ma ceinture. Je vous y invite cordialement”.

Entretiens un certain nombre d'hommes forts, nous l'avons vu ci-dessus, s'agitaient et s'organisaient afin de lui faire échec.

“La Presse” du 9 février, 1922, disait que la nouvelle de l'exhibition projetée des tours de force de Victor DeLamarre causait, à Montréal, “une forte commotion” dans le monde sportif. “L'émoi est grand, disait ce journal, parmi les leveurs de poids et haltères”. Ces adversaires insinuaient, en certains quartiers, que DeLamarre allait à Montréal pour se moquer du public et donner des exhibitions avec des poids truqués. “Tout de suite l'on devine la peur, ajoutait le même journal. Le gérant de DeLamarre, avec qui nous causions de la chose, a dit que c'est peut-être l'habitude de certains hommes forts de faire des tours truqués, et c'est pour cela qu'ils supposent que DeLamarre va faire de même. Mais, a-t-il ajouté, que ces braves gens se détrompent, DeLamarre n'est

pas de cette classe d'hommes forts. DeLamarre lève des poids réels; les pesanteurs qu'il annonce sont exactes. DeLamarre sait que le public de Montréal se compose de connaisseurs, et il ne vient pas ici dans le but de tromper. Il vient ici pour montrer sa force étonnante, une force qui a surpris et émerveillé la population de Québec”.

D'autre part MM. Cabana, Dandurand, Giroux, Marineau, Lavigueur, etc, etc.... tentèrent de décourager DeLamarre en ameutant l'opinion contre lui. Le résultat de leurs efforts fut bien contraire à leurs prévisions, car ils contribuèrent tout simplement à faire de la réclame autour de l'apparition du champion. D'ailleurs des citoyens paisibles prirent ouvertement la défense de DeLamarre.

Un amateur de Montréal, écrivait le 13 février, dans “La Presse”, en réponse à un M. Lavigueur :

“Je dirai, comme amateur de tout sport, à ce Monsieur, prétendu expérimenté (M. Lavigueur, qui dit avoir 25 années d'expérience) que ses critiques, remarques et défi

lancés à l'égard de M. Victor DeLamarre, homme fort du Lac Bouchette, ne sont pas dignes d'un sportsman d'expérience. M. DeLamarre vient ici donner une simple exhibition de tours de force; au public d'y aller, cela est son affaire. Je serais porté à croire que le soleil luit pour tout le monde, et les critiques, s'il y en a, doivent se faire après les représentations et non avant". Et les discussions allèrent leur train, et dans la presse et dans le public, jusqu'au soir de l'exhibition au théâtre St-Denis.

Ce fut encore une de ces circonstances glorieuses, dont celui qui en fut le héros peut garder le souvenir toute sa vie.

On sait qu'à Montréal il y a un grand nombre d'hommes forts. La plupart ont établi des records de différentes manières; mais comme les tours de force de DeLamarre les déclassaient tous, ils se laissèrent aller à leur ressentiment au lieu de l'accueillir loyalement ou du moins de lui accorder le "fair play" auquel tout homme a droit. Quelques-uns de ces hommes forts s'étaient montrés déjà si convaincus de la supériorité

de DeLamarre qu'ils lui avaient proposé, antérieurement, une rencontre en se mettant deux contre lui.

“On sait que vous êtes un homme extraordinairement fort, disait leur lettre, c'est pour cela qu'on veut (sic) se mettre deux hommes contre vous, car on connaît votre force, et on sait qu'il n'y a pas un homme sur la terre qui pourrait arriver avec vous”.

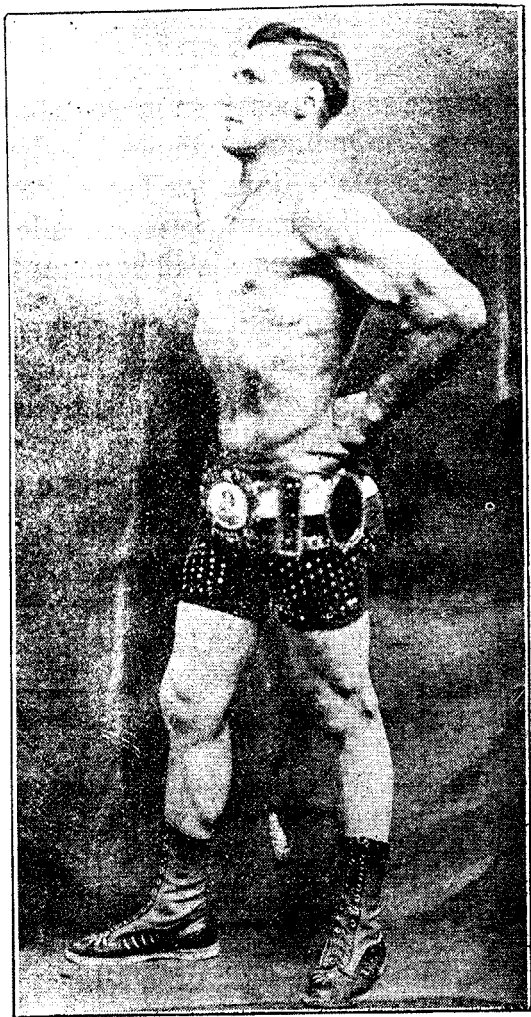
Cette lettre était signée d'un nom connu, dans le monde du sport, comme homme fort de Montréal. Il était donc évident que la cabale à laquelle on se livrait dans ce quartier n'avait d'autre but que de nuire à la représentation de l'homme fort du Lac Bouchette.

Le soir du 14 février, 1922, donc, la foule des amateurs de tours de force de la métropole, mise en éveil par l'arrivée de DeLamarre et par la campagne de dépréciation qui s'était faite contre lui, s'était portée en masse au théâtre St-Denis. On estime qu'il y avait là au moins trois mille personnes. On s'attendait à ce qu'il y eût du grabuge.

L'assistance se composait en presque totalité d'hommes. Quelques dames seulement avaient pris place dans les loges d'avant-scène et immédiatement après, dans les autres loges, s'étaient massés 40 hommes forts.

“L'aspect de la multitude qui encombrait le théâtre, dit un témoin, était rien moins que rassurant. Ça et là s'élevaient des discussions, tandis que ailleurs on entendait des murmures et des grondements qui annonçaient la tempête. L'atmosphère de la salle était chargée d'orage. “Par prudence, dit un auditeur, je mis mon paletot et mon chapeau en sûreté près de la porte de sortie, afin de m'éloigner en prévision de la bagarre qui semblait devoir être inévitable”.

Le chef de police se tenait auprès des hommes forts et une forte escouade de constables s'était dispersée dans la salle. Le gérant de M. Cabana, l'un des hommes forts présents, vint signifier, en arrière du rideau, au gérant de DeLamarre qu'il allait proposer publiquement un défi.



De profil

“Faites comme vous l’entendrez, répondit M. Gravel, je serai là pour y répondre; ce qui est certain c’est que DeLamarre donnera son exhibition.

—Il y a 40 hommes forts avec nous, fit remarquer ce héraut.

—Quarante hommes forts, rétorqua DeLamarre qui venait d’entendre cette remarque, c’est très bien ! A \$2.00 par tête, cela paie exactement le transport de mon cheval, dont ils ont tant de peur.....”

Dès le lever du rideau, la discussion s’engagea devant le public. Le gérant de Cabana se leva pour proposer un défi.

“A quoi bon un nouveau défi, rétorqua M. E. Gravel ? Nous sommes ici précisément pour relever un défi que M. Cabana a déjà lancé dans les journaux et auquel DeLamarre a répondu qu’il serait ici ce soir. M. Cabana s’est engagé à briser le record de DeLamarre, DeLamarre a accepté son défi et nous sommes ici pour régler celui-là d’abord : après nous nous occuperons des autres. DeLamarre a ses poids avec lui, il vous invite tous à venir les lever. C’est clair”.

La foule commença à manifester en faveur de DeLamarre, mise en bonne humeur par la crânerie de celui-ci qui ne craignait pas évidemment de rencontrer ses adversaires. DeLamarre parut soudain sur la scène, et quand la foule l'aperçut, il y eut d'abord un murmure d'admiration, puis les applaudissements éclatèrent.

Entretiens les altercations se croisaient de part et d'autre dans la salle. Désireux de couper court à tout cela, DeLamarre traverse le théâtre à grands pas, va saisir son poids de 309½ livres (les hommes forts n'ont jamais voulu croire qu'il avait cette pesanteur-là; mais il l'avait réellement, car c'était la pièce à conviction), l'enlève d'une seule main comme un jouet, l'apporte jusqu'à l'avant de l'estrade et là, en face des loges des 40 hommes forts, il le place sur le bord de la scène, détache nerveusement la magnifique ceinture, étincelante de mille feux, qui entoure sa taille, la secoue aux yeux de l'auditoire ébloui, la dépose sur son fameux hal-tère et regardant le groupe des hommes forts bien en face :

“Venez la conquérir, si vous vous en sentez la force” crie-t-il d’une voix de stentor.

Ce fut un coup de maître. Pendant une minute, un silence complet plana sur l’assemblée, mais aucun des hommes forts ne bougea de sa place; et des applaudissements, des bravos, des ovations à DeLamarre éclatèrent dans la foule électrisée. Puis suivirent des huées à l’adresse des hommes forts, des altercations injurieuses :

“Allez-y, lâches que vous êtes”, criait-on de tous côtés dans l’auditoire s’adressant aux hommes forts qu’on interpellait par leurs noms. “C’est le temps de vous montrer ! Assez de criailleries, c’est des actes qu’il nous faut”.

Un instant on craignit une bagarre. La foule en avait maintenant contre les tapageurs d’hommes forts; elle criait à la police de les faire taire, menaçant de les mettre à l’ordre elle-même si la police ne le faisait pas. A un moment même, environ cinq cents hommes de l’auditoire se lèvent ensemble et commencent à dévaler par dessus les sièges, se dirigeant vers les hommes

forts. M. Gravel s'évertue à les calmer, leur demandant de rester à leurs places, et DeLamarre, s'avançant sur le bord de la scène, leur crie de sa voix puissante :

“Arrêtez donc, laissez-moi arranger cela! Croyez-vous que j'ai peur des braillards et que je n'ai pas la force de régler cela tout seul? Vous allez avoir votre exhibition, ne craignez rien”.

Le groupe d'hommes en mouvement, étonné de cette audacieuse fermeté et de l'aspect déterminé de l'athlète, s'arrêtent court :

“Eh! bien, réglez l'affaire”, répondent-ils, puis ils regagnent paisiblement leurs places.

L'intrépidité de l'athlète avait sauvé la situation et mis fin à ce qui pouvait être une bagarre terrible. La police n'eut pas de peine ensuite à maintenir l'ordre et DeLamarre donna son exhibition avec un entrain inaccoutumé. Chacun de ses tours de force était acclamé à outrance et lorsque vint le tour du passage de l'automobile et du cheval monté dans un poteau, l'enthousiasme fut à son comble :

“Jamais, disent plusieurs témoins, nous

n'avons assisté à un spectacle aussi passionnant''.

DeLamarre avait débuté par un tour de force admirable : celui de maîtriser, puis d'enthousiasmer un auditoire turbulent et prévenu.

Les hommes forts cherchèrent à prendre les devants afin de sauver leur prestige qu'ils avaient compromis en se liguant tous contre DeLamarre, et s'empressèrent d'envoyer à quelques journaux, un compte rendu fantaisiste de cette soirée ; mais leur succès sur ce terrain ne fut pas plus brillant que ne l'avait été celui de leurs démarches pour faire manquer la soirée du théâtre St-Denis. Les quelques journaux mêmes qui avaient été induits en erreur et avaient publié par surprise le fallacieux compte rendu, s'empressèrent, lorsqu'ils furent renseignés, de rétablir les faits. Le grand argument des hommes forts avait été qu'ils ne croyaient pas les poids de DeLamarre aussi lourds que son gérant les annonçait ; mais celui-ci eut le soin d'inviter le public, et particulièrement les hommes forts à venir vérifier la pesanteur des poids.

En outre, durant toute la durée de l'exhibition, les loustics, mis en verve par le début, ne se gênèrent pas pour distribuer en abondance, aux hommes forts, leurs quolibets et leurs sarcasmes.

“Vous affirmez que les poids sont vides, mais vous ne direz toujours pas que le cheval l'est, lui, criaient-ils !”

Et nommant tour à tour les hommes forts en évidence :

“Allons, Cabana, Giroux, etc., etc., va donc en faire autant”.

Le fait est que ces athlètes firent bien de rester à leurs places, car les pesanteurs dont l'hercule du Lac Bouchette, mis sur ses gardes par les provocations dont il avait été l'objet, précisément dans l'intention d'enlever toute chance à ses adversaires, se servit ce soir-là de poids d'une pesanteur vraiment extraordinaire et parfaitement au-dessus de la force de ses antagonistes, lesquels seraient certainement restés dans la confusion, s'ils les avaient essayés.

Le lendemain “La Presse” de Montréal publiait le compte rendu suivant :

“Un Samson moderne qui s'affirme”

Près de trois mille personnes, venues de tous les points de l'île de Montréal et des environs, ont assisté hier soir, à la démonstration de tours de force de Victor DeLamarre, au théâtre Saint-Denis. On voyait, réunis là, tous nos hercules et tous les fervents d'athlétisme de la métropole. Disons sans tarder que la séance a été fort intéressante. Le samson du Lac Bouchette a certainement réalisé ce qu'on attendait de lui. Il a donné une exhibition non seulement remarquable, mais réellement surprenante. Les tours avec les barres et les haltères dénotent une force prodigieuse. Celui de l'automobile, qui traverse un pont dont DeLamarre est le pilier central, est un beau spectacle théâtral, et celui qui consiste à grimper dans un poteau en montant un cheval à l'aide d'un harnais, est sûrement un exploit qui demande une force prodigieuse, et qui en même temps possède un élément comique, qui plaît fort à la foule. Mais, pour nous, le clou de la soirée, l'attraction par excellence est la démonstration de développement musculaire qui termine la représentation. Cette démonstration est l'un des plus merveilleux spectacles que l'on puisse voir. Le développement physique de DeLamarre est certainement quelque chose de prodigieux, de phénoménal, d'extraordinaire. En voyant ces muscles souples, puissants, l'on a l'impression de se trouver devant un être en dehors des autres, dans une classe à part, et toute la signification du mot surhomme nous apparaît

soudainement. Pour nous, Victor DeLamarre est le plus admirable athlète que nous ayons jamais rencontré, le plus remarquable spécimen d'humanité que nous ayons jamais vu. En voyant DeLamarre faire jouer ses muscles, l'on peut s'imaginer avoir devant soi le Samson de la Bible, l'homme qui enleva sur ses épaules les portes de la ville de Gaza, l'homme qui ébranla les colonnes du temple, et qui le fit crouler sur lui-même et la foule qui le remplissait. DeLamarre est certainement un samson moderne. Ce nom, il le mérite richement.

La soirée d'hier ne s'est pas passée sans incidents. Plusieurs hommes forts locaux ont tenté de faire des scènes, ont lancé des défis, ont demandé à aller faire les tours, à faire peser les poids. A un moment, il y eut beaucoup de vacarme. Mais le chef de police, Pierre Bélanger, a immédiatement donné ordre aux agents qui étaient dans la salle de faire cesser ce tumulte. La police a vite rétabli l'ordre.

DeLamarre avait loué le théâtre pour donner une exhibition. Il était chez lui, et il n'y avait aucune raison pour personne d'aller lui causer des ennuis.

La foule qui remplissait la salle était en très grande majorité fort sympathique à DeLamarre, et elle n'a pas caché sa manière de penser à ceux qui ont cherché à causer du trouble pendant la représentation.

L'un des exploits les plus intéressants de DeLamarre, est certainement la série de tours qu'il exécute avec un haltère de 114 livres. DeLamarre joue et jongle avec ce poids comme si c'était un vulgaire chapeau. Le sam-

son du Lac Bouchette a pris ce poids d'un seul doigt et il l'a élevé au-dessus de la tête.

“Ça, c'est un doigt de canayen! cria une voix dans la salle”.

La remarque provoqua un tonnerre d'applaudissements.

DeLamarre a également fait un devissé de 175 livres d'un seul doigt. Ce sont là des exploits qu'on ne voit pas souvent.

Un développé d'une barre de 175 livres des deux mains, est un autre tour remarquable exécuté hier soir par DeLamarre. Il a épaulé d'une main un haltère de 204 livres et l'a mis au bout du bras sans toucher le corps. Il a aussi mis au bout des bras une barre de 280 livres. Il s'est servi des haltères de 114 et 110 livres comme de gants de boxe. Ce sont là quelques-uns des tours que nous avons vus hier soir. Pour remplir jusqu'au bout notre rôle de chroniqueur fidèle et véridique, nous ajouterons que les poids n'ont pas été pesés sur une balance; ils ont simplement été annoncés au public par M. Gravel, le gérant de DeLamarre, mais il était évident que les poids n'étaient pas en carton ou en papier mâché. DeLamarre a levé des barres et des haltères qui pesaient certainement un joli poids. Nombre de spectateurs sont restés sceptiques et sont d'opinion que les barres et haltères qui ont servi à l'exhibition ne pesaient pas les pesanteurs annoncées. Chose certaine cette exhibition de poids et haltères a été intéressante et la démonstration de développement muscu-

laire qui a fini le spectacle valait à elle seule plus que le prix d'admission, et a soulevé de frénétiques applaudissements. La soirée a été un très beau succès.

Le public de Montréal a fait une chaleureuse réception à DeLamarre, et il la méritait certainement. Disons que le poids de DeLamarre est de 152½ livres.

On nous a informé, hier soir, que DeLamarre répètera, jeudi, en présence de quelques sportsmen, son dévissé de 309 livres, dévissé qui lui a valu la superbe ceinture qu'il portait hier soir.

“L'Événement” publiait à son tour ce qui suit. Nous le citons comme nouvelle preuve à l'appui de ce qui est dit ci-dessus.

Un québécois qui assistait à l'exhibition donnée par Victor DeLamarre au théâtre St-Denis, à Montréal, nous en faisait hier, le récit suivant :

Après avoir émerveillé ses admirateurs de la vieille capitale par ses tours de force vraiment extraordinaires, Victor DeLamarre a brillamment soutenu sa réputation d'hercule dans la Métropole mardi soir. Une foule de trois mille personnes accourues de tous les coins de la vaste cité était venue pour l'applaudir et n'a pas été désappointée. Une seule chose a paru lui causer un grand dégoût et c'est l'attitude des hommes forts de Montréal. Groupés dans les loges du théâtre St-Denis au nombre d'une quarantaine, ils ont tenté d'ameuter l'auditoire contre le Samson du Lac Bouchette; mais s'ils ont réussi à créer un peu de tumulte, ils n'ont pu

arrêter la vague d'enthousiasme qui a passé sur la salle. La presque totalité de l'assistance était venue pour être témoin d'une exhibition de force, et comme elle n'avait pas les mesquines ambitions des interrupteurs, elle a failli faire un mauvais parti à ces agitateurs intéressés.

On se rappelle le défi lancé par Cabana à Victor DeLamarre. Ce dernier, qui n'a pas peur de relever le gant, s'est aussitôt rendu à Montréal, a loué le théâtre St-Denis et a attendu son adversaire où ses adversaires. Mais ces derniers ont eu peur des poids et se sont contentés de crier et de donner une exhibition de la force de leur voix.

Saisissant alors d'une seule main la lourde barre, le merveilleux athlète la porta dans un coin du théâtre, puis arrachant sa ceinture, "venez", dit-il, "la conquérir, cette ceinture, si vous vous en sentez la force". Personne ne bougea.

La foule lui manifesta sa sympathie par des vigoureux applaudissements. D'autre part elle ne ménagea pas Lavigueur, le gérant de Giroux, qui se montrait un peu trop loquace.

Si l'on en juge par l'attitude de l'auditoire, la réputation de DeLamarre est la même à Montréal qu'à Québec et le brillant athlète, qui est plus en forme que jamais, dit qu'il ne désappointera pas ses admirateurs, au mois de juillet prochain.

CHAPITRE XXIX

**Enthousiasme. — Journalistes mis en verve.
— Etudes sérieuses. — Quebec Telegraph.
— La machine humaine.**

La structure musculaire extraordinaire de DeLamarre, parfaitement équilibrée, attirait l'attention de tous et inspirait de nombreux articles très élogieux de la presse canadienne de toutes catégories. C'est ainsi que le "Quebec Telegraph" sous le titre de

FACTS CONCERNING LOCAL STRONG MAN

**Quebec's Son of the Soil Who Toys With
Thousand Pound Horses and Juggles Auto-
mobile Is Modest Concerning Great Power.**

Victor DeLamarre, here he is. A fine, broad head, classic rather, moulded on strong lines, a figure of medium build yet, not lacking in sense of strength, arms of moderate length but hands of immense size, the fingers not only very large but heavyweights in themselves, a reticent and modest address, with the fine

clear eyes looking at one straight. this spells DeLamarre at very close quarters. Victor DeLamarre is one of the strong men of the world, a massive figure in the headlines of the journals of the Dominion yet in himself gentle and unobtrusive. It is for this reason that this man so well expresses the combined strength and grace of his province. There is a world of philosophy to be derived from a study of this combination of strength and graceful reserve, since it expresses in great part that which is best in the province. This is a singular province in many ways. It expresses for instance a marked refinement of bearing and deportment which seems to pervade very many people no matter what their station is in life; it embraces also a strength which is self contained, a strength the chief power of which is centred within the sentiment of the people. When one realizes that he refused an offer of a contract at \$100,000.00 the season in the United States one will better realize this peculiar modesty which is his most striking virtue. All in all he would appear to represent that something which springs from the sturdy study of Nature at her very doors. A farmer, owning more than two hundred acres at his homestead near Lac Bouchette, the son of a farmer, the great grandson of a citizen of the wild forests of a hundred years ago, DeLamarre breathes the dignity, the immensity, the quiet calm of Nature. The great naturalist Burroughs and that other perhaps still greater Thoreau lived the poetry of the discoverer of Nature. DeLamarre on the other hand did not discover Nature

nor did he dedicate it poetically to the world about him. He is himself a part of that Nature. Nature with him is an affinity; Nature with Thoreau and Burroughs was an acquired taste or, if you will, a bosom friend found in the course of manifold studies and wanderings.

It was through the kindly offices of Mr. Paquet, director of the Auditorium, that the Telegraph was enabled to interview Mr. DeLamarre to-day at the theatre. His manager is Mr. Ernest Gravel, who is in his spare moments a glove manufacturer. Mr. DeLamarre is in his 32nd year. His farm is an arable bit of land more than 200 acres in extent, and, it, was while at work ploughing his land that he inadvertently touched connections with the footlights. An automobile was passing by the farm one afternoon, and a huge tree lay across the path of the machine. There was nothing to do but get it out of the way. The several men in the automobile essayed their best to move the giant. But it refused to budge. Some one in the party suggested that perhaps DeLamarre could help to get it out of the way. He was pretty hefty. So he was called over to the scene of inconvenience. He merely lifted the trunk with his right hand and shoved it over to one side. Presto, all was normal once again. The automobile went its way, and DeLamarre went his, toward the goal of fame.

He has exhibited his prowess on many occasions during the past nine years, and was with the Montreal Police Force for two years. But it was a matter of

less than eight months ago that Quebec men of wealth and influence decided to take him in hand. They made him an offer. He accepted. From that time on he has made rapid strides to the front as a man of exceptional strength and muscular resistance. In fact he is expected to gain the belt as the champion strong man of the world. He already holds the \$5,000 belt gained in Dominion championships.

What would the ordinary citizen think if he saw his two year old boy Jack playing with fifteen pound weights as the ordinary man plays with eight pound dumbbells ? This is the privilege DeLamarre experiences always when he is at home. His little daughter aged five goes the boy one or two better. She lifts twenty five pound weights. It is recorded, and is a fact that on one occasion she carried two great buckets of water forty feet across from the well to the farmhouse. Together these weighed about twenty two pounds.

DeLamarre in the street gives the impression of just the ordinary strength one would expect any farmer to have. Strip him and get him to tense his muscles, and part of the riddle is solved. Relaxed they do not show especially. Tense, and they expand several inches, every part of them corded and as hard as nails. 'They are vibrant steel. He can lift and has lifted a weight of $201\frac{1}{2}$ pounds with one finger, his giant second finger. He lifts three hundred weight in humans as one would lift a six pound weight. He has carried a 1030 pound

equine twelve feet up a telegraph pole, and the horse didn't register a grunt after the operation either.

DeLamarre senior is almost eighty years of age, and the strong man's mother is 70 years young. She knows how to lift hundredweights easily and comfortably. But neither is above the average in this respect in the community of Lac St. Jean. Slightly more than five feet seven inches in height, Mr. DeLamarre weighs 156 pounds. The claim of the province, therefore that it has in him a remarkable son of the soil is well taken.

(TRADUCTION)

Un fils de la terre de Québec qui prend pour jouets des chevaux de mille livres et qui jongle avec une automobile, est modeste au sujet de sa force incomparable.

Victor DeLamarre, le voici : Une belle tête large, plutôt classique, moulée en fortes lignes, un homme de taille moyenne, mais sans aucun défaut au point de vue de la force, des bras d'une longueur moyenne, mais des mains très larges, les doigts non seulement très gros, mais qui sont des poids-lourds en eux-mêmes, un abord réticent et modeste avec de beaux yeux clairs vous regardant droit. Voilà ce qui peint DeLamarre tel qu'on le voit. Victor DeLamarre est un des hommes forts du monde, une puissante personnalité que l'on voit en tête des journaux du Dominion, mais gentille et non

encombrante. C'est par cela que cet homme représente si bien la force et la grâce de sa province d'origine. Il y a tout un monde de considérations philosophiques à faire dans une étude sur ce mélange harmonieux de force et de gracieuse réserve; car ce mélange exprime en somme ce qu'il y a de mieux dans la Province. C'est une province étrange à bien des égards. Ce mélange signifie, par exemple, un raffinement marqué de tenue et d'allure qui semble propre à un grand nombre de gens qui l'habitent, quelque soit leur condition; cette qualité comprend aussi une force qui se possède, une force dont la source réside principalement dans le sentiment du peuple.

Quand on se représente qu'il a refusé l'offre d'un contrat de \$100,000.00 par saison dans les États-Unis, on comprend mieux cette modestie particulière qui est sa qualité la plus frappante. En somme, il semblerait représenter ce quelque chose qui résulte d'une étude sur la vie de la Nature ingénue. Un cultivateur qui possède plus de deux cents acres de terre formant sa ferme sur le bord du Lac Bouchette, fils de cultivateur, petit-fils d'un habitant des grandes forêts d'il y a un siècle, DeLamarre respire la dignité, l'immensité, le calme tranquille de la Nature.

Le grand naturaliste Burroughs et cet autre peut-être plus grand encore, Thoreau, ont vécu la poésie de découvreur de la Nature. DeLamarre n'a pas découvert la Nature, ni ne l'a, à son sujet, poétiquement révélée au monde; mais il fait lui-même partie de cette

Nature. Pour lui, la Nature est comme une sœur ; pour Thoreau et Burroughs la Nature était un goût acquis, ou si vous voulez, un ami de coeur rencontré au cours de nombreuses et longues recherches et pérégrinations.



**DeLamarre à la campagne avec sa femme et son enfant
premier né**

C'est grâce à la bienveillance de M. Paquet, directeur de l'Auditorium, que le "Telegraph" a pu interviewer aujourd'hui M. DeLamarre au théâtre. Son gérant est M. J.-E. Gravel, de son état manufacturier de gants.

M. DeLamarre est dans sa 32ème année. Sa ferme est un morceau de terre arable de plus de 200 acres, qu'il cultivait depuis assez longtemps lorsque par hasard, en labourant, lui arriva la célébrité. Une automobile passait près de sa ferme un certain après-midi, et un gros arbre était tombé en travers de la route. Il n'y avait pas d'autre chose à faire que de le mettre en dehors de la voie. Plusieurs hommes qu'il y avait dans l'automobile firent tout leur possible pour remuer le géant, mais il refusa de bouger. Quelqu'un de la compagnie suggéra que peut-être DeLamarre pourrait les aider à l'enlever. Il était bien prêt à rendre service. On l'appela et simplement il prit le tronc de l'arbre de sa main droite et le rangea sur le côté du chemin. Presto, tout revint à l'état normal. L'automobile alla son chemin et DeLamarre franchit le seuil de la renommée.

Il a exécuté ses prouesses en maintes occasions durant les neuf années passées et a fait partie de la Police de Montréal pendant deux ans. Mais ce n'est que depuis huit mois que des hommes riches et influents de Québec ont décidé de l'aider. Ils lui ont fait une offre et il l'a acceptée. Depuis lors, il s'est vite révélé un homme d'une résistance musculaire exceptionnelle. En fait, on ne doute pas qu'il ne gagne la ceinture de champion des hommes forts du monde; il détient déjà la ceinture de \$5000.00, comme champion du Dominion.

Voici une autre étude remarquable, due à la plume d'un médecin connu, écrivain d'ex-

périence et penseur émérite. Nous nous permettons de la reproduire en entier.

LA MACHINE HUMAINE

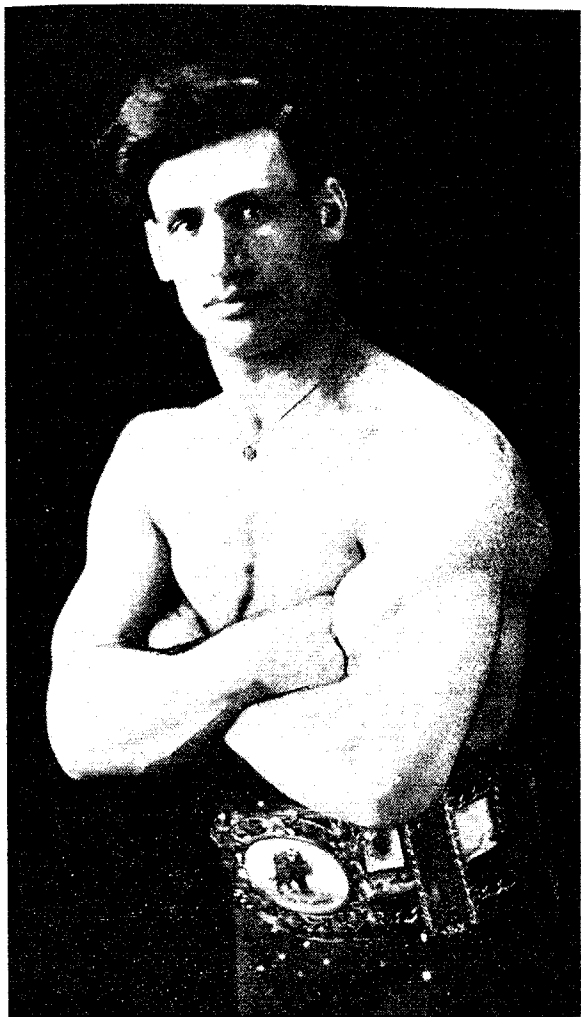
VICTOR DELAMARRE

Au point où nous en sommes rendus dans cette étude sommaire sur "la machine humaine", nous croyons bon de faire une digression pour parler du nouvel hercule canadien-français qui vient de conquérir d'emblée l'admiration des masses devant lesquelles il s'est révélé comme un athlète de première force.

Victor Delamarre, originaire du Lac St-Jean, est un des plus beaux représentants de cette machine humaine dont nous avons entrepris de révéler les merveilles aux lecteurs de L'ÉVÉNEMENT. De taille absolument moyenne, il donne l'impression d'être un homme bien ordinaire car son apparence est plutôt frêle. Mais lorsqu'il découvre son torse, l'impression change, et l'attention est immédiatement saisie par la musculature qui se développe sous une peau mince, mobile, soulevée ici et là par des veines saillantes.

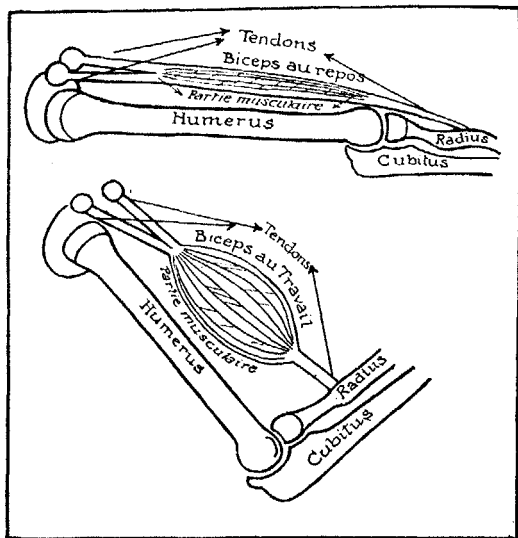
Grand de cinq pieds et demi, à peu près, Delamarre a un poids moyen de 155 livres; et il n'y a pas une once de graisse là-dedans. C'est tout de l'os et du muscle.

Aussi, lorsqu'il entreprend, au cours de ses représentations, de faire jouer ses muscles, est-il très facile de



ICTOR DeLAMARRE, sr.

suivre sous la peau la contraction de chacun d'eux, depuis les muscles de la poitrine et du dos qui s'agrippent aux côtes pour maintenir solidement l'omoplate et la clavicule, où s'implante le membre supérieur, jus-



qu'aux muscles du bras, les mieux connus parce qu'ils prennent d'ordinaire une part plus directe aux tours de force qui provoquent l'admiration des masses.

Il serait trop long de faire des considérations sur chacun de ces muscles, et d'en montrer la supériorité

sur les organes des machines les plus parfaites. Je me bornerai à deux points :

Le premier a trait au poids du muscle producteur de force, et à celui de l'objet soulevé.

On sait que la grande préoccupation des ingénieurs est la résistance des pièces dont ils composent une machine ou une oeuvre d'art, suivant l'objet auquel ils le destinent. L'écroulement du premier pont de Québec, à cause de la trop grande fragilité de ses supports, est un exemple du soin qu'il faut apporter dans ces calculs.

Or, le muscle, cette substance en apparence si fragile, l'os qui se fracture si facilement, donnent des rendements supérieurs à celui du fer et de l'acier.

Prenons la bicyclette, par exemple, la machine peut-être la plus parfaite, au point de vue légèreté et endurance. Une bicyclette de trente livres peut bien porter un homme de trois cents livres, c'est-à-dire dix fois son poids, mais aux dépens de sa durée. DeLamarre, et bien d'autres athlètes soulèvent facilement vingt fois leur poids et même davantage.

D'autre part, si nous prenons le biceps, un des muscles les plus importants du bras, puisque c'est lui, d'ordinaire, qui fait l'effort principal lorsqu'il s'agit de soulever un poids et de l'amener à bout de bras, celui de DeLamarre, pourtant très développé, ne doit pas peser trois livres.

Cependant DeLamarre prend à terre et d'une seule main un poids de trois cent neuf livres, le monte d'abord à l'épaule, puis à bout de bras. Le petit biceps soulève donc ici, plus de cent fois son propre poids.

Mais ce n'est pas tant le fait de ce soulèvement que la manière dont il est accompli, qui est la merveille. La grue dont nous avons parlé au début de cette série est attachée d'autant plus solidement au sol que sont plus lourds les fardeaux à soulever. Dans ce but on la charge de masses de pierre ou de fer.

Lorsque DeLamarre soulève un fardeau, même très lourd, il n'ajoute rien à son poids pour augmenter sa stabilité. Il ne pèse toujours que 155 livres quand il en soulève trois cents à bout de bras. Si alors il ne bascule pas avec sa charge c'est que, suivant la formule scientifique, il garde son centre de gravité en dedans du polygone de base de sa personne, par le jeu de tous les muscles qui ne sont pas immédiatement occupés à soulever directement le fardeau.

Ainsi, pendant que le frêle biceps dont nous donnons le dessin schématique ci-contre fait son effort, les jambes s'écartent pour élargir le polygone de base, et les muscles du bassin et du tronc entrent tous en action pour maintenir le torse rigide sur cette frêle base, et contrebalancer les centaines de livres que l'athlète agite à bout de bras.

Ceux qui voient DeLamarre se convainquent en un moment de l'immense supériorité de la machine humaine.

Le vieux Docteur.

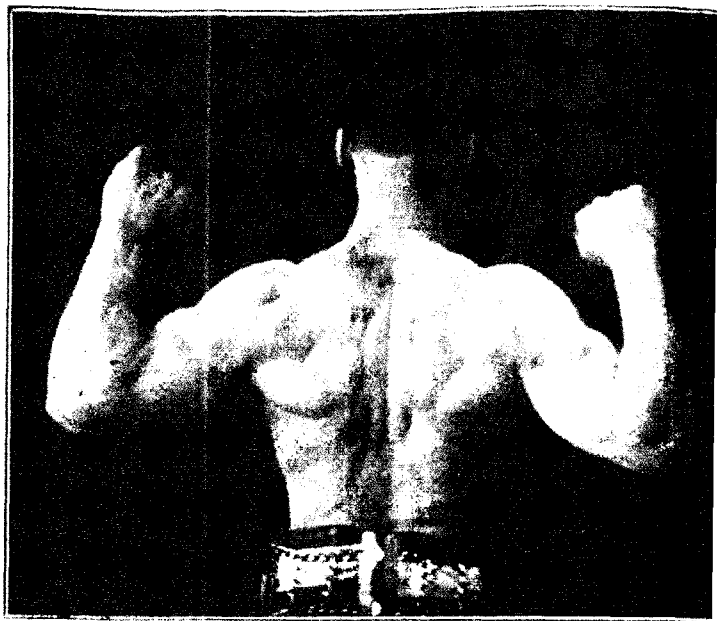
CHAPITRE XXI

DeLamarre et Dandurand. — Concours de développement musculaire. — Rencontre fixée à l'Auditorium. — Le public juge. — Verdict en faveur de DeLamarre. — Nouveau record établi le même soir par DeLamarre.

Pendant ce voyage à Montréal, parmi les défis plus ou moins sérieux qui se mirent à pleuvoir de tous côtés, il en est un que DeLamarre ne voulut pas laisser passer sans y donner son attention, c'est celui de M. Arthur Dandurand, athlète de Montréal, professeur de culture physique.

M. Dandurand était reconnu comme le champion du développement musculaire au Canada.

DeLamarre accepta le défi avec empressement, bien qu'il eût affaire à un professeur dont la réputation était grande. Il signa donc le contrat avec lui pour une rencontre qui fut fixée au 24 du même mois, à l'Auditorium de Québec. La rencontre eut lieu en



Pour des développement musculaire

effet à la date et à l'endroit convenus. Il était entendu que ce serait l'auditoire qui serait juge entre les deux hommes.

Le président parla d'abord du tournoi remarquable qui allait avoir lieu et recommanda à l'auditoire d'être calme et de se

rappeler qu'il ne s'agissait pas d'une question de sympathie ou d'admiration, mais d'une question de justice, et lui demanda de se prononcer avec la plus parfaite impartialité comme le désiraient les deux concurrents. M. Dandurand fut invité à donner son exhibition musculaire. Elle fut très belle et souleva les applaudissements de la foule. Puis DeLamarre donna la sienne.

Les uns après les autres, il mit en action ses muscles des bras, de la poitrine, des jambes, les faisant saillir par ordre, méthodiquement, par faisceaux ou par bourrelets et courir pour ainsi dire sous la peau comme derrière un rideau diaphane. Dans son dos, se dessine comme une roue, dont le moyeu se fixe à la base des omoplates et dont les rais rayonnent en tous sens et se meuvent dans la direction voulue par l'athlète, vraie danse des muscles, donnant l'illusion du mouvement rotatif. Le plus profond silence règne dans la salle. Tous les yeux sont fixés sur lui, l'attention la plus complète peut se lire sur la figure des spectateurs ravis. En effet ce jeu des muscles, chez Victor DeLa-

marre, sous les reflets de la lumière est simplement féérique. Un tonnerre d'applaudissements et de bravos salua l'athlète quand son exhibition prit fin. Mais ce n'était pas encore le verdict.

“Maintenant, dit le referee à la foule, vous allez prononcer le jugement. Vous avez devant vous les deux concurrents que vous venez de voir à l'oeuvre. Voici à droite M. Dandurand et à gauche M. DeLamarre. Nous allons donner la palme à celui d'entre les deux auquel iront les plus forts applaudissements. Votez d'abord pour M. Dandurand”.

Il étendit la main au-dessus de la tête de M. Dandurand et des applaudissements bien nourris prouvèrent au professeur qu'on appréciait sa superbe exhibition de développement musculaire. Puis étendant la main au-dessus de la tête de Victor DeLamarre, il ajouta :

“Maintenant c'est au tour de ceux qui votent pour M. DeLamarre”.

Un tonnerre d'applaudissements suivit ces paroles. La foule criait, trépignait, se his-

sait sur les bancs, ce fut un délire. Quand, au bout de plusieurs minutes, le calme fut rétabli, on reprit l'épreuve deux autres fois, avec un résultat encore plus significatif.

Il n'y avait plus de doute sur le verdict. DeLamarre était vainqueur. La foule se mit à chanter :

“Il a gagné ses épaulettes, faluron falurette”.

M. Dandurand lui-même voulut rendre hommage à la supériorité de DeLamarre. Il remercia l'auditoire du jugement sage et impartial qu'il venait de rendre et déclara que DeLamarre avait un système musculaire incomparable, et que le plus surprenant chez lui, c'est qu'il n'avait jamais pris de leçons de développement musculaire, et que lui, tout professeur de culture physique qu'il était, il ne regrettait point de s'être mesuré avec un pareil champion qui était un véritable phénomène.

DeLamarre profita de la circonstance pour établir un nouveau record mondial en dévissant d'un seul doigt une barre à sphères de 201½ livres. Voici comment un

chroniqueur québécois parle de cet événement dans un communiqué à "La Presse" de Montréal.

NOUVEAU RECORD ETABLI PAR DELAMARRE

Nous recevons de Québec la communication suivante, annonçant que Victor DeLamarre a établi un nouveau record.

Québec, 8. — Ce soir-là, les citadins semblaient s'être donné rendez-vous au théâtre de la porte Saint-Jean. La vieille capitale résonnait encore des échos des acclamations soulevées par les exploits d'un de ses fils, noble et valeureux descendant d'une race où il est encore possible de lire sur l'écusson ancestral la devise, confirmée par un passé héroïque, "Chevalerie et franchise !" Ce n'est pas le blason qui pourrait ennoblir les grands, mais le titulaire doit ennoblir le blason.

On était au soir du 24 février 1922 ; la température, jusque-là inclémente, était devenue d'un froid intense et vif. Dès huit heures, on voyait passer, sous les reverbères scintillants, des hommes aux collets de fourrure relevés, des femmes emmitoufflées et chaudement vêtues, se pressant vers le théâtre Auditorium. Quel spectacle attire donc cette foule par un froid si rigoureux ? C'est qu'un enfant du sol, digne descendant des preux gaulois, accomplira ce soir-là, en la

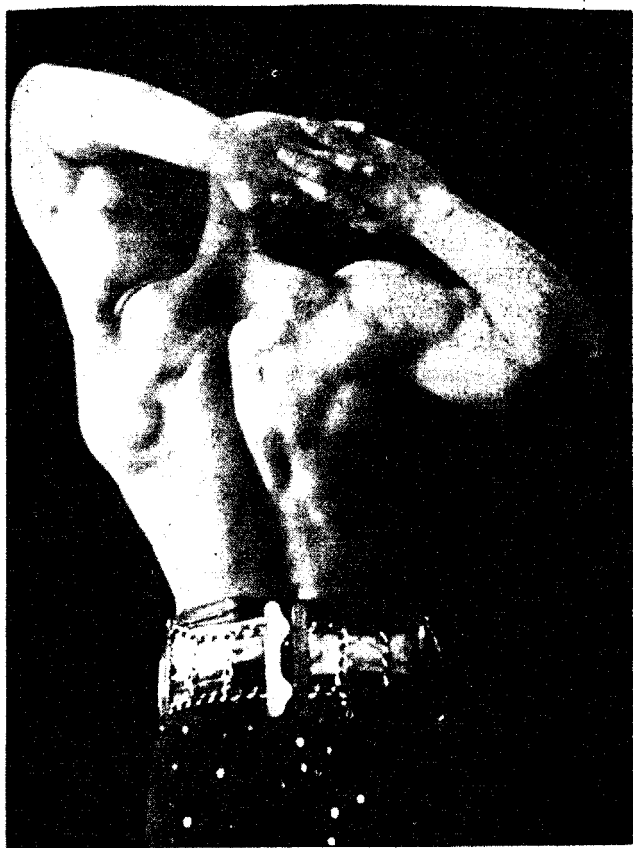
présence d'un auditoire attentif, un exploit qui tient du prodige ; mais, inquiète encore, la foule se demande quel sera cet exploit car son idole n'a pas dévoilé ce qu'il a conçu de grand, et il veut causer à tous ses amis et admirateurs une agréable surprise et leur inculquer derechef une confiance absolue dans celui qu'une population a acclamé avec délire à plusieurs reprises.

Le rideau se lève, l'auditoire chuchote, et bientôt apparaît celui dont le nom est dans toutes les bouches : DeLamarre ! Un frisson semble courir dans l'auditoire. Le héros, ce jeune hercule au torse d'acier, aux membres de bronze, à la tête de Samson, s'avance. Le sourire est sur ses lèvres, modeste dans sa confiance, visiblement heureux de revoir cette foule qui lui est sympathique et qu'il aime. L'hercule promène sur l'auditoire un regard qui exprime l'énergie et le courage. On le voit s'avancer majestueux dans sa démarche souple et dégagée ; autour de son corps scintille de mille feux une ceinture d'or et de diamants, et cet objet d'art, c'est cette même foule qui l'en a décoré. La foule applaudit, trépigne et manifeste ostensiblement sa sympathie.

Un haltère, aux boules chargées de plomb, est là, reluisant sous sa nouvelle toilette nickelée. L'athlète se penche pour le ramasser, et le silence se fait. Chacun semble retenir sa respiration pour ne pas perdre le moindre détail de l'effort surhumain que l'idole va faire.

Chose invraisemblable, ce poids de (201 ½ lbs) deux cent une livres et demie, ce n'est plus avec une main que le **Roi de l'Haltère** tente de le soulever, mais bien avec un seul doigt. L'on est stupéfait ; l'on désire que le fait s'accomplisse et en même temps l'on voudrait empêcher cet essai, trouvant sans doute que ceci n'est pas dans l'ordre des choses possibles. Cependant le doigt encercle la barre d'acier, longue de 5 ½ pieds, qui relie les deux sphères, les nerfs se tendent, les veines se gonflent, les muscles apparaissent puissants, formidables, et dans un effort prodigieux, la masse d'acier est dévissée au bout du bras et se balance au-dessus de la tête du Samson québécois.

La foule éclate en applaudissements frénétiques qui se répercutent dans l'espace comme pour aller dire au monde entier qu'un des plus magnifiques records mondiaux vient d'être enregistré dans les annales sportives universelles. Des cris de joie retentissent de toutes parts sous les voûtes, et le délire ne cesse que lorsque les portes de l'immense édifice se referment sur cette foule qui s'en va satisfaite, gardant encore sur la figure une expression de joie, cependant que sur les lèvres de tous, l'on pourrait deviner cette parole célèbre et véridique d'un éminent penseur français : "Celui-là étonnera vraiment le monde".



Pose de développement musculaire

L'affidavit ci-dessous atteste ce nouveau record.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
CITE DE QUEBEC.

Nous soussignés déclarons solennellement :

1o—QUE le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-deux (24 février 1922), Monsieur Victor DeLamarre a fait, en notre présence et en la présence de toutes les personnes qui assistaient au concours de Développement musculaire entre DeLamarre et Dandurand, au théâtre "L'Auditorium de Québec", un dévissé, avec un seul doigt, avec une barre à sphères mesurant cinq pieds et demi ($5\frac{1}{2}$) de longueur, dont les boules étant parfaitement rondes mesuraient dix pouces et demi ($10\frac{1}{2}$) de diamètre et d'une pesanteur de deux cent une livres et demie ($201\frac{1}{2}$); la barre unissant les deux boules mesurait un pouce et quart ($1\frac{1}{4}$) de diamètre.

2o—QUE cet haltère a été épaulé avec un doigt de la main gauche aidée de la main droite en un temps et dévissé ensuite au bout du bras avec un seul doigt.

3o—QUE la balance qui a servi à peser le dit haltère provenait de la maison Fairbanks Morse Co. Ltd. et était placée sur la scène.

4o—QUE le dit haltère a été pesé en notre présence

par un officier de la compagnie Fairbanks, et que nous avons vérifié la dite balance et la dite pesanteur.

50—QU'A notre connaissance ce dévissé est un des plus beaux records mondiaux.

ET nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'acte de la Preuve du Canada.

EN FOI DE QUOI NOUS AVONS SIGNE,

(Signé) "Capt. Emile Trudel,

chef de Police de Québec".

"Arthur Dandurand, professeur de culture physique, de Montréal".

"J. H. Paquet, Gérant de l'Auditorium".

"Lauréat Garneau, Ingénieur-Forestier, Québec".

Déclaré devant moi, à Québec, ce vingt-cinquième jour de février mil neuf cent vingt-deux.

(Signé) R. C. de la Chevrotière,

Notaire Public

et

Comm. Cour Sup. Dis. de Québec.

CHAPITRE XXII

On essaie d'organiser un match entre DeLamarre et Decarie. — Longs pourparlers. — Premier contrat. — Programme. — Négociations rompues. — Decarie se retire. — Cabana succède à Decarie. — Rencontre fixée au 6 Septembre 1922, à l'Aréna. — DeLamarre y attend en vain pendant plus de trois heures son adversaire qui ne se présente point. — Un champion attrape la correction qu'il mérite.

Entretiens l'opinion publique réclamait à grands cris une rencontre entre DeLamarre et Decarie, qui se prévalait toujours du titre de champion des hommes forts et détenait la ceinture qui lui avait été décernée dans un tournoi, à Montréal. Il y eut nombre de pourparlers et de démarches, des provocations, des défis à satiété dans les journaux. "L'Événement" écrivit, entre autres choses, ce qui suit :

(18 oct. 1921)

Le projet d'une rencontre entre Hector Decarie et Victor DeLamarre pour le championnat des hommes

forts du monde menace de rester encore longtemps à l'état de projet. Les défis et les réponses se suivent dans les journaux, mais la véritable rencontre ne vient pas vite; tout se termine en guerre de "plume".

Ce qui semblait clair, dans toute cette polémique, c'est que DeLamarre, après avoir recherché, à St-Félicien, à Chicoutimi et à l'Auditorium de Québec, une rencontre avec Decarie, lui avait lancé un défi à Chicoutimi, puis un autre à Québec auquel Decarie ne répondit que le 13 octobre et par un autre défi.

De son côté, le gérant de DeLamarre accepta au nom de celui-ci, tous les tours de Decarie et se déclara prêt à déposer une garantie de \$500.00 piastres au bureau du "Soleil" en trente minutes, si, de son côté, Decarie acceptait.

Le 26 décembre, 1921, dans une lettre au "Soleil", Decarie répondait enfin à cette mise en demeure, proposait de nouveaux tours, sans accepter encore le défi précédent. Le 14 janvier 1921 "Le Soleil", en racontant certains tours de force de DeLamarre, citait

ces paroles de Decarie qui laissaient entrevoir la cause fondamentale de ces délais :

“Je veux bien forcer avec DeLamarre, mais je ne suis pas prêt à mourir, et les deux tours en **question** ne me disent rien qui vaille”.

Les deux tours en **question** étaient 1o celui qui consistait à monter un cheval vivant dans un poteau, 2o celui de la travée consistant à faire passer une automobile sur la dite travée soutenue par l'athlète faisant le pont dessous. Il se faisait des démarches auprès de DeLamarre pour qu'il renonçât à ces deux tours, trop au-dessus de la force de ses concurrents et qui les épouvantaient. C'était demander à cet athlète de renoncer d'avance à ce qui lui assurait la victoire. N'était-ce pas de la part de ses adversaires un aveu implicite d'impuissance, un peu comme l'attitude étrange des mêmes hommes qui, incapables d'atteindre le dévissé de 309½ livres, mirent tout en oeuvre pour amener DeLamarre à abaisser lui-même son record. DeLamarre ne fut pas si naïf que cela.

Il fit d'autres concessions à son adversaire pour lui permettre de signer le contrat. Enfin, les gérants des deux hommes parvinrent à conclure, entre Decarie et DeLamarre, une rencontre pour le titre du championnat mondial des hommes forts, la date de la rencontre devant être fixée avant le premier d'août 1922. Le contrat fut signé à Québec le 20 de janvier 1922, et 14 tours de force furent convenus. En les examinant on verra que, dans les tours à répétition de M. Decarie, chaque répétition comptait pour un nombre de points égal au nombre de livres du poids levé; il en était ainsi même pour la table chargée de 2000 lbs, tandis que chaque levée supplémentaire du cheval dans le poteau ne comptait que pour un cinquième du poids.

Voici les tours proposés de part et d'autre :

**TOURS DE FORCE PROPOSES PAR
M. VICTOR DELAMARRE**

PREMIER TOUR — TOUR DU PONT

Faire le pont et supporter dans cette position une

passerelle dont l'un des bouts sera légèrement appuyé sur un plan incliné, puis faire passer une automobile chargée qui, montant sur le plan incliné, traversera la passerelle dans toute sa longueur pour descendre à l'autre extrémité, de façon à ce que à un moment donné la passerelle et sa charge se trouvent en équilibre sur le corps en pont du concurrent.

N. B.—La charge est illimitée et pourra être formée de passagers ou d'objets.

Chacun des concurrents aura droit à son chauffeur.

DEUXIEME TOUR — TOUR DU CHEVAL

Lever un cheval au moyen de deux courroies passées sur les épaules du concurrent et attachées autour du corps du cheval, le monter dans un poteau traversé de planchettes de bois et tiges de fer formant appui pour les pieds et les mains du concurrent. Aucun support ou pièce de sûreté ne sera permise.

Attribution des points dans ce deuxième tour.

Le premier échelon comptera pour le poids total du cheval et de l'appareil et chaque échelon subséquent comptera pour un cinquième (1-5) du poids total du cheval et de l'appareil.

Si la longueur du poteau n'est pas suffisante, le concurrent devra descendre sa charge, mais de façon à ce que le cheval ou aucune partie d'icelui ne touche terre, et le remonter, et ce autant de fois qu'il le

passerelle dont l'un des bouts sera légèrement appuyé sur un plan incliné, puis faire passer une automobile chargée qui, montant sur le plan incliné, traversera la passerelle dans toute sa longueur pour descendre à l'autre extrémité, de façon à ce que à un moment donné la passerelle et sa charge se trouvent en équilibre sur le corps en pont du concurrent.

N. B.— La charge est illimitée et pourra être formée de passagers ou d'objets.

Chacun des concurrents aura droit à son chauffeur.

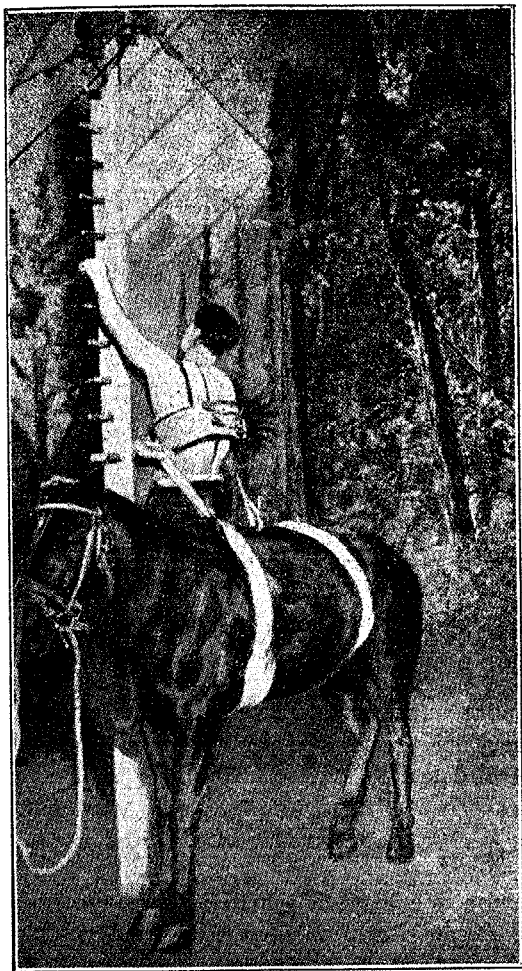
DEUXIEME TOUR — TOUR DU CHEVAL

Lever un cheval au moyen de deux courroies passées sur les épaules du concurrent et attachées autour du corps du cheval, le monter dans un poteau traversé de planchettes de bois et tiges de fer formant appui pour les pieds et les mains du concurrent. Aucun support ou pièce de sûreté ne sera permise.

Attribution des points dans ce deuxième tour.

Le premier échelon comptera pour le poids total du cheval et de l'appareil et chaque échelon subséquent comptera pour un cinquième (1-5) du poids total du cheval et de l'appareil.

Si la longueur du poteau n'est pas suffisante, le concurrent devra descendre sa charge, mais de façon à ce que le cheval ou aucune partie d'icelui ne touche terre, et le remonter, et ce autant de fois qu'il le



Cheval dans un poteau

pourra ; chaque échelon gravi comptera pour un cinquième (1-5) du poids total du cheval et de son attelage.

TROISIEME TOUR — TOUR DE LA TABLE

Faire le pont et dans cette position supporter une table chargée d'un nombre illimité de personnes.

Le poids total de la table et des personnes déterminera le nombre de points.

QUATRIEME TOUR

Lever sur les reins à la manière de Louis Cyr, une plate-forme chargée (illimité).

Le poids de l'appareil et de sa charge déterminera le nombre de points.

CINQUIEME TOUR

Prendre un poids court à terre et le porter à l'épaule d'un seul doigt, et le dévisser ensuite au bout du bras d'un seul doigt.

SIXIEME TOUR

Prendre une barre à sphère à terre avec un doigt de chaque main et la monter ensuite au bout du bras toujours avec un doigt de chaque main.

SEPTIEME TOUR

Prendre à terre deux poids courts, séparés, avec un doigt de chaque main et les porter ensuite au bout des bras, toujours avec un doigt de chaque main.

TOURS DE FORCE PROPOSES PAR M. HECTOR DECARIE

PREMIER TOUR

Lever une barre à sphères du plancher aux épaules, d'un seul mouvement et la jeter un nombre de fois illimité au bout des bras et sans l'appuyer sur la poitrine pour la jeter. Le premier jeté comptera pour la pesanteur de la barre, laquelle devra peser deux cent vingt livres (220) et tous les autres jetés additionnels compteront pour deux cent vingt (220) livres chacun.

DEUXIEME TOUR

Lever deux poids courts, un dans chaque main, au bout des bras, un nombre de fois illimité. La pesanteur de ces deux poids ensemble devra être de deux cent dix livres (210). Le premier jeté comptera pour deux cent dix livres (210), et tous les autres jetés additionnels compteront aussi pour deux cent dix (210) livres chacun.

TROISIEME TOUR

Prendre un poids court, d'une seule main, du plancher à l'épaule, et le lever au bout du bras, sans pencher le corps, un nombre de fois illimité. Ce poids devra peser cent cinq livres (105). La première levée comptera pour cent cinq livres (105) — et chaque levée additionnelle comptera aussi pour cent cinq livres (105) chacune.

QUATRIEME TOUR

Lever avec les deux mains, du plancher aux épaules, une barre à sphères de deux cent vingt-cinq livres (225), en se touchant ou en ne se touchant pas le corps et le jeter un nombre de fois illimité au bout des bras. Le premier jeté comptera pour deux cent vingt-cinq livres (225) et tous les autres jetés additionnels compteront aussi pour deux cent vingt-cinq livres (225) chacun. Cette barre à sphères ne devra être appuyée sur la poitrine pour aucun des jetés additionnels.

CINQUIEME TOUR

Prendre une barre à sphères des deux mains, du plancher aux épaules, pesant cent soixante quinze livres (175) et la développer un nombre de fois illimité au bout des bras. Le premier développé comptera pour cent soixante-quinze livres (175) et tous les au-

tres développés additionnels compteront aussi pour cent soixante-quinze livres (175) chacun.

SIXIEME TOUR

Lever sur les reins à la manière de Louis Cyr une charge illimitée de fonte ou de plomb. Le poids de l'appareil et de sa charge déterminera le nombre de points.

SEPTIEME TOUR

Lever sur les reins à la manière de Louis Cyr un nombre de fois illimité, une plate-forme chargée d'hommes, de fonte ou de plomb, pesant deux mille livres (2000). La première levée comptera pour deux mille livres (2000) et toutes les autres levées additionnelles compteront pour deux mille livres (2000) chacune. Ce tour de force devra être exécuté dans l'espace de six minutes.

Le public parut satisfait d'apprendre que l'homme qui avait capté son admiration avait maintenant la certitude de pouvoir se mesurer avec le détenteur du titre de champion, et chacun des deux concurrents reprit le cours de ses tournées sportives.

Entretemps on appréciait diversement les tours de force proposés. Les amis de Deca-

rie redoutaient pour lui le tour du cheval vivant monté dans un poteau, et celui du passage de l'automobile, tandis que les admirateurs de DeLamarre craignaient que celui-ci compromît la beauté de son développement musculaire en se comprimant trop les muscles du dos sous les plates-formes chargées pour les tours de Decarie. On ne s'expliquait point que DeLamarre ne vît pas d'objection à ces tours. Une aventure vint soudain forcer les concurrents à remanier le contrat. La Société Protectrice des animaux donna avis à M. Henri Paquet, qui avait remplacé M. J.-E. Gravel, dans l'intervalle, comme gérant de DeLamarre, qu'elle le poursuivrait devant les tribunaux s'il permettait de nouveau à son client de monter le cheval vivant dans un poteau, alléguant que ce tour était contraire à la loi. Il fallut donc rompre le premier contrat et le gérant de DeLamarre en profita pour exiger que le tour de Decarie, qui obligeait les concurrents à lever plusieurs fois sur le dos la plate-forme chargée de 2000 livres, fût biffé comme compensation. Decarie ne voulut

pas consentir et les gérants respectifs des concurrents se séparèrent sans pouvoir s'entendre. Ainsi finit le projet de cette rencontre, qui avait pendant plusieurs mois tenu en éveil l'opinion publique.

A quelque temps de là M. Wilfrid Cabana, qui avait déjà provoqué DeLamarre et refusé de lever le poids de son record au théâtre St-Denis, revint à la surface, et une rencontre entre celui-ci et DeLamarre fut bientôt en voie d'organisation pour le 6 septembre 1922. L'organisateur de ce tournoi était M. J.-H. Paquet. La rencontre devait avoir lieu à l'Aréna de Québec. Le contrat fut signé le 20 juillet. Les chances des concurrents semblaient être mieux équilibrées que dans le projet de rencontre de DeLamarre et Decarie, car M. Cabana semblait ne pas redouter autant le tour de l'automobile, vu que lui-même avait déjà exécuté en plusieurs circonstances un tour analogue. Les deux concurrents, DeLamarre et Cabana, se livrèrent donc, chacun de son côté, à l'entraînement voulu et tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes;

les sièges s'enlevaient rapidement ; de toutes les parties de la Province, on se disposait à assister à ce tournoi mémorable. En effet, le 6 septembre au soir, de 6000 à 8000 personnes se dirigèrent vers l'Aréna de Québec ; 3000 environ occupaient déjà leurs sièges, et les autres attendaient au dehors sur la place, car le bruit y transpirait déjà que Cabana ne voulait plus marcher.

A l'heure fixée, DeLamarre était sur l'estrade, avec tous ses poids et ses appareils, gai, parfaitement en forme et disposé, ce soir-là plus que jamais, à donner la mesure de sa force. En rangeant ses poids de 200 ou 300 livres, on eût dit qu'il avait entre les mains des jouets d'enfants. Cabana fit une courte apparition dans les bureaux de l'Aréna, mais il eut peur de s'exposer au lavage phénoménal qui l'attendait selon l'opinion générale, refusa de se montrer sur l'estrade et disparut dans son auto. Pendant ce temps-là, les quelques milliers de personnes, massées dans l'Aréna, acclamaient DeLamarre qui était sur l'estrade entouré d'un grand nombre des premiers citoyens du Sa-

guenay, parmi lesquels figuraient MM. le Dr. Savard, député au fédéral, J.-A. Gaudreau, député local de Chicoutimi, Dufour, député local de Charlevoix, plusieurs membres du clergé, etc, etc. On attendait Cabana qui eût reçu certainement une belle ovation s'il s'était présenté alors, car l'assemblée était composée de personnes bien disposées à assister paisiblement à un spectacle dont elles devaient garder le souvenir toute leur vie; mais l'heure sonna et Cabana ne parut pas. Pour passer le temps la foule entonna avec entrain le chant : **O Canada**, puis d'autres chants patriotiques, mais au bout d'une heure ou environ elle se mit à appeler Cabana. Celui-ci ne paraissant pas, elle commença à s'impatienter de ce retard, car elle désirait voir commencer le spectacle. Tout à coup se mit à circuler dans la salle le bruit que Cabana était reparti et s'était retiré du tournoi. Ce fut un désappointement général et cette foule se mit à manifester son mécontentement contre Cabana par des quolibets et des chants improvisés. On acclamait DeLamarre et l'on conspuait

Cabana. Les paroles du chant national "O! Canada" etc., se modifiaient ainsi :

O DeLamarre, ô fils de nos aïeux,
Ton front est ceint d'un fleuron glorieux,
Car ton bras peut porter l'épée,
Il peut porter la Croix ;
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits,
Et ta valeur de foi trempée
Saura garder ton record et tes droits.

Puis lorsque tout espoir de voir paraître Cabana fut évanoui, elle entonna le **Libera**.

Libera, libera, Cabana, etc.

Ces chants alternèrent ainsi pendant plus de deux heures.

DeLamarre proposa de donner seul l'exhibition projetée, et de faire devant le public tous ses tours et tous ceux de Cabana. Il s'offrit à dévisser un poids de 341 lbs, pesé sur la balance vérifiée officiellement qui était rendue sur la scène. C'est fabuleux ! Mais la foule en l'acclamant, ne voulut pas lui permettre de faire d'inutiles efforts, lui criant que c'était assez pour lui d'avoir attendu trois heures un adversaire qui, après

l'avoir provoqué, ne voulait plus se montrer. Elle le proclama vainqueur du tournoi et les juges du tournoi avec les journalistes présents lui décernèrent le titre officiel de Champion des hommes forts du monde. Le tournoi tourna donc en un fiasco monumental, mais il est évident que ce ne fut pas par la faute de DeLamarre. L'opinion publique le reconnut, et son adversaire déclara qu'il se retirait de l'athlétisme.

Quoiqu'il en soit des raisons qu'on invoque pour excuser cette reculade de M. Cabana, il n'est ni juste ni loyal de désappointer ainsi le public. Voilà une sorte de **sport** qui ne paraît pas justifiable. Il est possible que M. Cabana ait eu des raisons; mais alors il fallait les donner au public.

A quelque temps de là, on tenta d'ajuster une rencontre entre DeLamarre et Zbysco.

DeLamarre reçut un télégramme daté de Québec lui demandant à quelles conditions il consentirait à aller à Québec rencontrer Zbysco dans un tournoi athlétique, mais dégoûté des dérobades des hommes forts qui avaient été ses antagonistes antérieurs, il

n'était point d'humeur dans le moment à tenter, sans garanties, d'autres aventures du même genre. Il répondit par télégramme :

“Déposez \$10,000 piastres comme garantie, et j'irai battre votre homme”.

Et l'incident fut clos.

L'automne de 1923, un homme fort, M. P. Fournier, qui avait obtenu à Montréal le titre de champion des hommes forts poids-moyen, se mit à lancer des défis à DeLamarre. Il connaissait bien pourtant la force de DeLamarre, car en plusieurs circonstances il avait proclamé sa supériorité évidente; mais, on ne sait pour quel motif, il s'obstinait à le provoquer. Apparemment, il reprenait la tactique de ses devanciers: amener DeLamarre à abaisser ses records et à se déclasser lui-même, puisqu'on n'avait pas la force voulue pour lutter avec lui. DeLamarre n'eut pas de peine à flairer le truc, assez visible du reste, et donna pour réponse à Fournier dans une lettre ouverte, publiée dans “Le Soleil” du 3 décembre 1923, qu'il ne consentirait pas à se mesurer avec lui, vu qu'il n'était qu'un enfant, et il l'avertit

qu'il ne s'occuperait pas davantage de relever ses défis.

M. Fournier ne se contenta pas de cette réponse et de l'avis, dit-on, d'une certaine organisation de Montréal, qui semblait en vouloir à DeLamarre, entreprit dans le cours de l'hiver, une tournée dans les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean. DeLamarre, qui était résolu à ne point s'occuper de lui, le laissa faire sans se déranger aucunement.

Enhardi par cette abstention, M. Fournier poussa les choses jusqu'à accuser DeLamarre d'avoir peur et de fuir devant lui, Fournier. Il se proclamait "La terreur de DeLamarre". DeLamarre le fit avertir de cesser ses sottises provocations et de donner ses exhibitions sans l'ennuyer, sinon il le corrigerait comme un enfant, en lui donnant une tape à la bonne place. Fournier continua de battre monnaie sur DeLamarre, s'efforçant de le ridiculiser dans des circulaires grossières et provocatrices.

Convaincu de plus en plus que DeLamarre ne se dérangerait pas, il alla jusqu'à le menacer, dans une dernière circulaire, de

lui appliquer “une paire de lunettes bleues” pour le renvoyer au Lac Bouchette. Fournier invitait même DeLamarre et le défiait de venir lui donner à Jonquièrre la **fessée** qu’il lui avait promise.

C’en fut assez ; la mesure de l’impudence était comble. Au commencement d’une de ses exhibitions à Jonquièrre, Fournier voit tout à coup arriver DeLamarre sur la scène. Des précautions avaient bien été prises pour que DeLamarre ne pût pénétrer jusque-là, mais inutilement :

“Vous m’avez invité, dit DeLamarre, me voici. Vous m’avez provoqué, vous m’avez injurié ! Ce n’est ni vous ni vos semblables qui êtes capables de me donner les lunettes dont vous m’avez menacé. Je ne vous en donnerai pas non plus ; mais vous allez avoir la correction que je vous ai promise et que je suis capable de vous donner, moi. Quant à lever des poids avec vous, je ne me déclasserai pas jusqu’à ce point ; au reste, vous n’avez pas de poids ici pour faire forcer DeLamarre, vous n’avez que des jouets !”

Et ce disant, DeLamarre, ramasse devant

Fournier et l'auditoire stupéfié, **d'une seule brassée**, tous les haltères et toutes les barres à sphères de Fournier, avec les sacs de plomb de réserve attachés aux barres, et s'en va jeter le tout dehors, à la porte du théâtre. Fournier, qui en était à la dernière de ses peurs, (il l'a déclaré) crut s'excuser en disant :

“C'est du sport”.

“Sport de canaille, réplique DeLamarre en revenant sur la scène.... Maintenant, continue-t-il, en s'adressant à Fournier, vous allez avoir la correction que je vous ai promise”.

De la main gauche, il prend le prétendu champion par le flanc à la hauteur de la ceinture, l'élève de terre au bout de son bras et, de la droite, lui administre une forte tape sur le..... séant, puis le replace sur ses pieds :

“La voilà, la correction méritée par un enfant comme vous qui vous attaquez à un homme. Je ne vous ferai pas autre chose ; mais je pourrais vous broyer devant cette assemblée. Maintenant vous allez me de-

mander pardon pour les injures que vous m'avez adressées.

—Je vous demande pardon, M. DeLamarre.

—Ce n'est pas tout, vous allez déclarer aussi que c'est moi qui suis le plus fort, et non pas vous.

—Oui, je sais bien que vous êtes de beaucoup plus fort que moi.

—Ce n'est pas tout encore ; vous allez dire devant ce monde-là, comment il se fait que vous vous vantez d'avoir dévissé 316 livres, ce qui est un mensonge effronté de votre **“sport”**. Dites franchement ce qui en est”.

Fournier avoue que ce n'est pas un dévissé qu'il a fait ; mais que c'est un homme qu'il a basculé sur son épaule.

“Maintenant, reprend DeLamarre, avec calme cette fois, ce public est venu pour assister à une exhibition ; vous allez exécuter devant lui vos petits tours de force ; soyez sans crainte, personne ne vous dérangera ; c'est moi qui vous protégerai . Mettez-vous à l'oeuvre. Mais qu'il ne vous arrive plus de

recommencer vos sottes fanfaronnades. Je veux la paix, vous entendez ?”

Fournier, docile, fit revenir ses poids. DeLamarre prit son siège parmi les assistants et Fournier donna son exhibition.

L’auditoire avait d’abord craint que DeLamarre ne donnât libre cours à sa juste indignation et ne fût trop sévère pour Fournier, qui n’aurait pas pu tenir un instant devant l’hercule du Lac Bouchette.

Il y eut bien un commencement de panique quand on vit DeLamarre ramasser et aller jeter dehors, en une seule brassée, tous les poids qu’employait Fournier pour toute son exhibition ; une soixantaine d’hommes, pris de frayeur, crurent prudent de quitter la salle ; ils sortirent en criant : “Hourrah ! pour DeLamarre !” et rentrèrent aussitôt qu’ils virent que DeLamarre n’avait d’autre intention que d’administrer une **légère** correction à celui qui l’avait poussé vraiment à bout.

Cette “**tape**” fit grand bruit. L’auditoire était composé d’environ cinq cents hommes dont plusieurs du Lac Bouchette, entre

autres MM. P. Pelletier et Thibault, qui acclamèrent DeLamarre, enchantés de ce que le **Roi de l'Haltère**, sans se déclasser dans un concours avec un homme évidemment inférieur à lui, avait su si prestement revendiquer ses droits et son honneur, tout en restant chevaleresque jusqu'au bout. En jetant dehors, d'une seule brassée, tous les poids de son provocateur, il avait bien montré que celui-ci n'était pas un concurrent sérieux pour lui.

Le public de la région de Chicoutimi et du Lac St-Jean, indigné de la conduite de ces soi-disant hommes forts qui dénigrent les vrais, accueillit la nouvelle de cette correction avec grande satisfaction, et s'amusa fort de l'aventure de Fournier; mais un grand nombre de citoyens de Jonquière, ennuyés de ses procédés, crurent devoir faire davantage; ils se réunirent, dressèrent une protestation que huit d'entre eux furent chargés de signer au nom de tous et l'envoyèrent à plusieurs journaux de Québec et de Montréal sous forme de lettre ouverte à

Philippe Fournier. Citons-en quelques extraits :

Jonquière, 9 avril 1924.

A M. Philippe Fournier,

Monsieur,

Lors de votre passage à Jonquière et Chicoutimi, nous avons trouvé fort curieux les moyens auxquels vous avez eu recours pour faire votre annonce dans la région, le tout au détriment de notre homme fort, DeLamarre.

.....Vous auriez eu aussi facilement notre sympathie en venant seulement montrer votre capacité, sans insinuer les remarques grossières que vous avez faites, vous ou votre représentant, M. St-François, sur vos circulaires..... Tout de même, nous espérons que la petite leçon que vous avez reçue de la part de Victor DeLamarre au théâtre Lux, de Jonquière, le 5 avril dernier, vous sera un souvenir de vos impoliteses et qu'à l'avenir vous saurez agir avec plus de prudence et de sagesse.....

"DeLamarre qui s'est vanté, disait votre circulaire, de placer le petit Fournier sous son bras et de lui

administrer une raclée en règle, est prié de venir exécuter ses avancés". Maintenant, M. Fournier, est-ce que DeLamarre a reculé devant vos menaces et est-il venu vous rencontrer ? Nous dirons oui et de plus les quelques taloches qu'il vous a administrées quoiqu'il vous ait menagé, sur l'instance des spectateurs, seront pour le public une preuve indéniable qu'il n'a pas reculé devant vous. Quant à vos poids, cela devrait vous suffire de les avoir vu porter à l'extérieur du théâtre par M. DeLamarre, tous du même voyage.

.....

Maintenant quant à votre record que vous aviez prétendu être de 316½ livres au bout du bras, vous avez dû être assez humilié quand M. DeLamarre vous a fait admettre devant les cinq cents personnes présentes, que le tout n'était qu'un truc et que vous aviez pris un homme au lieu d'un haltère.

Nous ne contestons pas, M. Fournier, que vous êtes un jeune homme fort plus que l'ordinaire, mais nous voulons vous donner par la présente un conseil.....

Nous prenons toute la responsabilité de ce que nous avons avancé plus haut et si nous n'en avons pas dit plus long, c'est que nous voulons, nous aussi, vous donner une petite leçon de savoir faire, et qu'il vaut toujours mieux porter les lunettes bleues soi-même que de (vouloir) les faire porter aux autres.....

Veillez, M. le Rédacteur, nous excuser pour la

liberté que nous avons prise d'être aussi longs, et vous remerciant beaucoup,

Nous sommes, Monsieur,

Vos bien obligés,

Joseph Gagnon,
Joseph Dufour,
Louis-Victor Vallée,
Félix Landry,
Charles Ratté,
Victor Boily,
Napoléon Duchesne,
Pierre Arsenault.

M. Fournier est le deuxième des "hommes forts" qui sont venus tenter fortune au Saguenay, en essayant de battre monnaie sur le dos de DeLamarre et en le dénigrant. Ils n'ont pas eu de chance. Mais par contre plusieurs autres, venus en gentilshommes, ont été reçus très poliment et ont fait de bonnes tournées.

On a beau dire, même dans le **sport**, la loyauté et la justice ont des droits. Les hommes forts ont tout avantage à les respecter comme les autres mortels.

DeLamarre se contente actuellement de

donner des exhibitions en différents endroits de la Province et des Etats-Unis, et il attend toujours l'homme, de n'importe quel coin de l'univers, qui viendra briser son record de 309½ livres et conquérir la ceinture qu'il détient.

“Le lion, dit Charles Sainte Foy, se repose fièrement dans sa force et dans sa majesté, et les insultes ne l'irritent point.”



TABLE DES MATIÈRES

A La Tuque et à Grand'Mère.....	95
A l'Auditorium.....	201
Accueilli avec enthousiasme dans toute la région du Lac St-Jean.....	99
Admis dans la Police.....	55
Affidavit.....	74
A l'Aréna.....	272
A la recherche d'hommes forts.....	43
A l'école.....	8
Appareils forains.....	42
A St-Félicien.....	178
Attitude des hommes forts.....	82
Automobile (L') dégagée.....	162
Auto (L') de St-Prosper.....	174
Automobile en réparation.....	59
Autobus (L') immobilisé.....	175
Attelage par-dessus la clôture.....	23
Aux États-Unis.....	132
Baril de coaltar (Le).....	19
Baril de lard (Le).....	44
Blanc-bec (Un).....	173
Bouilloire (La).....	163
Bon chrétien.....	106
Cabale dans le public.....	220
Cabana succède à Decarie.....	271

Ceinture (La).....	193
Ce que disent "L'Echo" et "L'Indépendant" de New Bedford.....	134
Cheval dans un poteau.....	142
Chevaux à l'épouvante.....	60
Circulaire (Une).....	139
Coalition des hommes forts contre DeLamarre.....	220
Coffre d'outils (Le).....	20
Commentaires des journaux, "La Presse, "La Pa- trie", "Le Devoir".....	69
Comité du Roi de l'Haltère constitué à Québec.....	193
Compte rendu fallacieux, rectifié, "La Presse" de Montréal, "L'Événement" de Québec.....	231
Compte rendu des journaux: "L'Action Catholi- que", "Le Soleil", "L'Événement", le "Chro- nicle".....	206 à 210
Compte rendu (Un) du "Nationaliste".....	181
Concours Dandurand-DeLamarre.....	249
Dans les chantiers.....	43
Dans les clubs.....	81
Déclaration (Une).....	185
Défi aux hommes forts.....	90
Défi de M. Cabana.....	218
DeLamarre et Decarie.....	177
DeLamarre paraît à l'Auditorium et revendique ses droits.....	190
Description de la ceinture.....	197
Des employés de chemin de fer.....	132
Déviissé (Le).....	64
Déviissé inouï dans les annales du sport.....	67

Emporté sur une monture nouveau genre.....	150
Encore les rails.....	25
Enthousiasme.....	236
Entraînement dans la police.....	62
Études sérieuses.....	240
Euchre.....	57
Exhibition au théâtre St-Denis (14 février 1922).....	222
Extraits du "Herald", du "Star".....	75
Fer (Le) entre ses doigts.....	169
Fête comme un héros.....	81
Fière réponse.....	112
Francs comme l'épée du roi.....	113
Gars du Saguenay : Le général Tremblay et autres.....	13
Grand émoi dans le monde sportif.....	80
Grange mise de niveau.....	168
Hercule désabusé.....	33
Il (DeLamarre) fait passer une automobile sur sa poitrine.....	144
Il (DeLamarre) fait sensation.....	191
Il faudra assainir le sport.....	125
Il (DeLamarre) quitte la police de Montréal.....	93
Intimité avec le Frère André.....	111
Joli marteau.....	18
La dime.....	16
La Machine Humaine.....	244
La vache est à l'eau !.....	37
Le lion du jour.....	81
Le "Progrès du Saguenay".....	100
Les deux mains.....	152
Les dessous des tournois de lutte.....	126

Le sport.....	122
Lettre-Nouveau Cirque.....	127
Louis Cyr et son record.....	63
Lourds fardeaux.....	18
Mariage de Victor DeLamarre.....	131
Naissance de Victor DeLamarre.....	7
Négociations rompues.....	270
Nos vrais hommes forts sont chevaleresques.....	105
Nouveau record établi par DeLamarre.....	254
Nouvelle méthode de labour.....	25
On essaie d'organiser un match.....	260
Original assommé d'un coup de bâton.....	35
Ottawa.....	43
Pari (Un).....	161
Pièces de monnaie.....	29
Pièce d'estacade.....	34
Plus de mille personnes ne peuvent être admises faute de place.....	216
Premier contrat.....	263
Premières prouesses.....	9
Premier séjour à Montréal.....	40
Présentation au Lac Bouchette.....	198
Programme.....	204, 263
Prologue.....	13
Proposé pour aller représenter les Canadiens à Lyon (1914).....	115
"Quebec Telegraph".....	236
Roche (La) à la Grotte.....	154
Sa marque dans une maison de la "Belgo Pulp Co".	29
Sac de farine.....	21

Sans peur et sans reproche.....	112
Ses ascendants.....	10
"Sleigh" accroché à un arbre.....	31
Son enfance.....	7
Souvenirs distribués.....	39
Sport de l'Haltère.....	189
Statue de S. Antoine.....	159
Statue (La) de St-Michel.....	157
Structure musculaire de DeLamarre.....	66
Table des matières.....	287
Témoignage d'un lieutenant de la police de Mont- réal.....	100
Témoignages en sa faveur.....	189
Tireurs de poignets.....	151
Tournée au Lac St-Jean.....	131
Tournoi Cabana-DeLamarre.....	249, 271
Tours de force stupéfiants.....	142
Trait de fer rompu.....	19
Un boeuf.....	18
Un champion attrape la correction qu'il mérite.....	276
Un cheval sur son dos.....	26
Une foule immense, Circulation interrompue.....	202
Une grève.....	60
Une lettre antérieure.....	222
Une lutte.....	52
Une nouvelle exhibition.....	216
Un homme fort.....	170
Un incident.....	96
Un lieutenant le met à l'épreuve.....	56
Un malappris.....	146

Un menhir.....	27
Un rail de 950 livres.....	15
Valise à main.....	41
Verdict en faveur de DeLamarre.....	252
Victor DeLamarre aux âges de 13 à 17 ans.....	14
Voyage de bois par-dessus une souche.....	31
Voyage de bois renversé.....	30
Voyageur qui désire se faire monter dans le train.....	149
